

ESSO STANDARD
SOCIÉTÉ ANONYME FRANÇAISE

RAPPORT ANNUEL 1955

ESSO STANDARD

SOCIÉTÉ ANONYME FRANÇAISE

CAPITAL : 17.870.720.000 FRANCS

82 AV. CHAMPS-ÉLYSÉES

PARIS 8

R. C. SEINE 54 B 1005

Esso

RAPPORT ANNUEL 1955

DOCUMENTS PRÉSENTÉS

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU 4 JUILLET 1956

COMMUNIQUÉS

AU COMITÉ CENTRAL D'ENTREPRISE

LE 29 JUIN 1956

ESSO STANDARD

SOCIÉTÉ ANONYME FRANÇAISE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Robert ANDRÉ	Président d'Honneur
Serge SCHEER	Président Directeur Général
Raymond B. YOUNG	Administrateur Directeur Général
Clair G. IRISH	Administrateur
Marcel KETTEL	Administrateur
Léon NOEL	Administrateur
Emile OUDOT	Administrateur
Robert PREAUD	Administrateur

COMITÉ CONSULTATIF

Présidence	**Serge SCHEER**	
	Raymond B. YOUNG	Directeur Général
	Georges WICART	Directeur
	Jacques BALLET	Directeur
	David J. JONES	Directeur
	Auguste SCHLAGETER	Directeur

CONSEILLERS AUPRÈS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Affaires Extérieures	**Robert de BILLY**
Affaires Juridiques	**Charles E. Van der BURGH**

COMITÉ DE COORDINATION *

Présidence	**Georges WICART**	
	Jean-Jacques ANDRÉ	Directeur des Ventes
	Jules ARMAND	Directeur Général des Ventes
	Albert BARRAUD	Directeur des Finances et Trésorier
	Jean CHOPPIN de JANVRY	Directeur des Relations Extérieures
	Jean FILIPPI	Directeur Exploitation et Productivité
	Antoine GOTARD	Directeur Raffinage, Recherches et Développement
	Georges GRONDIN	Directeur de la Comptabilité et Contrôleur
	Elie GROSMANN	Direction Juridique
	Georges MELIK-NOUBAROFF	Directeur Raffinerie de Port-Jérôme
	André NARDON	Directeur des Relations Sociales
	Henri F. THEMOIN	Directeur Approvisionnements et Transports

* M. **M. LEGRAND**, nommé Conseiller auprès de la Direction Financière, a fait partie du Comité jusqu'au 1er mai 1956, date à laquelle M. **A. BARRAUD** l'a remplacé.

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Titulaire	**Charles BRUNET**
Suppléant	**Gaston THIBAULT**

15 mai 1956

AVANT-PROPOS

L'ensemble des documents, qui composent le Rapport Annuel d'Esso Standard S.A.F., comprend cette année une nouveauté dont l'apparition suit de peu la tenue de la première Assemblée Générale de sa filiale Esso REP. Il s'agit de la publication, en annexe à nos propres résultats financiers, d'un ***bilan*** *et d'un* ***compte résultats*** *dits* ***« consolidés »****, qui permettront à nos actionnaires, à nos collaborateurs, à la presse économique et financière, à tous ceux enfin qui s'intéressent à notre Société, de mieux mesurer le potentiel économique global du Groupe Esso en France.*

*Je n'entrerai pas ici dans le détail des opérations qui accompagnent cette « consolidation » dont les principes et les règles générales d'application, ainsi que certaines considérations sur l'intérêt qu'elle présente pour le public, paraîtront vers le 15 juillet prochain dans notre revue « Pétrole-Progrès » *. Pour m'en tenir au seul aspect purement comptable de cette consolidation, je pense qu'il est important que nos actionnaires n'aient pas à attendre l'an prochain pour avoir une idée de ce que représente, pour notre Société, l'apport des activités d'Esso REP, dont le premier exercice s'est terminé le 31 décembre 1955, mais dont les bénéfices ne seront évidemment incorporés qu'au bilan d'Esso Standard S.A.F. établi au 31 décembre 1956.*

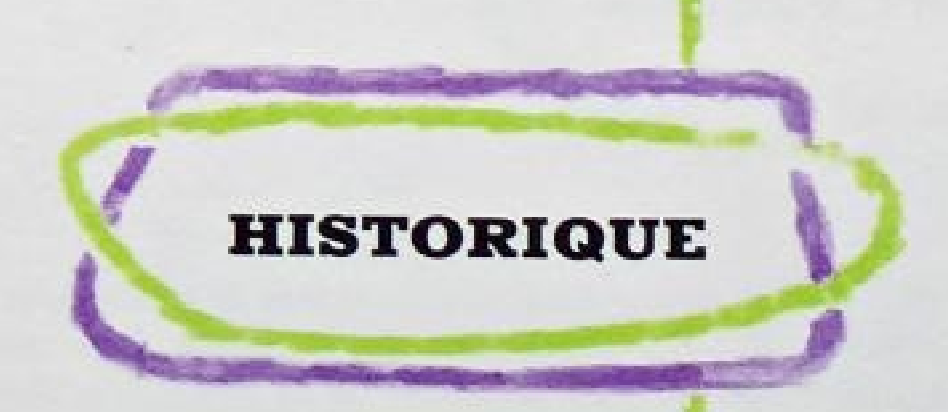
Au surplus, Parentis a suscité dans l'opinion francaise un tel intérêt qu'il nous est apparu indispensable de ne pas attendre ce délai pour donner l'image, aussi exacte que possible, de nos résultats groupés.

Ces résultats sont dûs, pour une large part, à la valeur de la collaboration de l'ensemble des personnels de notre Société et de sa grande Filiale : qu'ils en soient ici publiquement remerciés.

S. SCHEER
Président du Conseil d'Administration



* Texte dont une copie est encartée dans chaque exemplaire du présent Rapport.



En introduction à ce Rapport sur l'exercice 1955, année qui marque une date dans l'historique de notre Société par la constitution d'une société filiale chargée de la production du pétrole brut, nous pensons faciliter la compréhension de notre organisation et de ses activités en rappelant succinctement les origines d'Esso Standard Société Anonyme Française.

Notre Société, dans sa forme actuelle, est le résultat d'un ensemble de concentrations et de fusions de plusieurs sociétés à objet généralement limité. Par étapes successives, ces opérations ont abouti à la constitution d'un groupe disposant de ses propres moyens de production, importation, raffinage, transport et vente de toute la gamme des produits du pétrole.

Au lendemain de la première guerre mondiale, le commerce des produits pétroliers était réparti, dans notre pays, entre quelques grandes familles françaises dont certaines recherchèrent l'appui d'importantes compagnies américaines, à un moment où les importations de Russie étaient impossibles. Par une première série d'accords, certains de ces importateurs s'assurèrent auprès de trois grands groupes américains, avec la sécurité des approvisionnements, les moyens techniques et financiers leur permettant de développer leurs activités.

La distribution des produits blancs était assuré par la *Pétroléenne* (anciennement Fenaille et Despaux) et par l'*Economique*, créées en 1920 et qui fusionnèrent en 1929. De son côté, la *Bedford Petroleum Company*, dont les origines remontent à 1893, se consacrait à la vente des huiles de graissage, avec la *Société pour l'Importation des Huiles de Graissage* constituée en 1914, et la Société de *La Mailleraye* fondée en 1920. La vente des huiles automobiles de marque avait été entreprise par la Société *André Fils* et les *Etablissements Quervel* créés, la première en 1901, les seconds en 1925.

A ces trois dernières sociétés s'occupant également de ventes directes d'huiles industrielles à la consommation, sont venus s'ajouter, dans ce même domaine, les *Etablissements Stern* en 1925.

Enfin, des sociétés contrôlées par La Mailleraye et l'Economique avaient développé la vente des asphaltes, cette dernière société ayant, ainsi que la Société André, cherché à créer un marché des huiles combustibles, notamment pour le gas-oil.

Les sociétés qui se rattachèrent au Groupe de la *Standard Oil Company (New Jersey)* furent tout d'abord la Pétroléenne, l'Economique et la Bedford. La *Gulf Oil Corporation* groupa les Sociétés André, Stern, Quervel et la Société pour l'Importation des Huiles de Graissage. Enfin, l'*Atlantic Refining Company* fut amenée à racheter La Mailleraye à laquelle vinrent s'adjoindre quelques filiales.

La loi du 30 mars 1928, en restaurant l'industrie du raffinage en France et en invitant les importateurs étrangers à s'associer à cette réalisation, provoqua le rapprochement des sociétés de ces trois groupes américains. Elles décidèrent d'édifier en commun une grande raffinerie de classe internationale devant leur procurer l'essentiel de leurs approvisionnements. C'est ainsi que fut créée en 1929, sans le nom de *Société Franco-Américaine de Raffinage*, changé en 1932 en celui de *Standard Franco-Américaine de Raffinage*, la société dans laquelle toutes les autres allaient se fondre. Celle-ci prit des participations dans les sociétés françaises du Groupe qui reçurent en paiement un certain nombre d'actions.

Groupées pour raffiner en commun, ces sociétés s'aperçurent vite qu'elles ne retireraient tous les avantages de leur association qu'en l'étendant à l'ensemble de leurs tâches. Elles se sont engagées progressivement vers l'unification complète de leurs activités et intérêts pour aboutir à une grande organisation assurant toutes les opérations allant de l'importation du brut à la distribution de toute la gamme des produits dérivés.

Pour centraliser les opérations de distribution poursuivies jusque là séparément par chaque société, une première série de fusions qui prit fin en 1935 amena parallèlement l'Economique à reprendre les activités des Sociétés André et Stern d'une part, et la Bedford Petroleum Co celles des Sociétés La Mailleraye et Importation des Huiles de Graissage, d'autre part.

C'est à la suite de la fusion de la Société André que l'Economique changea en 1935 sa dénomination en *Standard Française des Pétroles S. A.*. L'année suivante, l'unification des activités de raffinage et de distribution fut réalisée par l'absortion simultanée de la Standard Française des Pétroles S. A. (ex Economique) et de la Bedford Petroleum Co par la Standard Franco-Américaine de Raffinage qui reprit alors le nom de l'une des sociétés absorbées : Standard Française des Pétroles. Cette dernière, après avoir repris également l'actif de la Société Auxiliaire de Transports, des Etablissements Quervel, de l'Empire Oil et, plus récemment en 1948, de la Compagnie Générale des Pétroles, adopta en 1952 la raison sociale actuelle "*Esso Standard Société Anonyme Française*".

Enfin, au mois de mai 1955, conformément aux conditions d'octroi du permis de recherches de pétrole, accordé en 1951, qui stipulait qu'en cas de découverte d'un gisement, celui-ci serait exploité par une société distincte comportant la participation de l'Etat, Esso Standard S.A.F. a constitué une société filiale, la *Société Esso de Recherches et d'Exploitation Pétrolières, Esso REP*, dont elle possède 89 % du capital et à laquelle elle a confié ses activités de recherches et de production.

Actuellement, l'Atlantic Refining Company ayant cédé sa part à la Standard Oil Company (New Jersey) en 1953, le capital d'Esso Standard S.A.F. se trouve détenu, à raison de 81,549 % conjointement par la Standard Oil Company (New Jersey) et la Gulf Oil Corporation. La différence, soit 18,451 % se trouve répartie dans le public.

Esso Standard S.A.F. tire de ses origines la physionomie de son organisation actuelle. Edifiée sur les fortes assises de deux puissants groupes américains étendant leurs activités dans de nombreux pays du monde, elle a recueilli l'héritage des pionniers qui, tels Charles Despeaux et Alexandre André, après avoir importé et distillé du pétrole en France, en ont développé l'utilisation dans notre pays. Tout au long de l'histoire des différentes fusions qui ont marqué les étapes de son développement, elle a accueilli le personnel des sociétés d'origine, des hommes de formation parfois très diverse mais de valeur certaine et d'esprit laborieux, auxquels sont dûs beaucoup des progrès enregistrés par une entreprise qui veut rester dynamique.

★

Dotée d'installations de raffinage modernes, Esso Standard S.A.F. occupait, à la veille de la deuxième guerre mondiale, une place prépondérante sur le marché français.

La raffinerie de Port-Jérôme, dont la construction fut commencée en 1931, a démarré au mois de mai 1933. Lors de son inauguration, en juin 1934, sa capacité annuelle atteignait un million de tonnes de pétrole brut. Dès cette époque, c'était une raffinerie complète, produisant toute la gamme des produits pétroliers, depuis les gaz liquéfiés jusqu'aux bitumes.

Sur les 6.900.000 tonnes de pétrole brut raffiné en France en 1938, Port-Jérôme avait traité 1.100.000 tonnes, soit 16 % du total. Les hostilités vinrent interrompre ces activités, et par suite des destructions volontaires en 1940, des bombardements et des enlèvements de matériel, la raffinerie se trouvait hors de service à la Libération. La capacité de stockage était retombée de 412.000 mètres cubes à 15.000 mètres cubes. 35 % du matériel de raffinage avaient été enlevés ou étaient hors d'usage.

Dès le mois de Février 1946, la raffinerie rallumait ses feux et retrouvait, en 1948, son rythme d'activité d'avant-guerre. Depuis lors, la modernisation et l'extension des installations ont été poursuivies sans relâche, notamment par la mise en route, en 1953, d'un cracking catalytique, et, en 1954, d'une nouvelle unité de distillation qui a porté la capacité de base de traitement de la raffinerie à 3.600.000 tonnes de brut par an. En affectant à la distillation du brut un équipement ancien de cracking thermique, que les programmes de fabrication rendent souvent disponible, il est alors possible de traiter un tonnage de brut de 4.250.000 tonnes.

En 1954, vingt ans après l'inauguration de la raffinerie de Port-Jérôme, Esso Standard S.A.F. découvrait dans le sud-ouest de la France, à Parentis, un gisement de pétrole brut, d'excellente qualité, dont la production, assurée maintenant par sa filiale Esso REP, avoisine la cadence annuelle de 1 million de tonnes.

Le souci de mettre à la disposition des consommateurs des produits de qualité toujours améliorée et en plus grande quantité, laisse à Esso Standard S.A.F. — dont le volume total des ventes s'est élevé successivement d'environ 950.000 tonnes en 1938 à 2.115.000 tonnes en 1950 et 3.445.000 tonnes en 1955 — les possibilités de nouveaux progrès dans un marché en rapide expansion.

EN BREF...

	1955	1954
SALAIRES ET DÉPENSES SOCIALES	7.968.000.000 fr	7.595.000.000 fr
* PROFONDEURS FORÉES	45.900 mètres	18.500 mètres
* PRODUCTION DE PÉTROLE BRUT	576.000 tonnes	132.000 tonnes
TRANSPORTS MARITIMES PAR LONG-COURRIERS	3.758.000 tonnes	3.042.000 tonnes
BRUT DISTILLÉ A LA RAFFINERIE DE PORT-JÉROME	3.421.000 tonnes	2.947.000 tonnes
VENTES TOTALES	3.445.000 tonnes	2.735.000 tonnes
RECETTES TOTALES	137.281.000.000 fr	112.314.000.000 fr
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	5.163.000.000 fr	5.295.000.000 fr
BÉNÉFICE NET DE L'EXERCICE	3.631.000.000 fr	2.971.254.000 fr
** DIVIDENDE BRUT PROPOSÉ A L'ASSEMBLEE	1.359.397.000 fr	1.359.397.000 fr
SOIT NET PAR ACTION	500 fr	500 fr

* PAR ESSO STANDARD S.A.F. DU 1er JANVIER AU 26 MAI 1955
PAR ESSO REP DU 27 MAI AU 31 DECEMBRE 1955

** VOIR DEUXIÈME RÉSOLUTION PAGE 50

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux prescriptions de l'article 31 des statuts, nous vous avons convoqués en Assemblée Générale ordinaire pour vous rendre compte de notre gestion pendant l'année 1955 et soumettre à votre approbation le compte de Résultats de l'exercice ainsi que le bilan au 31 décembre.

Comme de coutume, pour vous permettre d'apprécier équitablement les résultats de notre activité, nous commencerons par vous donner quelques informations et considérations générales sur l'évolution de notre industrie et les conditions dans lesquelles elle continue à travailler et à se développer.

L'année 1955 a été une année de prospérité générale. La production mondiale de pétrole brut a accompli les progrès les plus importants enregistrés jusqu'ici. Elle a atteint 763 millions de tonnes, soit 77 millions de tonnes de plus qu'en 1954. Cette progression est d'autant plus remarquable que de substantielles avances avaient été réalisées au cours des années précédentes. Le gain le plus important constaté auparavant, 65 millions de tonnes en 1951, s'est trouvé ainsi largement dépassé. La progression annuelle a été supérieure à 10% en 1955, alors qu'au cours des trente dernières années elle ne dépassa guère, en moyenne, 8 %.

Le principal pays producteur reste encore, et de loin, les Etats-Unis, bien qu'avec un gain de 6,6 %, la progression y ait été moins rapide que dans les autres régions productrices du globe. Ceci a eu pour conséquence de faire tomber la part des Etats-Unis, 332 millions de tonnes, à moins de la moitié de la production totale des pays situés en dehors de la sphère d'influence soviétique.

Le Venezuela demeure, après les Etats-Unis, le second producteur mondial avec un total de 111 millions de tonnes. Des investissements importants sont effectués pour développer la production de ce pays du continent américain.

L'U.R.S.S., troisième pays producteur, fait de très gros efforts pour augmenter rapidement sa production qui a atteint 70 millions de tonnes en 1955. Ces résultats ont été obtenus grâce au développement des gisements de la région Oural-Volga, le second Bakou, dont la production a quadruplé en cinq ans pour atteindre 40 millions de tonnes en 1955.

Avec une production totale voisine de 162 millions de tonnes, la région du Moyen-Orient continue son ascension en flèche. Sa part représente plus de 21 % du total mondial. Elle se répartit presque totalement entre les cinq principaux producteurs : Koweit (quatrième producteur mondial), Arabie Séoudite, Irak, Iran et Qatar. La majeure partie de l'augmentation de production enregistrée en 1955 provient de l'Iran qui a atteint, avec 16 millions de tonnes, la moitié du niveau de production précédant l'arrêt des opérations de l'Anglo Iranian Oil Company en 1950, niveau qui devrait être retrouvé en 1957.

En Europe Occidentale, la production ne progresse que très lentement en dépit de travaux de recherches intensifs. L'Autriche a produit 3.700.000 tonnes, l'Allemagne 3.150.000 tonnes et les Pays-Bas 1.020.000 tonnes. Le développement de la production du gisement de Parentis a permis

à la production française de dépasser également le million de tonnes, dont environ 870.000 tonnes pour la Métropole et 160.000 tonnes pour le Maroc et l'Algérie.

L'Europe Occidentale ne couvre guère encore que 6 à 7 % de ses besoins. Elle reste tributaire des pays producteurs du Moyen-Orient desquels proviennent plus de 80 % des quantités de brut mises en œuvre dans les raffineries de l'Europe de l'ouest. Voilà pourquoi une nouvelle intensification des recherches en Europe s'avère nécessaire. L'importance des terrains sédimentaires existant dans nos contrées justifie que soient entreprises des recherches aussi intensives que celles poursuivies aux Etats-Unis.

Cette augmentation persistante de la production à travers le monde s'explique non seulement par un accroissement continu de la demande en produits traditionnels mais également par le développement de nouvelles utilisations résultant du progrès technique et économique. Après la période du pétrole lampant, c'est la demande en essence qui est devenue la plus importante. Actuellement, on constate une augmentation rapide des besoins en fuels et le développement de la fabrication des produits de la pétrochimie et autres produits spéciaux. Dans un avenir peu éloigné, une utilisation grandissante de l'énergie nucléaire, tout en laissant de notables possibilités d'expansion au pétrole, modifiera encore la répartition des produits tirés du brut.

L'accroissement de la consommation a été également général. Il a dépassé largement les prévisions avec, par rapport à 1954, 8 % de hausse aux Etats-Unis et 14 % en moyenne, dans le reste du monde. Dans certains pays, des taux de progression très élevés ont été enregistrés, notamment en Allemagne où la consommation a dépassé de 24 % celle de l'année précédente. En France, le gain a été voisin de 12 %.

Le développement de la consommation s'est accompagné d'une recrudescence de la concurrence, le consommateur étant le bénéficiaire de cette compétition qui exige une sérieuse organisation des sociétés de distribution et qui s'accompagne d'une amélioration de la qualité des produits. L'industrie du pétrole a montré une fois de plus qu'elle est en mesure de suivre l'évolution du marché en faisant preuve d'une grande souplesse et en se montrant à même de répondre aux nouveaux besoins en quantité et en qualité grâce à d'importants et incessants investissements.

L'augmentation de la consommation de produits pétroliers n'est que l'une des formes de l'augmentation de la consommation d'énergie provoquée par le désir d'élévation du standard de vie avec un accroissement général de la productivité. La mécanisation et la motorisation pénètrent chaque jour davantage dans la vie de l'homme pour le libérer de tâches ingrates ou pénibles et améliorer en même temps son rendement. De plus en plus, la machine exécute des opérations dont seul l'homme pouvait se charger jusqu'à ces dernières années. Le contrôle de la machine tend même à s'effectuer par une autre machine, parfois plus sûrement que par l'homme, celui-ci consacrant son activité à des travaux de conception ou de surveillance à mesure que s'étend le domaine de l'automation. L'expansion du machinisme, et par conséquent l'amélioration de la condition humaine, sont liées au développement de la production d'énergie, qu'elle provienne de la combustion du charbon ou du fuel, de l'explosion de mélanges gazeux, de chutes d'eau, de la fission de l'atome ou de la captation des rayons solaires. Y a-t-il donc lieu de craindre, dans ces conditions, que les ressources s'avèrent insuffisantes?

La consommation mondiale d'énergie sous toutes ses formes a été évaluée, pour l'année 1955, à 4 milliards de tonnes d'équivalent charbon. Ce chiffre paraît à première vue colossal, mais ne correspond, pour une population de deux milliards et demi d'habitants, qu'à 1,6 tonne par habitant. En fait, la répartition a été très inégale. Aux Etats-Unis, elle a été de 8 tonnes par habitant et en Europe de 2,8 tonnes, en France 2,5 tonnes par habitant.

On constate que ce sont les pays à forte consommation d'énergie, par exemple les Etats-Unis et le Canada, qui présentent les chiffres les plus élevés de consommation de pétrole par habitant. Cela s'explique avant tout par les commodités d'utilisation de la calorie-pétrole. Facilement manipulable, stockable, transportable sous la forme de produits finis très divers, la calorie-pétrole trouve son emploi dans la plupart des appareils de transformation de l'énergie.

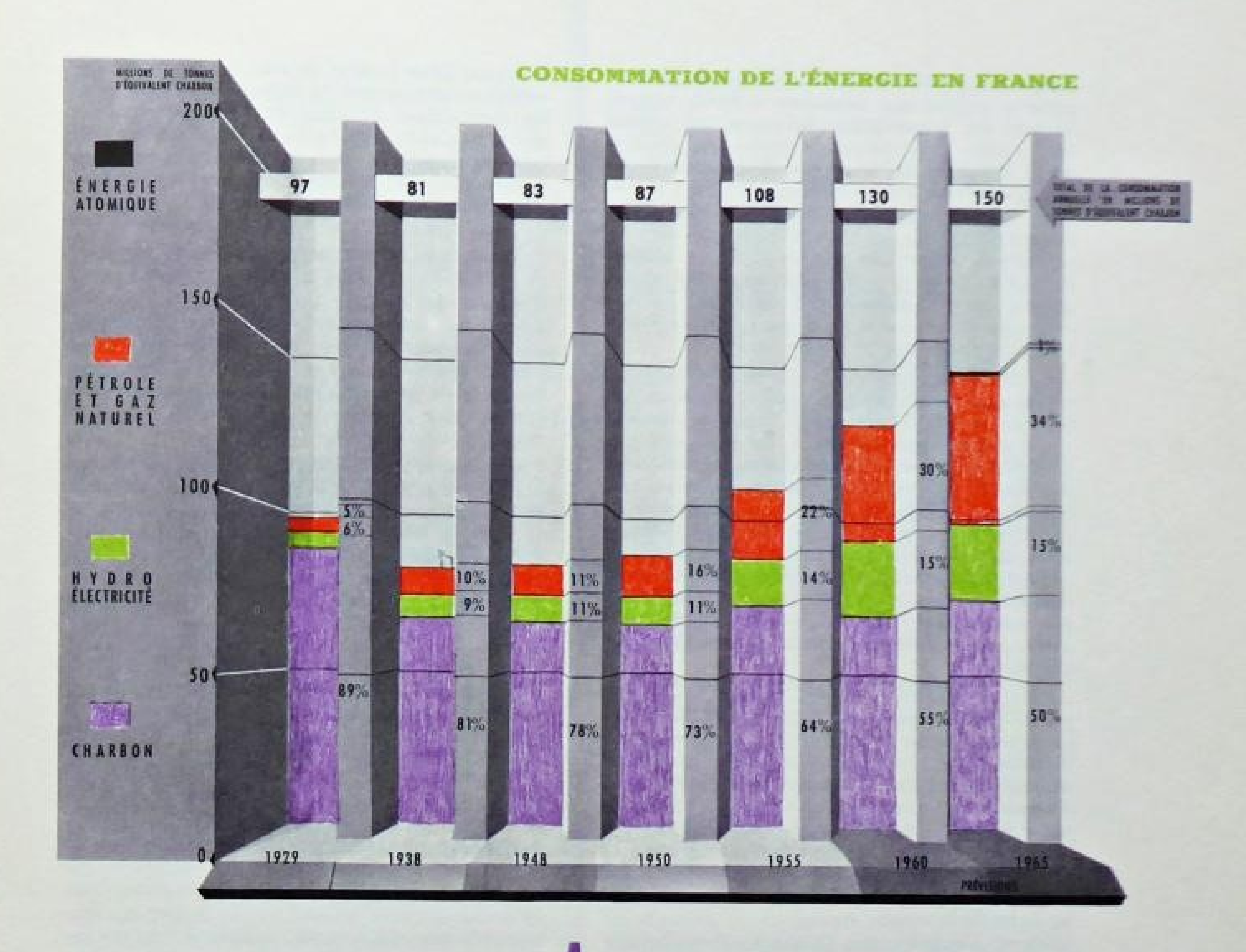
La France a consommé, en 1955, l'équivalent de 108 millions de tonnes de charbon, dont 22 % de produits pétroliers. Il semble raisonnable d'estimer qu'à moins de crise économique ou politique grave, la consommation globale d'énergie continuera à s'élever au cours des années à venir pour se situer, vers 1975, aux environs de 200 millions de tonnes d'équivalent-charbon.

La part des produits pétroliers dans le bilan énergétique français, qui a augmenté régulièrement depuis 1920, continuera très vraisemblablement à progresser pour atteindre un maximum proche de 40 % vers 1975.

La consommation annuelle des produits pétroliers atteindrait donc, à la même époque, environ 50 millions de tonnes, (correspondant à 80 millions de tonnes d'équivalent-charbon), soit une augmentation moyenne cumulée voisine de 6 % par an.

De toutes les sources d'énergie classique, c'est le pétrole, en effet, qui reste le plus apte à répondre à une expansion rapide de la demande.

Le charbon, qui sera pendant plusieurs années encore l'énergie de base, est loin d'avoir la même souplesse de production. C'est ainsi que, sous l'effet d'un accroissement de la demande, les stocks accumulés se sont, dans de nombreux pays, très rapidement amenuisés en 1955. Dans certains pays, les exportations ont dû être freinées, voire même,



comme en Grande-Bretagne, presque complètement interrompues.

Dans l'hypothèse la plus favorable, le développement de la consommation française énergétique ne pourra être assuré que très partiellement par le charbon dans les années à venir. La part de celui-ci dans notre bilan, qui était voisine de 90 % avant 1930, est descendue à 64 % en 1955 et continuera certainement à diminuer. Il est vraisemblable que le pourcentage charbon rejoindra le pourcentage pétrole vers 1975.

L'énergie nucléaire, par contre, est susceptible de satisfaire, dans quelques années, une proportion croissante de nos besoins nouveaux en énergie. La production d'électricité par réacteurs atomiques doit débuter en France à l'échelle industrielle en 1960. Mais il ne semble pas que la part de cette nouvelle forme d'énergie dans le bilan français puisse dépasser un pourcentage appréciable avant 1980. Après cette date, il est vraisemblable qu'une bonne partie de l'accroissement de nos besoins énergétiques « industriels » sera assurée par l'énergie nucléaire, mais le pétrole restera cependant prédominant, selon toutes les prévisions techniquement possibles actuellement, pour la satisfaction des besoins énergétiques « de détail », transports en particulier.

Le pétrole n'a donc pas à redouter la concurrence de l'atome. Au contraire, il devra au cours des prochaines années être à même de subvenir à lui seul à l'intégralité de l'accroissement des besoins en énergie. Il ne tiendra ce rôle que si, dès maintenant, la recherche est organisée d'une façon active et systématique en même temps que se poursuivra un vaste programme de modernisation et d'extension de nos raffineries.

Or, en matière de raffinage du pétrole, les installations vieillissent très vite. Elles sont soumises à un dur travail sous des pressions et températures élevées et subissent les effets de la corrosion. La technique de fabrication évolue rapidement et les procédés modernes se trouvent dépassés en quelques années. Comme les unités de raffinage, les moyens de transports, les réseaux de distribution nécessitent un entretien constant représentant une

lourde charge. De plus, le pétrole a besoin de laboratoires toujours plus nombreux et mieux équipés utilisant des appareillages nouveaux qui doivent être amortis sur très peu d'années. Le maintien d'une raffinerie, des stockages, d'une flotte pétrolière à un niveau d'équipement moderne et l'exploitation de ces installations exigent des investissements considérables. Une unité de distillation, un cracking catalytique, un pétrolier coûtent plusieurs milliards de francs. A ces frais s'ajoutent ceux, plus élevés encore, de la recherche du pétrole, parfois pendant de longues années avant que le succès vienne récompenser un dur et patient labeur.

En 1955, votre Société a investi pour la poursuite de ses activités de raffinage, de transport et de distribution environ 5 milliards de francs. Une somme presque aussi considérable a été dépensée par Esso REP pour les recherches et la production du pétrole. En 1956, ces mêmes activités encore développées nécessiteront des dépenses qui atteindront probablement, au total, le double de celles de l'exercice 1955. L'importance de ces investissements engagés dans le but d'améliorer la qualité, la diversité et le volume des produits mis à la disposition du consommateur, souligne les efforts continus que doit accomplir l'industrie du pétrole pour répondre à la demande.

Or, on constate que les charges supportées par le pétrole vont, chaque année, grandissant. En présence d'une fiscalité de plus en plus lourde, de coûts de production en hausse et d'importantes demandes concurrentes sur le marché des capitaux, s'assurer les fonds toujours croissants nécessités par le développement des opérations n'est pas une tâche facile. La majeure partie de ces fonds ne peut provenir que des ressources propres à l'industrie du pétrole et ceci explique l'importance de la part de l'auto-financement.

Si le pétrole doit être en mesure de répondre à l'accroissement des besoins en énergie jusqu'à la date, relativement éloignée, où il sera relayé par l'énergie nucléaire, il doit dès maintenant faire face à une nouvelle catégorie de besoins. La pétrochimie est devenue une grande industrie permettant d'obtenir une gamme excessivement variée de produits dont l'usage se répand chaque jour dans de nouveaux secteurs. Aux Etats-Unis, la consommation de ces produits représente déjà 4 % de la consommation globale de produits pétroliers. En France, la production des installations existantes correspond actuellement à environ 1,5 % de la consommation intérieure de produits pétroliers. Les constructions projetées doivent permettre d'élever rapidement ce pourcentage.

Dans ce domaine, l'atome sera l'allié du pétrole. S'il tend à prendre sa place en tant que source d'énergie, il viendra à son secours pour permettre la découverte et la fabrication, à partir de nouvelles techniques, de matières douées de qualités insoupçonnées. Déjà des expériences sont tentées aux Etats-Unis, notamment par l'Esso Research and Engineering Company, filiale de la Standard Oil Company (New Jersey) en vue de l'utilisation des radiations gamma pour le traitement du pétrole. Si les perspectives d'emploi de l'énergie atomique sur une grande échelle ne doivent pas entamer très rapidement la part du pétrole en tant que combustible, elles contribueront plus probablement à favoriser son développement en tant que matière de base nécessaire à une jeune industrie.

Actuellement, l'utilisation des gaz de raffinerie et du gaz naturel pour la fabrication de certains matériaux de synthèse présagent l'orientation du pétrole vers la chimie et la découverte de produits aux propriétés nouvelles susceptibles de révolutionner beaucoup de nos habitudes de vie. Votre Société s'est engagée dans cette voie en mettant à l'étude et en décidant la réalisation de plusieurs projets pétrochimiques.

Les besoins en pétrole brut doivent donc continuer à croître pendant de longues années. Il faudra être en mesure d'y faire face. Après la découverte de Parentis, Esso Standard a assumé un rôle particulier d'information auprès de l'opinion publique française. Nous avons intensifié nos efforts pour faire mieux connaître notre industrie et en particulier tout l'intérêt — ou, plus exactement, l'urgente nécessité — de nouvelles découvertes de pétrole en France. Nous n'avons pas manqué de rappeler, chaque fois que l'occasion s'en est présentée, à quelles conditions doit répondre la recherche pétrolière dans la Métropole et les problèmes qu'elle pose. Nous avons insisté sur l'importance des moyens techniques et financiers qu'elle requiert, de l'intervention de spécialistes expérimentés et de la répartition des risques, comme des chances de succès, entre de nombreux chercheurs. Une législation stable doit encourager et protéger les prospecteurs dans une entreprise qui comporte souvent plus d'échecs que de réussites. Ceci n'est possible qu'avec le concours d'une opinion publique éclairée ayant conscience que l'expansion économique de la France se poursuivra d'autant plus aisément qu'il y aura une production pétrolière dans la Métropole et les Territoires d'Outre-Mer.

Nous avons voulu contribuer à cette information objective de l'opinion en insérant dans nos publications le maximum de précisions sur les techniques d'exploration et de production ainsi que, périodiquement, sur la progression des travaux à Parentis et dans les autres parties du périmètre de recherches. De très nombreuses visites des installations et une exposition ont été organisées pendant la belle saison sur le lieu du gisement qui a accueilli près de 80.000 touristes et visiteurs. Cette action a été aidée par la presse de plus en plus consciente de l'importance que le pétrole joue dans la vie du pays.

Il appartient au pétrole, après avoir participé largement à la reconstruction de l'économie française au cours des dix années qui suivirent la guerre, d'assumer maintenant un rôle grandissant dans sa modernisation et son expansion. Ce sera à l'honneur des techniciens de cette grande industrie de prendre, en temps voulu, les dispositions lui permettant de répondre à cette attente.

RELATIONS SOCIALES

Les mesures de réorganisation, qui ont été exposées dans le précédent Rapport, sont devenues effectives en 1955, première année complète d'application d'une réforme qui a intéressé principalement les services commerciaux et comptables, mais dont les répercussions se sont étendues aux autres secteurs d'activité. Cette réorganisation a été complétée par le transfert à la Société Esso REP des activités assumées, les années précédentes, par le Département Exploration et Production.

Ces mesures ont été appliquées en vue d'obtenir une meilleure productivité et d'assurer entre tous les membres du personnel la répartition la plus équitable possible, compte tenu des aptitudes de chacun, de tâches toujours plus importantes. C'est ainsi qu'en 1955 des résultats industriels et commerciaux en progression sensible sur l'année précédente, comme le montre la suite de ce Rapport, ont pu être obtenus avec des effectifs moins importants et un total d'heures de travail plus réduit.

Ces réformes ont été conduites dans un climat social de compréhension mutuelle qui a facilité l'étude, avec le personnel, des dispositions envisagées, avant leur application.

La nouvelle organisation a permis d'améliorer sensiblement la rémunération des collaborateurs de toutes catégories qui ont bénéficié, par le jeu de majorations de salaires, d'une augmentation réelle de leur pouvoir d'achat au cours d'une année de stabilité du coût de la vie. Tout en recherchant une meilleure productivité des services, notre souci constant est d'assurer à chacun des conditions de travail lui procurant, avec la fierté d'appartenir à une entreprise dynamique, une rémunération s'accroissant progressivement.

Ce désir d'amélioration, tant des conditions de travail du personnel et de sa rémunération que des résultats de l'entreprise, a contribué à développer encore l'esprit d'équipe et à faire prendre conscience à chacun de l'importance de son rôle au sein de la grande organisation Esso.

Par des contacts périodiques avec les sociétés affiliées au Groupe en Europe Occidentale et en Afrique du Nord, nous nous tenons au courant des problèmes rencontrés et des solutions apportées dans le domaine des relations sociales et humaines par les sociétés animées du même état d'esprit et reliées par les mêmes intérêts. Tous les trois ans, un congrès réunit ces sociétés pour des échanges de vues fructueux. En 1955, les représentants de vingt-trois de ces sociétés d'Europe Occidentale et d'Afrique du Nord se sont rassemblés à Copenhague. Votre Société y a participé en présentant plusieurs communications sur des sujets sociaux.

COMITÉS D'ÉTABLISSEMENTS COMITÉ CENTRAL D'ENTREPRISE

Il existe, dans votre Société, 14 Comités d'Etablissements qui se réunissent mensuellement et qui délèguent des représentants pour former le Comité Central d'Entreprise, lequel se réunit deux fois par an au Siège Social.

C'est dans le meilleur climat qu'ont été conduits les travaux de ces Comités. Comme les années précédentes, ils ont permis une étude en commun des principales questions examinées par les Commissions spécialisées. La Direction attache la plus grande importance à ces réunions qui permettent de confronter utilement les points de vue sur toutes les questions importantes concernant la vie de notre entreprise et donnent l'occasion de préciser avec les représentants du personnel les raisons et la portée des décisions prises.

Les documents constituant le présent Rapport ont été communiqués au Comité Central d'Entreprise le 29 juin 1956.

EFFECTIFS

L'effectif total atteignait, au 31 décembre 1955, un total de 6.421 personnes contre 6.813 au 31 décembre 1954, soit une diminution de 392 personnes. Etant donné qu'à cette époque les effectifs totaux comprenaient ceux du Département Exploration qui ont été repris en 1955 par Esso REP, la diminution d'effectifs, si l'on déduit ce transfert de personnel, a été de 238 personnes.

Le taux de stabilité du personnel, en amélioration constante depuis la fin de la guerre, a encore progressé favorablement en 1955.

RÉMUNÉRATION

L'année 1955 a été marquée par d'importantes revalorisations de salaires et par des mesures sociales dont a bénéficié notre personnel. Les revalorisations de salaires résultent principalement : d'une part, de deux accords signés en juillet et septembre sur le plan syndical, d'autre part, de décisions prises par la Direction de votre Société.

En raison des mesures déjà adoptées par Esso Standard avant la publication du décret du 2 avril 1955 qui a majoré le montant de l'indemnité horaire s'ajoutant au salaire minimum national interprofessionnel garanti, ce décret n'a eu aucune incidence sur les rémunérations du personnel, celles-ci étant déjà établies à un niveau plus élevé.

Dans le cadre de l'Industrie du Pétrole, un premier accord de salaires a été signé au mois de Juillet 1955, relevant, à partir de ce mois, le salaire minimum du manœuvre servant de base au calcul de la hiérarchie des salaires minima (ce qui a entraîné une majoration correspondante des primes calculées sur ces minima) et majorant de 6 %, avec effet rétroactif au début de l'année 1955, les salaires effectifs payés au 31 décembre 1954.

Un second accord intersyndical, signé le 20 septembre, avec effet au 1er octobre 1955, a augmenté à nouveau le salaire minimum du manœuvre et majoré de 5 % les salaires effectifs au 30 septembre. Le relèvement des minima de salaires a entraîné une nouvelle majoration correspondante des primes calculées sur ces minima.

Par ailleurs, les accords de salaires ayant élevé les minima de classification d'un pourcentage de hausse supérieur à celui appliqué aux salaires réels, l'ordre hiérarchique des rémunérations, tel qu'il existait au début de l'année 1955, s'en est trouvé modifié. Pour tenir compte de cette situation et conformément aux recommandations faites par l'Union des Chambres Syndicales de l'Industrie du Pétrole après la signature des accords, une harmonisation des salaires a été décidée par votre Société avec effet au 1er octobre 1955.

D'autre part, des mesures particulières à Esso Standard ont été appliquées à l'ensemble du personnel :

Une prime spéciale, de même caractère que celle attribuée en 1954, a été payée aux membres du personnel sur les bases suivantes :

- à fin mars, 78 % de la moyenne mensuelle des salaires perçus pour la période allant du 1er septembre 1954 au 28 février 1955, soit 13 % des salaires de chacun de ces mois,
- à fin septembre, 84 % de la moyenne mensuelle des salaires perçus au titre de la période du 1er mars au 31 août 1955, soit 14 % des salaires de chacun de ces mois.

En outre, une partie de la prime spéciale, égale à 3 %, a été intégrée dans les salaires le 1er janvier 1955.

Comme en 1954, deux gratifications exceptionnelles ont été versées, l'une à fin juin, l'autre à fin novembre. Elles ont été calculées toutes deux de la façon suivante :

- pour les salaires inférieurs ou, au plus, égaux à 50.000 francs par mois :
  10.000 francs + 20 % du salaire du mois
- pour les salaires supérieurs à 50.000 francs par mois :
  7.500 francs + 25 % du salaire du mois.

Le montant global des appointements et salaires pour travail effectif est passé de 5.358.000.000 de francs en 1954 à 5.455.000.000 de francs en 1955. Le montant des salaires versés en 1954 comprend ceux du personnel du Département Exploration, soit plus de 84.000.000 de francs, personnel repris par Esso REP en 1955. Ces chiffres incluent, en outre, les gratifications et primes indiquées ci-dessus.

Les dépenses sociales découlant à la fois des dispositions légales ou des initiatives prises par votre Société se sont élevées à 2.513.000.000 de francs en 1955 contre 2.237.000.000 de francs l'année précédente. Elles ont représenté 46 % du montant global des appointements et salaires versés en 1955 contre 41,8 % en 1954.

DISPOSITIONS DIVERSES

En ce qui concerne la durée des congés annuels, des dispositions plus libérales ont été décidées par votre Société en faveur des ouvriers et des chefs d'équipe. Par ailleurs, un accord, conclu le 23 décembre 1955 entre l'Union des Chambres Syndicales de l'Industrie du Pétrole et les Syndicats, a fixé à 18 jours ouvrables le minimum de congés payés après un an d'ancienneté. Il a prévu, en outre, que les jours fériés légaux, lorsqu'ils entraîneront une perte de salaire, seront maintenant payés aux ouvriers à partir d'une ancienneté d'un an au lieu de trois. Il y a lieu de préciser que cette dernière mesure n'a eu aucune incidence dans votre Société puisque celle-ci, depuis le 1er juillet 1954, paie aux ouvriers sans condition d'ancienneté tous les jours fériés susceptibles d'entraîner une perte de salaire.

Les discussions sur le plan syndical, relatives à l'élaboration de la convention annexe Ingénieurs et Cadres, ont abouti à un accord le 10 juin 1955. Cette nouvelle convention, qui apporte un certain nombre d'avantages aux Ingénieurs et Cadres, vient compléter l'ensemble des dispositions régissant le statut des différentes catégories de personnel de notre Industrie.

Enfin, des mesures spéciales ont été prises en faveur des membres du personnel rappelés sous les drapeaux au cours du deuxième semestre 1955.

SÉCURITÉ

Les efforts déployés sur le plan de la sécurité ont encore amélioré la situation au point de vue des accidents du travail qui sont en régression constante d'année en année. Le nombre des accidents ayant entraîné un arrêt de travail des victimes a diminué de 14 % en 1955 par rapport à 1954.

Leur taux de fréquence, c'est-à-dire le nombre d'accidents par million d'heures de travail, est descendu de 12,4 à 11,3. En 9 ans, le nombre des accidents a diminué dans le rapport de 3 à 1; le taux de fréquence était, en effet, de 34,3 en 1946.

Il y a lieu de mentionner tout particulièrement un nouveau record de période sans accident, établi par le personnel de la raffinerie de Port-Jérôme qui a travaillé pendant 144 jours consécutifs, du 4 octobre 1955 au 25 février 1956 sans accident. Le record précédent remontait à 1951 avec 103 jours.

Les moyens d'action employés ont été très variés. De nombreuses affiches adaptées à nos activités ont été éditées et diffusées dans tous nos établissements. Le Bulletin de Sécurité, mensuel, abondamment illustré, réservé en principe aux Cadres et à la Maîtrise, est commenté à tous les employés et ouvriers. Le numéro de Noël, particulièrement étudié et attrayant, a été adressé au domicile de chacun des membres du personnel. En outre, de nombreux articles sur la sécurité sont insérés dans la revue Esso que reçoit chaque membre du personnel et des films sont également présentés.

Les raffineries, usines et dépôts font l'objet de visites d'inspection périodiques. Celles-ci se sont élevées à 121 en 1955 contre 113 en 1954. Des comités de sécurité se réunissent régulièrement au Siège, aux Raffineries de Port-Jérôme et La Mailleraye, dans les usines et dépôts importants à Gennevilliers, Port-St-Louis-du-Rhône, Marseille, St-Ouen et Orly.

FORMATION PROFESSIONNELLE

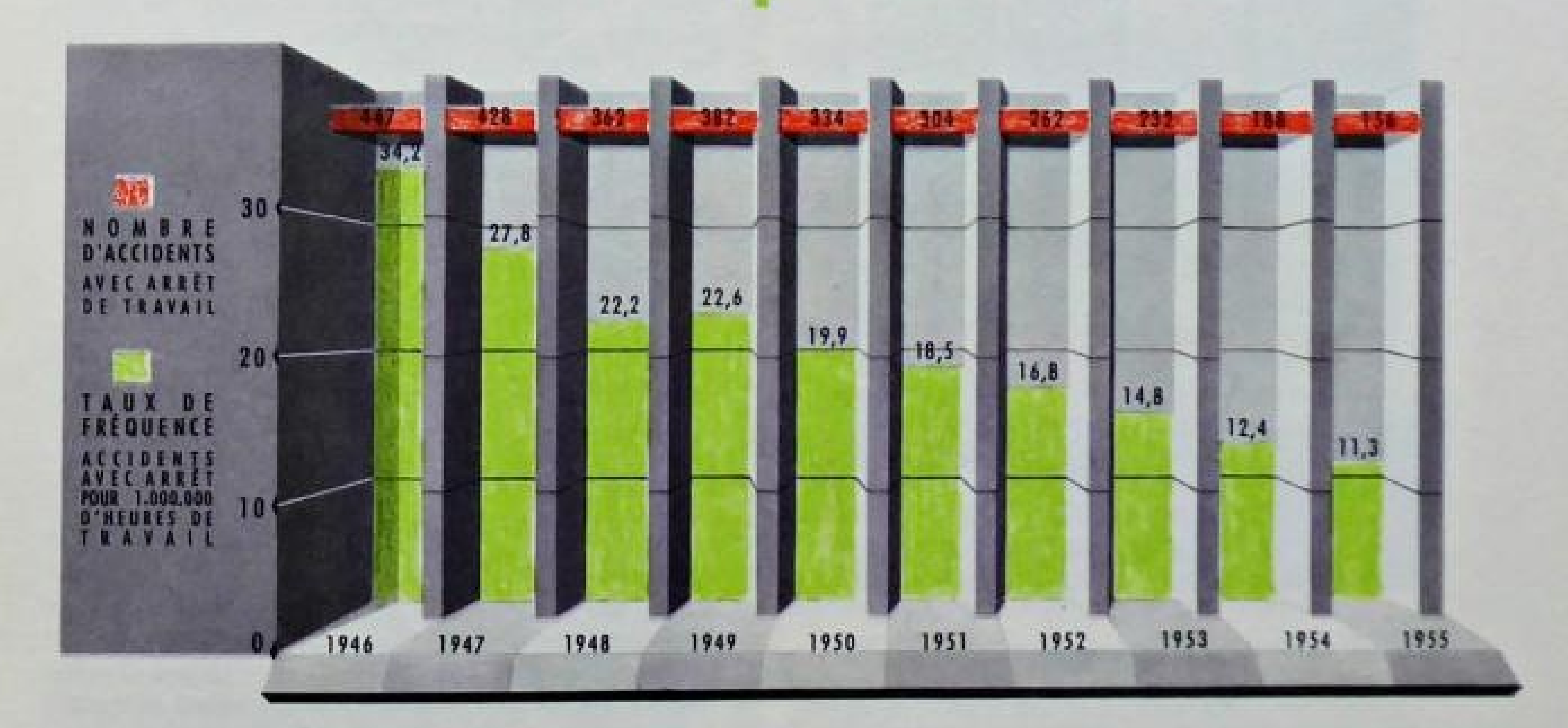
La formation et le perfectionnement du personnel ont reçu, dans l'ensemble, un large développement bien que, dans certaines activités, ils soient demeurés un peu en dehors des préoccupations dominantes par suite des mesures de réorganisation encore en cours d'exécution.

Dans le domaine des techniques industrielles, de nombreux cours de durée variable, à temps complet ou partiel, ont été donnés à la raffinerie de Port-Jérôme, aux régleurs en instruments de contrôle, électriciens de chantier, au personnel des différentes unités (distillation initiale, paranox, polymérisation) aux élingueurs, aides-chimistes, etc. En outre, de nombreux collaborateurs ont suivi des stages à l'extérieur ou ont participé à des congrès.

Enfin, l'école d'apprentissage de Port-Jérôme a groupé au cours de l'année 1954-1955, 39 élèves répartis en trois cycles. Les onze élèves du troisième cycle, présentés aux épreuves du certificat d'aptitude professionnelle, ont tous été reçus.

En matière commerciale, les cours de perfectionnement ont concerné notamment le personnel vendeurs et celui de l'aérodrome d'Orly. Un stage, selon la méthode du « séminaire », a préparé un certain nombre de cadres des régions commerciales au développement d'un programme destiné à la formation du personnel de service-station.

Pour les techniques administratives et comptables, des cours de perfectionnement ont été donnés à certains membres du personnel du Siège Social et de la raffinerie de Port-Jérôme.

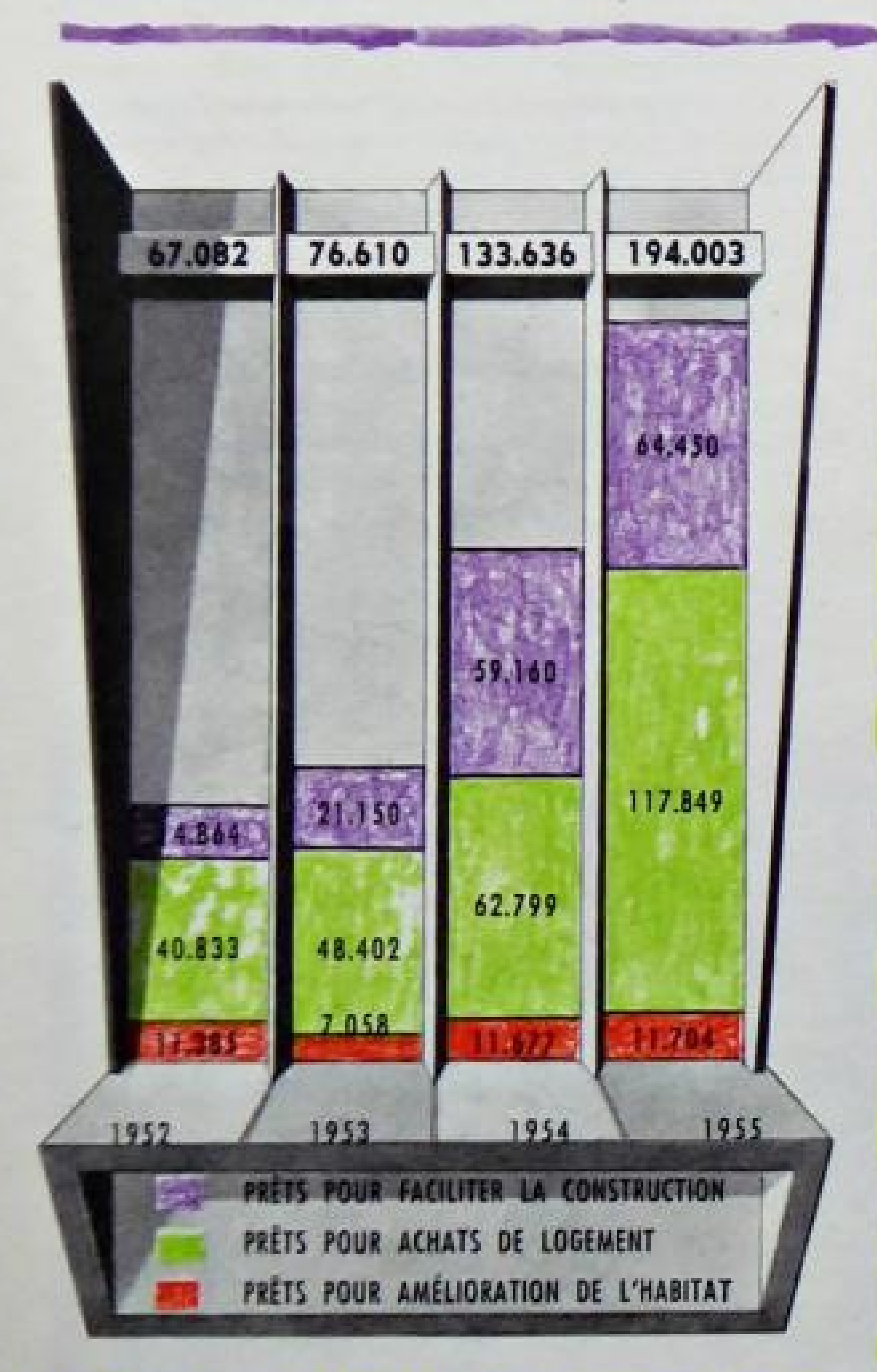


TAUX DE FRÉQUENCE ET NOMBRE DES ACCIDENTS DE 1946 A 1955

En ce qui concerne le perfectionnement général, des stages ont été réservés aux agents de maîtrise récemment promus et de nombreux collaborateurs ont suivi des cours à l'extérieur de la Société.

Les séjours à l'étranger ont été amplement développés. 24 ingénieurs et cadres ont été envoyés aux Etats-Unis pour des stages de durée variable, tant auprès des organisations de la Standard Oil Company (New Jersey) que dans les universités américaines. Par ailleurs, 9 ingénieurs se sont rendus aux Etats-Unis à l'occasion de congrès techniques. Une dizaine de collaborateurs appartenant aux différentes Directions ont suivi des cours, journées d'études ou séances de travail dans différents pays d'Europe, en particulier en Grande-Bretagne.

Nous avons continué à participer aux frais d'études poursuivies volontairement par certains membres du personnel. 31 personnes ont bénéficié de notre aide. De même, 80 bourses d'enseignement ont été attribuées à des enfants du personnel.



PRÊTS CONSENTIS AU PERSONNEL AU COURS DES QUATRE DERNIÈRES ANNÉES

(EN MILLIERS DE FRANCS)

Enfin, nous avons accueilli 52 stagiaires, élèves de Grandes Ecoles, dont 5 étudiants étrangers.

Le plan de suggestions retient chaque année l'attention d'une fraction plus importante du personnel. En 1955, le nombre de suggestions reçues s'est élevé à 1.681 contre 1.348 l'année précédente. Sur ce total, 415 suggestions ont été primées et donnèrent lieu à l'attribution de 2.489.000 francs à leurs auteurs.

LOGEMENT

Votre Société a continué à accorder en 1955 des prêts aux membres du personnel afin de faciliter essentiellement la construction ou l'acquisition d'un logement. Les sommes octroyées sont en hausse sensible chaque année et représentent une importante charge pour nos services financiers. Le montant des prêts, effectués au cours des quatre dernières années, s'élève à 471.331.000 francs, se répartissent conformément au tableau ci-contre.

En supplément, des versements ont été effectués à des organismes extérieurs, notamment pour la construction d'habitations à loyers modérés.

Ils se sont élevés à :

— 1.865.000 francs en 1953
— 9.145.000 francs en 1954
— 27.257.000 francs en 1955.

SERVICES MÉDICAUX ET SOCIAUX

Les services médicaux et sociaux ont été aussi actifs que par le passé. Les activités médicales sont coordonnées par les services du Siège Social qui ont effectué au cours de l'année de très nombreuses visites, examens radiologiques ou études de laboratoire. Les consultations et soins ont été prodigués par un personnel expérimenté disposant d'un matériel moderne enrichi chaque année de nouveaux appareils.

Pour les installations de province, en dehors des raffineries et usines qui disposent de médecins à temps complet, nous adhérons à 62 services médicaux interentreprises et faisons appel, en principe, à une quinzaine de médecins privés pour les visites systématiques. Les chauffeurs font l'objet d'une attention très particulière et, au-dessus de 45 ans, sont soumis à deux visites annuelles au minimum.

D'autre part, nos services sociaux, dotés d'un personnel spécialisé, assurent avec beaucoup de dévouement une tâche très prenante. En dehors de nombreuses visites et consultations, le service social assure notamment l'organisation de deux colonies de vacances, à Saint-Gilles en Vendée et à Tullins dans l'Isère, où sont reçus, lors de deux séjours successifs, les enfants de notre personnel. En outre, un camp d'adolescents âgés de 14 à 16 ans a été, comme les années précédentes, organisé en forêt à Brétignolles en Vendée. Ces deux colonies et le camp ont reçu, au total, 705 enfants.

EXPLORATION ET PRODUCTION

Lors de l'Assemblée Générale du 14 avril 1955, vous avez bien voulu approuver le transfert des activités de recherches et de production, poursuivies jusque-là par votre Société, à une société filiale qui devait être créée à cet effet.

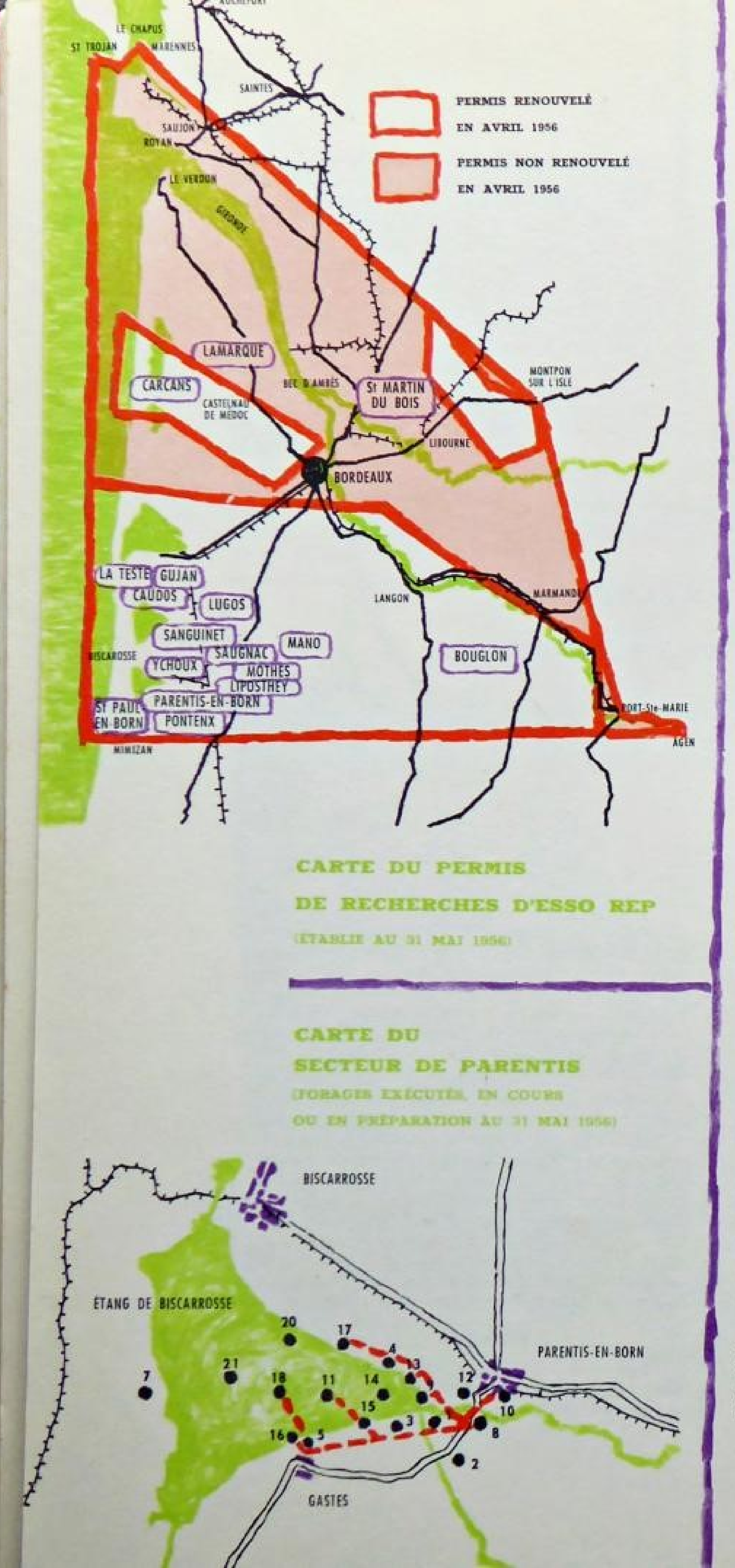
La Société Esso de Recherches et d'Exploitation Pétrolières Esso REP a été constituée le mois suivant, avec un capital initial de 3.123.900.000 francs qui a été porté, en décembre, à 3.510.000.000 de francs par la participation du Bureau de Recherches de Pétrole et de la Société Financière des Pétroles (FINAREP). Par suite des accords passés avec l'Etat, votre Société était tenue de lui réserver, en cas de succès, une participation dans le capital d'une société spéciale qui devait être créée pour l'exploitation des découvertes. La participation de l'Etat a été fixée à 10 % et celle de FINAREP à 1 %. Le pourcentage du capital d'Esso REP détenu par Esso Standard est ainsi de 89 %.

Le permis de recherches, accordé pour cinq ans à Esso Standard en 1951, a été transféré à Esso REP par décret publié au « Journal Officiel » du 17 décembre 1955. Il arrivait à expiration en février dernier. Conformément à la nouvelle législation adoptée au mois de mai 1955, une demande de prorogation comportant l'abandon de 50 % de la superficie primitivement octroyée, a été déposée auprès des Pouvoirs Publics au mois d'octobre. Cette prorogation a été accordée par décret du 10 avril 1956 pour trois périmètres séparés : le périmètre Sud ou des Landes de Gascogne, le périmètre Nord ou de Carcans, le périmètre Nord-Est ou de Coutras.

L'année 1955 a été consacrée plus particulièrement aux opérations de développement du gisement de Parentis découvert l'année précédente. En même temps qu'était augmentée rapidement la production qui, à la fin de décembre, atteignait la cadence annuelle de 1 million de mètres cubes, les travaux de recherches s'intensifiaient dans le reste du périmètre, à la fois par sismique et par forage. Les efforts entrepris ont été couronnés par la découverte, au mois de mai 1955, d'un nouveau gisement à Mothes, à 13 kilomètres à l'est de Parentis.

FORAGE

Poursuivant sa politique, Esso REP a fait exécuter ses forages, aux emplacements qu'elle a choisis, par des entreprises spécialisées.



CARTE DU PERMIS
DE RECHERCHES D'ESSO REP
(ÉTABLIE AU 31 MAI 1956)

CARTE DU
SECTEUR DE PARENTIS
(FORAGES EXÉCUTÉS, EN COURS
OU EN PRÉPARATION AU 31 MAI 1956)

La comparaison des forages exécutés en 1955, par rapport à 1954, met en lumière le rapide développement des travaux poursuivis par votre Société. Au total, 22 puits ont été entrepris ou terminés en 1955, contre 10 puits l'année précédente. Ces 22 forages représentent un total de 45.940 mètres forés contre 18.574 mètres forés en 1954. Les forages de développement totalisent 31.863 mètres, soit 9 puits terminés plus 2 puits en cours à la fin de l'année. Les forages d'exploration ont représenté 14.077 mètres avec 8 puits terminés et 3 en cours à la fin de l'année.

Plus de 3.500 mètres ont été carottés dans l'année. Il a été consommé près d'une centaine de couronnes, dont 13 couronnes à diamant, plus d'un millier de trépans et environ 2.000 tonnes d'acier pour les tubages.

En 1954, 6 forages avaient été exécutés ou commencés sur le gisement de Parentis. En 1955, 9 autres forages furent entrepris. Leurs emplacements, à des distances sensiblement régulières, furent choisis de façon à délimiter peu à peu l'importance du gisement et à le mettre en production d'une façon rationnelle et progressive.

Pour la première fois en Europe, des forages ont été exécutés sur l'eau au milieu de l'étang de Biscarrosse, sous lequel se trouve la partie la plus prolifique du gisement. Le premier puits, Parentis 11, a été foré en installant l'ensemble des appareils, derrick et machinerie annexe, sur une vaste plate-forme située à 2 mètres au-dessus du niveau de l'eau. Les trois autres forages entrepris depuis, Parentis 18, Parentis 20 et Parentis 21, ont été exécutés à l'aide de plates-formes plus réduites, moins coûteuses, supportant l'appareil de forage et le derrick, le reste du matériel étant installé sur un vaste chaland de 45 mètres de long sur 18 mètres de large, d'un poids en charge de 800 tonnes, pouvant être ainsi aisément déplacé pour d'autres forages. Des précautions strictes ont été adoptées pour éviter la pollution des eaux par les boues de forage, ou autres déchets, évacués sur la rive.

Un forage, utilisant la technique du forage dévié, Parentis 16, a été entrepris à partir de la rive sud de l'étang de façon à atteindre des couches se trouvant sous celui-ci à une distance horizontale de 475 mètres. Après achèvement dans des conditions difficiles, ce puits s'est révélé bon producteur.

Les emplacements des autres forages, exécutés en dehors du champ de Parentis, ont été choisis, compte tenu des indications des travaux sismiques en vue d'explorer certaines structures susceptibles d'amener la découverte de nouveaux champs et de fournir des indications géologiques nécessaires au choix des zones à conserver lors de la demande de renouvellement du permis.

C'est ainsi que fut décidé le forage du premier puits de Mothes qui permit de découvrir, en mai 1955, une nouvelle région productrice. La présence du brut a pu être repérée grâce à des mesures électriques ayant pour but de déceler les niveaux intéressants qui ont fait l'objet d'un essai après perforation du puits par charges creuses. Un deuxième puits, qui a rencontré également le pétrole, a été foré sur cette structure en fin d'année, et un troisième forage a été commencé au mois de mars dernier.

Dans le reste du périmètre, des forages d'exploration ont été terminés successivement à Carcans, Bouglon, Pontenx, Saint-Martin-du-Bois, Lamarque, Saugnac et Ychoux. Ils n'ont donné lieu à aucune production de pétrole.

PRODUCTION

L'augmentation du nombre des puits forés sur le gisement de Parentis a permis de développer progressivement la production qui, à la fin de l'année, atteignait le rythme annuel de 860.000 tonnes (1 million de mètres cubes).

Pour l'ensemble de l'année 1955, la production totale s'est élevée à 576.495 tonnes, dont 11.676 tonnes pour le gisement de Mothes. Depuis la découverte de Parentis, en mars 1954, jusqu'à la fin 1955, la production cumulée de Parentis et Mothes a atteint 708.007 tonnes. La moyenne de production journalière est passée de 850 tonnes au début de l'année à 2.355 tonnes à la fin de l'année.

A cette même date, 12 puits étaient producteurs sur le gisement de Parentis. Ils se répartissaient comme suit :
— 4 puits produisaient moins de 100 tonnes par jour,
— 5 puits produisaient de 100 à 300 tonnes par jour,
— 3 puits produisaient de 300 à 500 tonnes par jour.

Les résultats des forages ont confirmé que l'axe de l'anticlinal, de forme assez classique, passe sous le milieu de l'étang de Biscarrosse, orienté d'est en ouest. Les puits n° 9 et 11 placés sensiblement sur cet axe se sont révélés excellents producteurs.

Le puits de Mothes 1 produit en moyenne 45 tonnes par jour. Par contre, le puits de Mothes 2 n'a pas pu être mis en production.

Le débit de production des différents puits a été fixé, après des études techniques minutieuses, de façon à obtenir un taux d'extraction qui assure la récupération maximum. Il importe de ne pas produire trop vite et de s'en tenir prudemment aux débits conduisant à une exploitation rationnelle du gisement.

Les mesures de pression effectuées périodiquement dans chaque puits ont permis d'apprécier le comportement du gisement en fonction de la mise en production de nouveaux puits et de l'augmentation de la cadence d'extraction. Ces études ont montré qu'il existe une bonne communication entre les divers puits du gisement, le réservoir étant constitué en majorité de calcaires dont la fracturation et la dolomitisation conditionnent la perméabilité.

La dernière campagne de mesures a montré que la pression statique moyenne du gisement évoluait normalement en fonction des quantités extraites depuis la mise en production initiale en avril 1954. Elle était, fin décembre 1955, de 216 kilogrammes par centimètre carré pour le gisement de Parentis et de 223 kilogrammes par centimètre carré pour le gisement de Mothes. Pour ces deux champs, le pourcentage d'eau dans la production est très faible (moins de 1 % en moyenne). La densité du brut produit est de 0,860 pour le brut de Parentis et 0,928 pour le brut de Mothes.

Des études ont été entreprises sur les possibilités techniques et économiques d'utilisation du gaz provenant du brut de Parentis. Il importait, pendant la phase préliminaire de la production, de s'assurer que des quantités suffisantes pouvaient être disponibles pour la vente pendant une période permettant l'amortissement du réseau de distribution. Il s'avère maintenant qu'elles pourront être utilisées à faible distance des séparateurs du dépôt de Parentis au profit des industries de la région. Un contrat a été signé avec la Société Nationale des Gaz du Sud-Ouest pour la vente de ce gaz d'ordre et pour compte d'Esso REP.

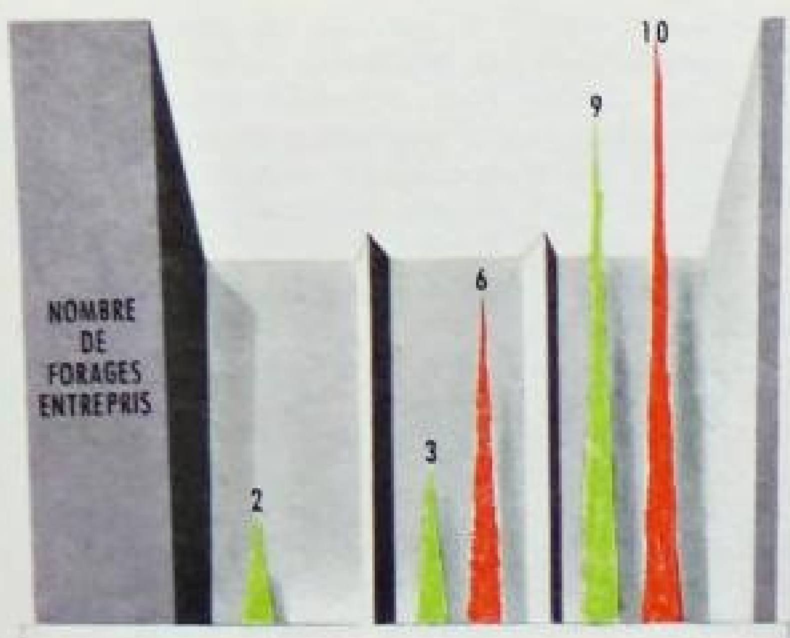
Un réseau de conduites d'évacuation, longeant les rives nord-est et sud-est du lac de Biscarrosse, avec une partie des conduites immergées dans le lac pour recueillir la production des puits de Parentis 11, Parentis 18 et de Parentis 20, amène le brut au parc de stockage, d'une capacité de 13.600 mètres cubes et jusqu'à la gare de Parentis. De là, il est chargé dans des wagons-citernes à destination des Docks des Pétroles d'Ambès. Sur les 576.495 tonnes de brut de Parentis et Mothes produites en 1955, 388.865 tonnes ont été expédiées vers la raffinerie de Port-Jérôme et 170.277 tonnes ont été livrées à d'autres sociétés de raffinage.

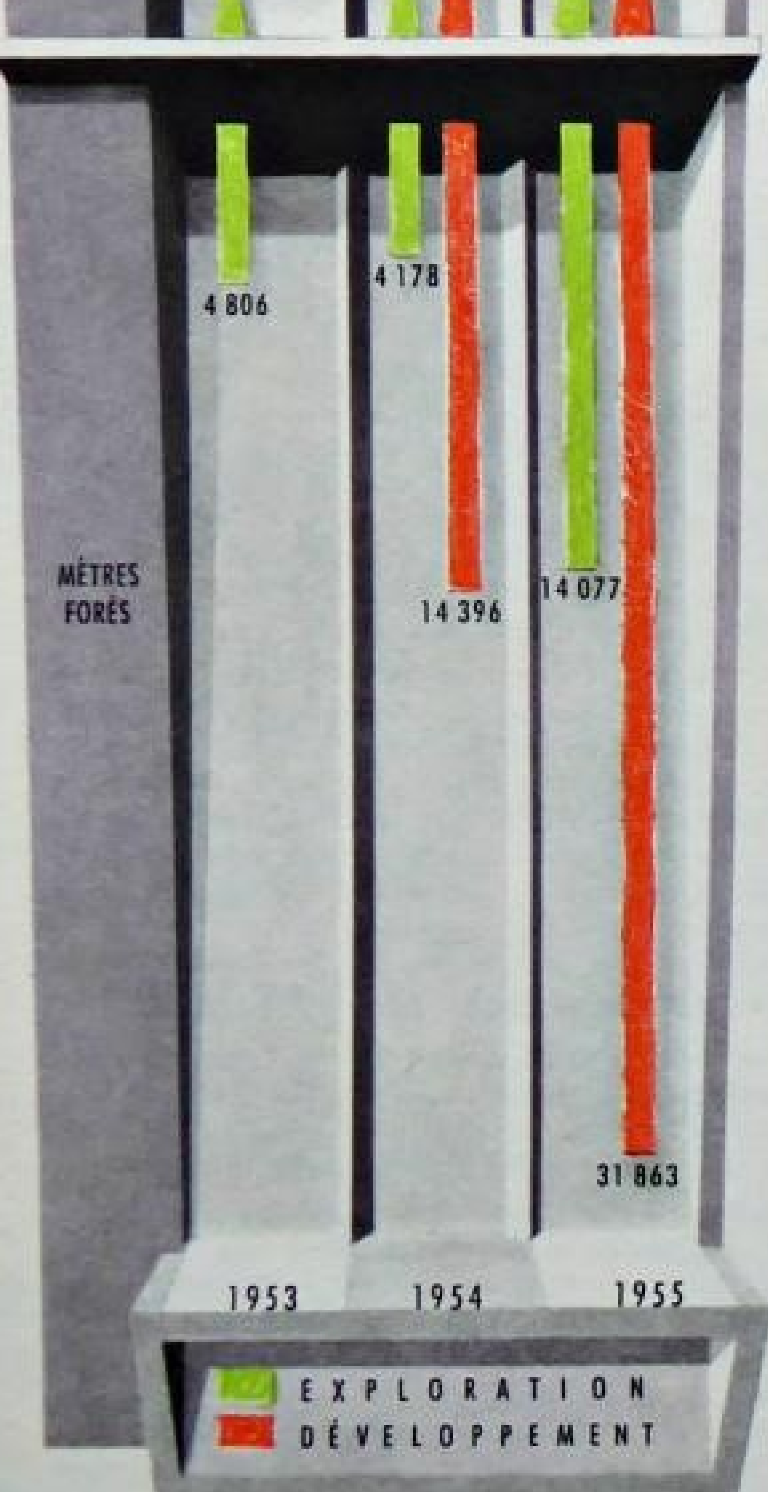
La demande de concession déposée par votre Société auprès des Pouvoirs Publics, le 17 mai 1954, pour l'exploitation du gisement de Parentis n'avait pas encore fait l'objet d'une décision au 31mai 1956. A cette date Esso REP exploitait donc toujours sous le régime transitoire de la loi du 17 août 1954, qui permet la mise en production des gisements avant que soit accordée la concession.

GÉOPHYSIQUE ET GÉOLOGIE

La majeure partie des travaux de reconnaissance en surface qu'il convenait d'effectuer à l'intérieur ou aux abords du périmètre de recherches a été exécutée au cours des années précédentes.

L'activité de géologie a donc été essentiellement consacrée à la surveillance des sondages d'exploration et de développement. De minutieuses études ont été poursuivies en laboratoire sur les éléments récoltés lors des forages. Elles ont compris notamment l'établissement de coupes stratigraphiques, des examens micro-paléontologiques, des mesures de porosité et de perméabilité, des tests au chloroforme, tamisages, calcimétries, etc. Les renseignements recueillis ont apporté des éléments intéressants, permettant de compléter les indications données par la géophysique sur la position et l'étendue de certaines couches de terrains d'origine sédimentaire. Ces travaux ont été poursuivis par des spécialistes appartenant à Esso REP qui a





FORAGES ENTREPRIS ET PROFONDEURS FORÉES DEPUIS LE DÉBUT DES RECHERCHES

assuré également le contrôle permanent des opérations de géophysique exécutées par des entreprises extérieures. A la fin de l'année, cinq équipes de prospection sismique étaient en activité. Elles se sont réparties sur l'ensemble du périmètre de recherches, en intensifiant en fin d'année leurs études dans le sud-ouest de celui-ci. Au cours de l'été, une mission spécialement équipée à cet effet a entrepris des opérations de sismique sous-marine le long de la côte et dans les étangs situés dans la partie ouest du périmètre. Toutes ces équipes ont foré, pendant l'année, plus de 9.000 trous représantant une profondeur totale de l'ordre de 125.000 mètres. Elles ont procédé à près de 15.000 tirs et couvert plus de 3.000 kilomètres de profils continus.

Les études de surface, poursuivies en dehors du périmètre, nous avaient amenés à déposer, en mars 1954, une demande de permis de recherches pour le Périgord. A la fin de la même année, une autre demande avait été introduite pour un secteur du Bassin Parisien. Une partie des surfaces couvertes par la demande de permis du Périgord a été attribuée à deux autres sociétés. Aucune décision des Pouvoirs Publics n'est encore intervenue pour la demande concernant le Bassin Parisien.

ORGANISATION ADMINISTRATIVE

L'intensification des activités de recherches et de production a entraîné une augmentation importante des effectifs, à la fois pour le personnel spécialisé et pour le personnel administratif. A la fin de 1955, l'ensemble des effectifs, y compris ceux dépendant des entreprises extérieures, comptait 559 personnes contre 400 au début de l'année. Sur ce total, le personnel appartenant à l'organisation Esso représentait 276 personnes. En outre, Esso REP s'est assuré le précieux concours de quelques techniciens américains spécialisés dans la production et l'interprétation des résultats sismiques.

Comme les années précédentes, les travaux nécessitant une technique particulière ont été exécutés par des entreprises spécialisées. Les travaux de forage ont été poursuivis par le personnel appartenant aux sociétés auxquelles sont loués les appareils. Les travaux de construction ont été commandés à des entreprises extérieures. Par contre la majorité des travaux de production et d'expédition, ainsi que les services généraux, ont été effectués par du personnel Esso REP. Les études de laboratoire et les interprétations des données, recueillies en surface lors des prospections ou en profondeur lors des forages, sont faites par des spécialistes appartenant à Esso REP. Les services administratifs sont centralisés à Bordeaux.

L'effort financier s'est accru en raison du développement des opérations. Les dépenses d'exploration et d'investissement pour la production de pétrole brut ont atteint, pour la seule année 1955, près du double des sommes dépensées pendant les quatre années précédentes depuis le début des opérations en 1951.

APPROVISIONNEMENTS ET TRANSPORTS

Pour les cinq dernières années, les achats de brut se répartissent de la façon suivante (en tonnes métriques) :

PROVENANCE	1951		1952		1953		1954		1955	
IMPORTATION :										
MOYEN-ORIENT	1.592.414	70,5 %	1.803.131	78 %	2.154.808	82.5 %	2.427.712	82.8 %	2.862.906	77,7 %
VENEZUELA	613.553	27,5 %	460.599	20 %	427.146	16.5 %	331.898	11.3 %	387.695	10.5 %
AUTRES ORIGINES	47.163	2 %	40.684	2 %	27.594	1 %	46.003	1.6 %	44.731	1.2 %
TOTAL :	2.253.130	100 %	2.304.414	100 %	2.609.548	100 %	2.805.613	95,7 %	3.295.332	89,4 %
BRUTS NATIONAUX DE PARENTIS ET DE MOTHES	—		—		—		127.375	4.3 %	388.815	10.6 %
TOTAL ACHATS	2.253.130	100 %	2.304.414	100 %	2.609.548	100 %	2.932.988	100 %	3.684.147	100 %
DONT :										
PÉTROLE BRUT CÉDÉ PAR D'AUTRES RAFFINERIES	34.195		94.595		100.995		146.090		163.832	
ET										
PÉTROLE BRUT DESTINÉ A PORT-JÉROME (STOCKS FLOTTANTS COMPRIS)	2.218.935		2.209.819		2.508.553		2.786.898		3.520.315	

1° Les chiffres ci-dessus ne comprennent pas les quantités suivantes de pétrole brut expédiées à Port-Jérôme pour raffinage pour le compte de tiers :

en 1951	30.196 tonnes métriques
en 1952	77.839 —
en 1953	90.663 —
en 1954	113.324 —
en 1955	31.153 —

2° Les tonnages reçus dans le cadre des échanges de brut conclus avec des confrères raffineurs figurent dans le total des achats. Les quantités restituées sont incluses dans la rubrique « pétrole brut cédé à d'autres raffineries ».

Cette rubrique comprend également les tonnages cédés à d'autres raffineries en vertu des obligations administratives de notre licence de raffinage.

APPROVISIONNEMENTS PÉTROLIERS

Les achats de votre Société en pétrole brut se sont élevés en 1955 à 3.684.147 tonnes, représentant une augmentation de 25,6 % sur ceux de l'année précédente. Ce tonnage, dont 163.832 tonnes ont été cédées à des raffineries autres que celle de Port-Jérôme, comprend 3.295.332 tonnes de pétrole brut importé et 388.815 tonnes de bruts nationaux en provenance des gisements de Parentis et de Mothes.

La part du brut de Parentis, avec le brut de Mothes (dont les réceptions commencèrent au mois de juin) dans le total des approvisionnements est ainsi passée de 4,3 % en 1954 à 10,6 % en 1955. Bien que les importations de brut du Moyen-Orient aient continué à progresser, il en est résulté une diminution de leur part relative qui, avec 2.862.906 tonnes en 1955, ne représentant plus que 77,7 % du total des achats, contre 82,8 % en 1954.

La valeur globale FOB des achats de brut du Moyen-Orient a été de 14.253.000.000 de francs. Une proportion importante de cette somme a pu être réglée en francs, soit 40,8 %, pourcentage en hausse sur l'année précédente.

La part relative des bruts reçus d'autres origines est restée sensiblement constante. Elle est constituée de bruts importés de l'hémisphère américain, Venezuela et Etats-Unis, pour des raisons de qualité en vue de la fabrication de certaines catégories de lubrifiants.

L'augmentation des tonnages de pétrole brut reçus à Port-Jérôme et l'utilisation par votre Société de navires d'une capacité de transport et de déchargement toujours plus grande, ont entraîné une extension des stockages mis à notre disposition dans le port pétrolier du Havre, d'où les bruts sont acheminés jusqu'à la raffinerie par un pipe-line appartenant à votre Société. Ces stockages ont été portés à 86.000 mètres cubes en augmentation de 37.000 mètres cubes.

Les importations de produits finis n'ont compris que 71.800 tonnes, dont 64.760 tonnes d'essence aviation.

TRANSPORTS MARITIMES

Les transports maritimes de pétrole brut, y compris le brut national, et de produits finis, effectués par long-courriers, se sont élevés à 3.758.267 tonnes, soit une augmentation de plus de 23 % sur l'année précédente. Ce chiffre se décompose en 2.335.981 tonnes transportées par nos navires ou par des navires affrétés à long terme et 1.422.286 tonnes transportées par des bâtiments affrétés au voyage ou à court terme.

Les transports par caboteurs, à la fois pour le compte de votre Société et pour le compte de tiers, ont atteint 847.564 tonnes. Ce chiffre comprend les quantités de brut de Parentis transférées des Docks des Pétroles d'Ambès jusqu'au Havre, soit 55.136 tonnes.

L'année dernière, nous vous avions annoncé la mise en service, au mois d'août 1954, du pétrolier « Esso Paris » de 26.847 tonnes de port en lourd. A la fin de l'année 1955, nous avons mis également en service une deuxième unité moderne, l' « Esso France », super-pétrolier de 37.440 tonnes de port en lourd. La vitesse maximum de ce bâtiment, atteinte lors des essais à pleine charge, a été de 18,2 nœuds, ce qui le classe parmi les bâtiments les plus rapides de sa catégorie.

Les avantages retirés de l'exploitation de ces deux unités modernes d'une capacité élevée et les prévisions de transport de quantités rapidement croissantes de pétrole brut au cours des prochaines années amènent votre Société à envisager une rapide modernisation et extension de sa flotte, alors qu'actuellement une part importante de ses approvisionnements en brut est transportée sur des navires affrétés sous contrat à long terme.

Au cours des quinze dernières années, la flotte pétrolière mondiale a connu un développement très rapide. Elle dépasse maintenant 40 millions de tonnes de port en lourd en ne comptant pas les bâtiments d'une capacité inférieure à 6.000 tonnes. Ce tonnage est plus de deux fois supérieur à celui qui existait au début de la deuxième guerre mondiale. Les bâtiments de capacité limitée et relativement lents, construits au cours de celle-ci, ont vieilli très rapidement et devront être mis hors service vers 1960-1965.

Les frais élevés d'exploitation d'une flotte pétrolière incitent à construire des bâtiments de grande capacité, de façon à répartir ces frais sur un tonnage important et réduire au minimum le coût de transport à la tonne de brut. L'accélération de la rotation des bâtiments, grâce à une plus grande puissance des organes de propulsion et à l'exécution rapide des opérations de chargement et de déchargement, contribue à diminuer le coût de transport qui compte pour une part importante dans le prix de revient du brut. Sur un même parcours, un super-pétrolier moderne de l'ordre de 37.000 tonnes de port en lourd a une capacité de transport annuelle près de trois fois supérieure à celle d'un navire ancien de 16.000 tonnes de vitesse réduite.

De nombreux autres facteurs interviennent dans la mise sur pied d'un programme de construction de pétroliers de grandes dimensions. Nos bâtiments, par exemple, devront être affectés au transport du brut du Moyen-Orient et se rendre jusqu'au Golfe Persique. Leur tirant d'eau, et par conséquent leur tonnage, est limité par la profondeur du Canal de Suez qui n'admet pas de navires possédant un tirant

d'eau supérieur à 35 pieds, maximum correspondant à des navires de l'importance de l'« Esso France ». L'accroissement de la vitesse horaire de déchargement, qui accompagne l'augmentation de la capacité, nécessite la construction d'importantes installations terminales, installations de pompage et de stockage susceptibles de recevoir des volumes élevés de pétrole dans des délais très courts.

Compte tenu des délais de construction, il nous appartient d'arrêter dès maintenant un programme de construction de navires, dont le besoin se fera sentir impérieusement au cours des prochaines années. Votre Société a commandé un nouveau bâtiment de 38.000 tonnes, l' « Esso Parentis » et a décidé la mise en chantier de trois autres navires de 38.000 tonnes qui seront livrés d'ici 1960, si les crédits d'aide à la construction navale permettent aux chantiers de confirmer leurs propositions.

TRANSPORTS INTÉRIEURS EN VRAC

Les transports intérieurs de produits finis, en vrac, se sont élevés à 2.333.000 tonnes métriques contre 1.858.000 tonnes métriques en 1954, soit une progression de 25,5 %.

Ils ont été répartis par moyen de transport comme suit (en tonnes) :

MOYENS DE TRANSPORT	ANNÉE 1954 TONNES	ANNÉE 1954 %	ANNÉE 1955 TONNES	ANNÉE 1955 %
PIPE-LINE TRAPIL.	130.000	7	229.000	9,9
VOIE FLUVIALE. . .	686.000	37	909.000	39
VOIE FERRÉE. . . .	587.000	32	674.000	28,8
ROUTE.	455.000	24	521.000	22,3
	1.858.000	100	2.333.000	100

Ce tableau montre que la part du trafic fluvial a augmenté notablement bien que les expéditions par le pipe-line TRAPIL se soient accrues de 76 %. Le pipe-line Le Havre-Paris a été complété par la mise en service en 1955 d'une branche desservant la région sud de Paris, ce qui facilite la distribution des produits pétroliers dans l'ensemble de la région parisienne.

La flotte fluviale de votre Société n'a subi aucun changement pendant l'année 1955, au cours de laquelle elle était composée de 41 unités.

Le parc des wagons-citernes exploité par votre Société s'élevait à la fin de l'année à 948 unités, représentant une capacité totale de 24.150 mètres cubes contre 966 unités pour 24.400 mètres cubes de capacité au 31 décembre 1954.

ACHATS DE MATÉRIEL

La politique d'investissements suivie par votre Société s'est traduite par un accroissement sensible du chiffre d'affaires du Département des Achats. Celui-ci s'est élevé à 9.461.902.000 francs en augmentation de 25 % sur celui de l'année précédente.

Votre Société a accentué encore en 1955 son effort de placement en France d'un volume élevé de commandes d'équipement destinées à l'exportation et passées en utilisation des « francs-pétrole » provenant de la part des achats de brut réglés en francs. Elle a encore facilité ainsi l'achat de quantités importantes de pétrole brut payable en francs français.

La valeur de ces commandes a atteint 1.688.716.400 francs en augmentation de 20 % sur 1954. Leur montant total depuis le 1er juillet 1950, date à laquelle commencèrent ces achats, jusqu'au 31 décembre 1955 s'élève à 10.441.697.000 francs.

ACTIVITÉS INDUSTRIELLES

Votre Société a contribué largement à l'expansion de la production d'énergie en France en augmentant de plus d'un tiers, au cours des deux dernières années, les tonnages de pétrole brut traité à Port-Jérôme. Les productions de cette raffinerie et de celle de La Mailleraye ont atteint des chiffres records en 1955. Les programmes d'investissements, qui prévoient une rapide progression des sommes immobilisées, tendent à assurer une augmentation de la capacité de production tout en améliorant encore la qualité des produits. Un effort particulier a été entrepris dans le domaine de la recherche en vue de la fabrication de nouveaux produits et notamment des produits de la pétrochimie et de l'utilisation des gaz de raffinerie.

RAFFINERIE DE PORT-JÉROME

La raffinerie de Port-Jérôme a traité en 1955 3.421.393 tonnes de pétrole brut contre 2.947.034 tonnes l'année précédente, soit une augmentation de 16,1 %. Dans ces quantités sont comprises 31.133 tonnes traitées pour le compte de tiers(*).

Elle a commencé à raffiner du brut de Mothes au mois de juin 1955. Ces tonnages additionnés à ceux du brut de Parentis mis en œuvre ont représenté en 1955 10,8 % des quantités distillées contre 3,9 % en 1954. Par suite de cette augmentation sensible de la part des bruts nationaux, la proportion de pétrole brut, originaire du Moyen-Orient, a diminué par rapport à 1954. Elle est retombée de 82,3 % à 77,6 %. Le reste des approvisionnements a été constitué par du brut en provenance du Venezuela et des Etats-Unis.

Toutes les opérations de fabrication se sont déroulées de façon satisfaisante. Les tonnages de produits terminés fabriqués, comparés à ceux des quatre années précédentes, se répartissent comme l'indique le tableau ci-contre :

L'augmentation de la production, résultant de l'accroissement des quantités de pétrole traitées, est particulièrement marquée pour les gaz liquéfiés, le carburéacteur, le gas-oil et les fuels.

Ce tableau ne reflète pas avec exactitude l'évolution des expéditions d'essence en raison des différences de stocks en début et fin d'exercice et des décalages dans les livraisons. En fait, les expéditions d'essence, y compris celles à destination de l'Afrique du Nord, ont dépassé de 96.000 tonnes celles de 1954, soit une progression de 16 %. Le programme de fabrication a été orienté de façon à satisfaire la demande rapidement croissante en essence et en combustibles liquides et ensuite à dégager le maximum de gas-oil pour l'exportation. Parmi les exportations, il y a lieu de mentionner particulièrement 127.000 tonnes de gas-oil et 46.000 tonnes de bitume.

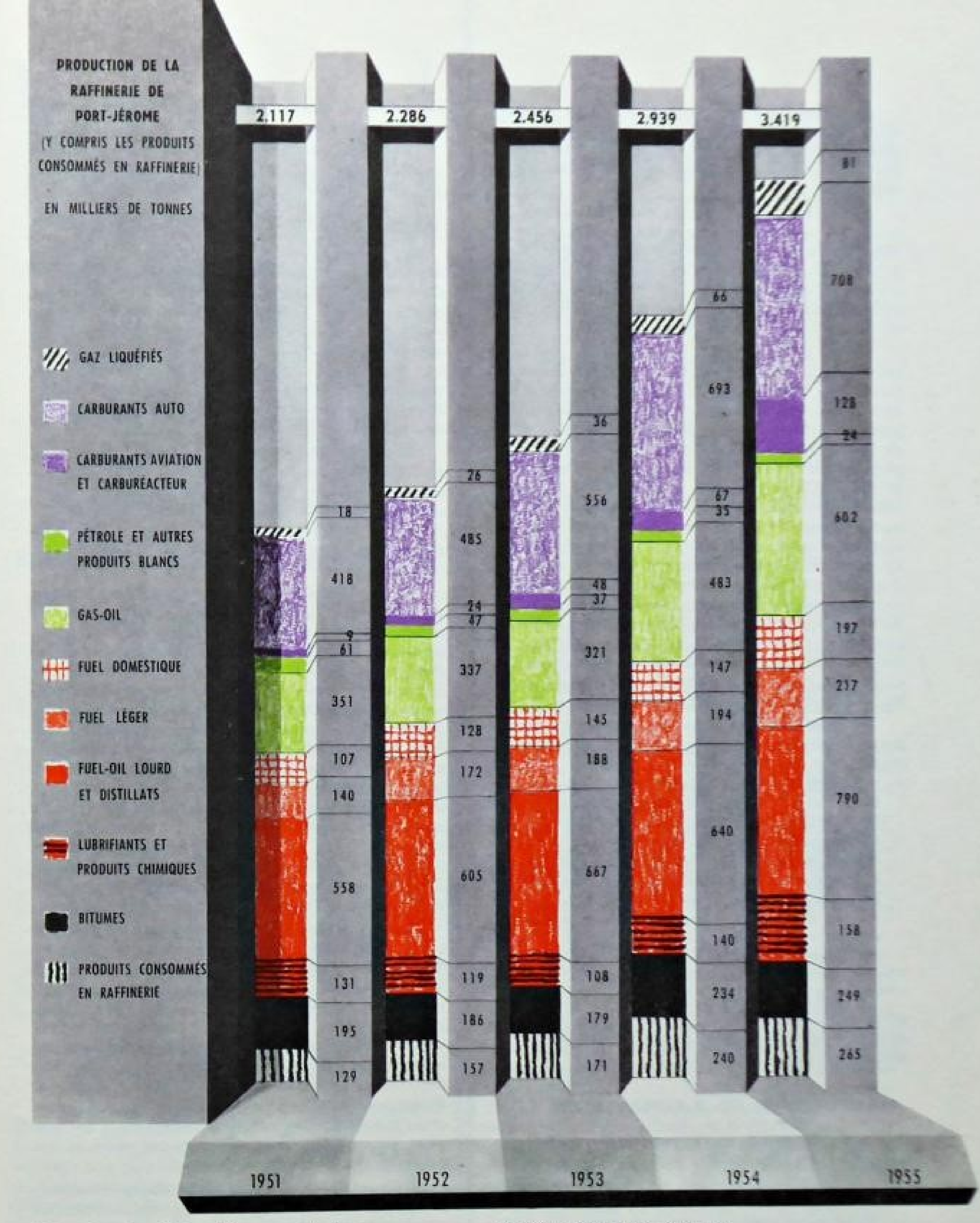
La production des lubrifiants a pu être augmentée de près de 18.000 tonnes, grâce à divers aménagements apportés aux unités de raffinage des huiles au propane et au phénol, afin de faciliter leurs opérations.

Dans le domaine des additifs pour huile, la production de Paranox 56 a doublé en 1955, année au cours de laquelle a été entreprise la fabrication d'un autre additif, le Paranox 105.

La production de gaz liquéfiés a été encore fortement augmentée pour répondre à la progression de la consommation qui se développe, chaque année, à un rythme accéléré en France où le marché est axé principalement sur la satisfaction des besoins domestiques qui marquent une pointe en période d'été.

En ce qui concerne les nouvelles fabrications, l'événement le plus important de l'année a été la mise en route dans d'excellentes conditions, à la date prévue, à la fin du mois de novembre, d'une unité de Polymérisation du propylène. Celle-ci, fonctionnant actuellement à pleine capacité, produit la matière première qui, utilisée par l'usine de la Standard Kuhlmann à l'Estaque pour la préparation d'un aryl-alkyl servant à la fabrication de détergents de synthèse, remplace une matière première importée auparavant des Etats-Unis.

(*) Des différences apparaissent entre les tonnages de brut traités à Port-Jérôme et les tonnages destinés à la raffinerie, tels qu'ils sont indiqués au tableau du chapitre Approvisionnements et Transports, page 19. Ce tableau comprend, en effet, les tonnages en cours de route, en transit au Havre, ou en stock à la raffinerie. Par contre, il exclut les quantités de brut reçues à Port-Jérôme pour raffinage pour le compte de tiers.



N.B. — Dans les chiffres ci-dessus sont inclus :
— les consommations de la raffinerie, des navires (pour la part fournie par Esso Standard S.A.F.) et des usines et camions de distribution;
— les produits raffinés pour le compte de tiers :
en 1951 : 8 968 tonnes de gas oil — 13 372 tonnes de fuel oil lourd
en 1952 : 61 521 tonnes de gas oil
en 1953 : 20 763 tonnes de carburant auto — 26 244 tonnes de gas oil — 37 404 tonnes de fuel oil lourd
en 1954 : 20 153 tonnes de carburant auto — 46 004 tonnes de gas oil — 37 657 tonnes de fuel oil lourd
en 1955 : 4 950 tonnes de carburant auto — 11 580 tonnes de gas oil — 10 896 tonnes de fuel oil lourd.

Une chaudière supplémentaire, d'une capacité de 85 tonnes par heure, a été mise en service à la centrale thermique au mois de février. Elle assure une plus grande souplesse de fonctionnement à cette unité.

La construction d'une nouvelle installation de traitement et épuration des eaux a été entreprise au début de l'année. Une cellule supplémentaire, pour le refroidissement de l'eau des unités de distillation, a été installée au début de l'été. Par ailleurs, divers aménagements ont été apportés à la première unité de distillation en vue de la moderniser.

Votre Société a décidé, au mois de juillet, la construction d'une deuxième unité de Cracking Catalytique. Cette unité, dont la construction a été entreprise dès le quatrième trimestre, sera du même type que celle mise en route à la raffinerie au mois de juillet 1953 et de même capacité. Sa réalisation permettra à la raffinerie de répondre en qualité et en quantité à la demande en carburants de haute valeur. En effet, l'accroissement régulier de la consommation d'essence en France amène les raffineries à traiter chaque mois des quantités plus importantes de pétrole brut. Il importe donc de disposer d'installations permettant d'obtenir une meilleure valorisation des tonnages supplémentaires de brut distillé. En outre, cette unité augmentera la production de la raffinerie en gaz liquéfiés dont la demande est croissante et fournira des quantités accrues de matières premières nécessaires au développement des industries pétrochimiques.

L'achèvement de ce projet est prévu pour le premier trimestre de l'année 1957. Il comporte la construction des installations suivantes :

— une unité de Cracking Catalytique utilisant le procédé de catalyseur fluide dont la capacité sera de 1.050.000 tonnes par an d'alimentation totale,
— l'équipement auxiliaire nécessaire au fractionnement et traitement chimique des essences, à la compression et au traitement des gaz liquéfiés.
— les installations permettant d'augmenter la production de vapeur, électricité, eau de refroidissement et autres services généraux de la raffinerie nécessaires au fonctionnement de la nouvelle unité avec les liaisons correspondantes.

La réalisation de l'ensemble de ce projet nécessitera des investissements du même ordre de grandeur que ceux du premier cracking catalytique, soit environ 4 milliards de francs.

RAFFINERIE DE LA MAILLERAYE

La production de la raffinerie de La Mailleraye a dépassé, en 1955, de 5 % celle de l'année précédente avec un total de 40.085 tonnes d'huiles, graisses et produits spéciaux contre 38.094 tonnes en 1954.

Cette progression a concerné toutes les catégories de produits et l'activité a été particulièrement importante au cours du premier trimestre de l'année et à la fin de l'été. Des quantités élevées d'huile blanche ont été exportées, notamment vers l'Australie. La demande de sulfonate de calcium ayant été active, la production de ce produit s'est maintenue à près de 1.000 tonnes.

Les investissements effectués à la raffinerie de La Mailleraye ont été limités aux seules dépenses d'entretien courant.

RECHERCHES ET DÉVELOPPEMENT

Le développement d'une entreprise industrielle dépend directement de ses travaux de recherches. Ceci est spécialement vrai dans l'industrie du pétrole où les méthodes de fabrication évoluent rapidement et doivent être fréquemment perfectionnées ou renouvelées pour conserver la clientèle ou gagner de nouveaux consommateurs. Des recherches continues sont nécessaires pour améliorer sans cesse la productivité et abaisser les prix de revient.

Les premiers résultats des études entreprises aux Etats-Unis, en vue de l'utilisation de l'énergie nucléaire pour le raffinage du pétrole, la fabrication de produits de haute qualité ou même de nouveaux produits, démontrent l'intérêt de telles recherches scientifiques qui entraînent des investissements élevés.

Votre Société, comme toutes celles du Groupe de la Standard Oil Company (New Jersey) a toujours consacré à la recherche une partie importante de ses ressources. Elle estime que les possibilités de découvertes dans l'industrie du pétrole sont encore immenses et que de nombreuses applications pratiques peuvent être mises au point dans un proche avenir. Elle n'a pas conduit son action isolément. Pour être profitable, la recherche doit faire appel aux concours les plus étendus, aux expériences les plus diversifiées, aux moyens d'investigation les plus puissants. C'est pourquoi, elle a tenu à continuer à s'assurer le bénéfice du contrat d'Assistance Technique conclu avec l'Esso Research and Engineering Company qui organise un échange d'informations scientifiques entre différentes sociétés du Groupe de la Standard Oil Company (New Jersey).

L'Esso Research and Engineering Company est une société de recherches ne faisant aucun bénéfice. Elle étudie essentiellement les problèmes posés par le pétrole et ses dérivés au cours de leurs transformations et utilisations, par l'amélioration de la qualité des produits, la mise au point de nouveaux procédés de fabrication, l'établissement de plans de construction d'installations industrielles, etc. Les importantes sommes qu'elle dépense dans les domaines scientifiques et techniques sont réparties entre les différentes sociétés intéressées à ses travaux, compte tenu de l'utilisation par celles-ci des procédés de fabrication brevetés.

L'Esso Research and Engineering Company reçoit communication du résultat des recherches effectuées par les sociétés du Groupe. A ce titre, le laboratoire de Port-Jérôme participe à ses travaux et le coût de ceux-ci vient en déduction du prix des services et communications d'informations scientifiques dont il bénéficie en vertu du même contrat.



SOMMES INVESTIES DANS LES RECHERCHES DE LABORATOIRE DE 1951 A 1955
(EN MILLIONS DE FRANCS)

Au cours de l'année 1955, nous avons dépensé environ 270 millions de francs pour les recherches, soit 56 millions de plus que l'année précédente. 30 millions de francs ont été utilisés en achats de matériel pour la modernisation des installations conformément à un programme qui se poursuit régulièrement.

Les laboratoires ont employé une centaine de personnes environ, dont 33 cadres. Les études ont permis de prendre 24 brevets. L'activité a été centrée principalement sur l'amélioration de la qualité des produits. Ces études ont porté notamment sur les exigences en octane du parc automobile français, la mise au point de qualités améliorées d'Esso Extra Motor Oil, la mise en fabrication d'additifs pour huile, la préparation d'émulsions de bitume, etc.

NOUVEAUX PROJETS ET PÉTROCHIMIE

Outre notre participation dans la Standard Kuhlmann qui fabrique des détergents de synthèse à l'usine de l'Estaque, nous nous sommes assurés en 1955 une nouvelle activité dans la pétrochimie, en participant à concurrence de 22,2/3 % au capital de la Société du Caoutchouc Butyl SOCABU constituée au mois de mars. Celle-ci a décidé la construction à Port-Jérôme d'une usine capable de produire 20.000 tonnes par an de caoutchouc butyl. Votre Société fournira une partie de l'isobutylène.

Toujours dans le domaine de la pétrochimie, nous avons poursuivi des études nous mettant à même de conclure des contrats pour la fourniture de 15.000 tonnes par an d'éthylène récupéré dans les gaz de raffinerie après cracking de l'éthane contenu. Cet éthylène est destiné à la fabrication de matières plastiques connues sous le nom de Polythènes.

Un autre contrat a été conclu avec le Gaz de France pour la fourniture pendant dix ans d'une quantité de gaz de raffinerie de 1.600.000 à 2 millions de thermies par jour. L'unité de traitement, que nous serons amenés à installer pour répondre aux qualités requises par le Gaz de France pour le gaz épuré, comprendra des installations pour la compression, la désulfuration et le séchage du gaz.

Nous avons décidé la construction à Port-Jérôme d'une unité de fabrication de tétrapropyl-benzène, matière de base pour la préparation de détergents de synthèse. Le tétrapropylène nécessaire à cette fabrication proviendra de l'unité de polymérisation du propylène qui a été mise en route à la raffinerie en novembre dernier.

Dans le domaine du raffinage du pétrole, la réalisation d'autres projets est également prévue à la raffinerie :

— une unité de Reforming Catalytique des essences par le procédé hydroforming,
— une unité de Désulfuration des gas-oils et des distillats,
— une unité pour la fabrication de 1.500 tonnes par an de Paratone, additif pour huile moteur fabriqué par dépolymérisation du caoutchouc butyl,
— il est prévu également d'augmenter de 20 à 25 % la capacité de fabrication des trois unités de déparaffinage, désasphaltage au propane et traitement au phénol des huiles,
— en liaison avec l'extension des activités de la raffinerie, la capacité de différentes installations sera notablement augmentée, en particulier la capacité de stockage des produits terminés et la capacité des installations d'expédition par eau et par fer.

Les prévisions d'accroissement de la consommation des produits pétroliers en France nous ont amenés à envisager l'extension des moyens de raffinage. La construction de nouvelles installations s'avère nécessaire, d'ici 1959, pour pouvoir répondre à l'augmentation de la demande en carburants et en combustibles liquides et pour maintenir la position concurrentielle d'Esso Standard sur le marché français. Compte tenu de la production des gisements de Parentis et de Mothes, votre Conseil prévoit la construction d'une deuxième raffinerie dans la région bordelaise et une demande a été déposée en ce sens auprès des Pouvoirs Publics.

La réalisation de ce projet, tout en supprimant des transports de brut, contribuera également au développement économique de la région du sud-ouest. La capacité de distillation initiale envisagée pour cette deuxième raffinerie est de l'ordre de 1.500.000 à 2 millions de tonnes par an. Les travaux de construction s'échelonneront sur trois ans.

ACTIVITÉS COMMERCIALES

Sur le plan commercial, l'année 1955 a été particulièrement favorable à votre Société qui, d'une façon générale, a amélioré ses positions. Pour chaque catégorie de produits, les tonnages vendus sont en hausse sur l'année précédente.

En France Métropolitaine, y compris le marché sarrois, nous avons vendu les quantités suivantes :

	EN TONNES 1954	EN TONNES 1955	AUGMENTATION %
CARBURANT AUTO ET SUPERCARBURANT	600.200	733.368	+ 22
CARBURANT AVIATION ET CARBURÉACTEUR	79.900	93.476	+ 17
PÉTROLE ET AUTRES PRODUITS BLANCS	22.400	25.269	+ 13
GAS OIL (1)	127.600	169.905	+ 33
FUELS FLUIDES	265.100	351.730	+ 33
FUELS LOURDS (1)	458.800	495.564	+ 8
LUBRIFIANTS	108.200	124.339	+ 15
BITUMES	181.800	214.171	+ 18
PRODUITS SPÉCIAUX	13.100	15.962	+ 22

(1) Soutes exclues.

La progression, qui apparaît sur le graphique ci-contre, peut être attribuée à l'activité de nos vendeurs, à la qualité toujours améliorée des produits que nous mettons sur le marché et des services offerts à la clientèle, à un réseau commercial moderne dont l'organisation est constamment perfectionnée et à une évolution économique favorable qui s'est traduite par une augmentation importante de la consommation de carburants. Il faut y voir également un heureux résultat des campagnes de publicité.

CARBURANT AUTO ET SUPERCARBURANT

Nous avons augmenté très sensiblement en 1955 le volume de nos ventes de supercarburant et d'essence ordinaire. La faveur de l'usager pour notre supercarburant a continué à se manifester. Celui-ci a représenté plus de 44 % du montant des ventes totales (carburant auto + supercarburant), contre 40,6 % l'année précédente et contre 36 % pour le marché français dans son ensemble en 1955. Cette évolution témoigne du rajeunissement du parc automobile français dont les moteurs exigent un carburant à indice d'octane plus élevé.

Les ventes de carburant ordinaire, qui étaient en régression en 1954 pour l'ensemble du marché français, ont repris leur ascension en 1955, avec un gain de 7,8 % imputable, pour la majeure partie, à un accroissement sensible des consommations dans l'agriculture. Nous avons participé à cette progression avec une augmentation de 15 % par rapport à 1954.

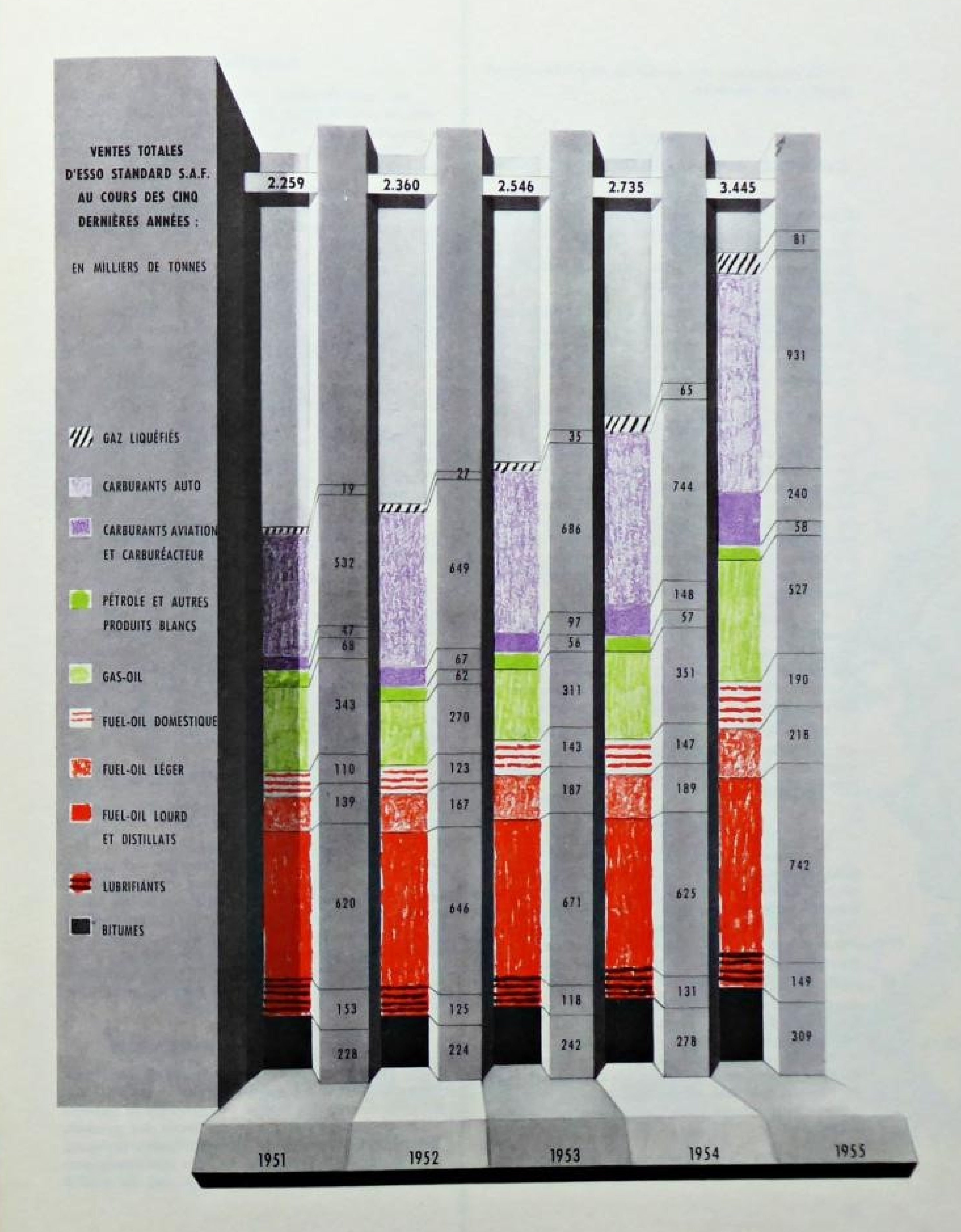
L'augmentation de la part d'Esso Standard dans l'ensemble du marché français, tant pour le carburant ordinaire que pour le supercarburant, témoigne de la faveur de la clientèle, qui apprécie la qualité des produits « Esso » et des services mis à sa disposition par un réseau de distribution moderne, répondant aux vœux des automobilistes.

GAS OIL

Nous avons poursuivi, en 1955, l'effort soutenu en 1954 en vue de la mise sur le marché d'un gas-oil de haute qualité, présentant un bas point de congélation et une faible teneur en soufre, grâce aux fabrications obtenues à partir du brut de Parentis. De ce fait, nous avons augmenté sensiblement nos positions en dépit d'une concurrence toujours vive.

ESSENCE AVIATION ET CARBURÉACTEUR

La progression des ventes d'essence aviation a été inférieure aux prévisions, par suite de la suppression, à partir du 10 novembre, du trafic de certaines grosses compagnies internationales, qui ont détourné les escales de leur flotte vers certains aérodromes étrangers, les aérodromes de la région parisienne ayant été affectés par la grève des services de sécurité.



La progression des ventes de carburéacteur est toujours très marquée.

PÉTROLE
ESSENCE SPÉCIALE ET SOLVANTS

Sur le plan de la qualité, une vive concurrence a été constatée sur le marché du pétrole lampant, des essences spéciales et des solvants. Contrairement aux années passées, on a noté une reprise du pétrole lampant, reprise due, sans doute, aux appareils de chauffage individuel.

Nos ventes ont progressé de façon satisfaisante en particulier en ce qui concerne le pétrole, grâce à l'amélioration du réseau complémentaire de distribution et à l'action de nos revendeurs-livranciers auprès de la clientèle agricole.

FUELS

Du fait de l'accumulation des stocks de charbon, les ventes de fuels se sont maintenues à un niveau inférieur aux possibilités réelles du marché. L'Electricité de France a en effet passé, pour l'alimentation de ses centrales électriques, d'importantes commandes de charbon au détriment du fuel. Toutefois, il y a lieu de penser que la poursuite de l'expansion économique entraînera, en 1956, un développement important du marché des fuels.

Les ventes de fuels fluides n'ont été que peu affectées par les dispositions prises par les Pouvoirs Publics et l'augmentation de la consommation a surtout concerné le chauffage des locaux. Esso Standard a suivi ce développement et a même réussi à améliorer légèrement sa position sur le marché.

La restriction des ventes a été plus sévère en ce qui concerne les fuels lourds. Néanmoins, nous avons été en mesure de réaliser une progression appréciable par rapport à 1954.

LUBRIFIANTS

Au début du quatrième trimestre de l'année, nous avons lancé sur le marché une nouvelle qualité, encore améliorée, d'Esso Extra Motor Oil. Cette nouvelle huile est une huile « anti-usure », pouvant supporter les conditions d'utilisation les plus sévères requises par la technique moderne, grâce à l'incorporation d'un additif mis au point par les laboratoires Esso. Elle prolonge ainsi la vie du moteur.

Dans le domaine des autres huiles pour automobiles et des huiles industrielles, la concurrence est restée acharnée, surtout du fait de la mise sur le marché, à bas prix, de quantités importantes d'huiles régénérées. Celles-ci ont représenté près de 10 % du total des ventes. Nous avons dû fournir d'importants efforts pour maintenir notre chiffre d'affaires.

Une active concurrence a été constatée également sur le marché des graisses.

BITUMES

La consommation totale métropolitaine de bitumes pour la route, l'industrie et les agglomérés a progressé de 17,8 % en 1955, le développement des bitumes pour route étant particulièrement marqué.

Votre Société, qui intensifie ses travaux pour la mise en vente de qualités très étudiées, a participé à cette progression en maintenant sa position sur le marché.

PRODUITS CHIMIQUES

Le développement des ventes de produits chimiques a été satisfaisant. Nous avons enregistré des pourcentages d'augmentation particulièrement élevés.

Comme les années passées, nous avons poursuivi la vente de nombreuses qualités d'essences spéciales (dont une surraffinée), de plastifiants, d'huiles de synthèse et de plusieurs catégories de solvants aromatiques, certains étant fabriqués à l'usine de la Standard Kuhlmann à l'Estaque, d'autres provenant de l'importation.

Nous avons continué, en 1955, la prospection du marché du caoutchouc butyl, du vistanex ainsi que des plastifiants pour l'industrie du caoutchouc.

Nous avons arrêté en 1955 la vente de stanyl pour nous consacrer exclusivement à celle des arylalkyls, matière de base utilisée par des sociétés de transformation pour la fabrication de détergents de synthèse. Les sociétés, auxquelles Esso Standard S.A.F. a vendu ces produits, ont connu un grand développement en 1955. La production de Paraflow à l'usine de l'Estaque a continué à être assurée par la Standard Kuhlmann. Une partie importante de cette production a été exportée.

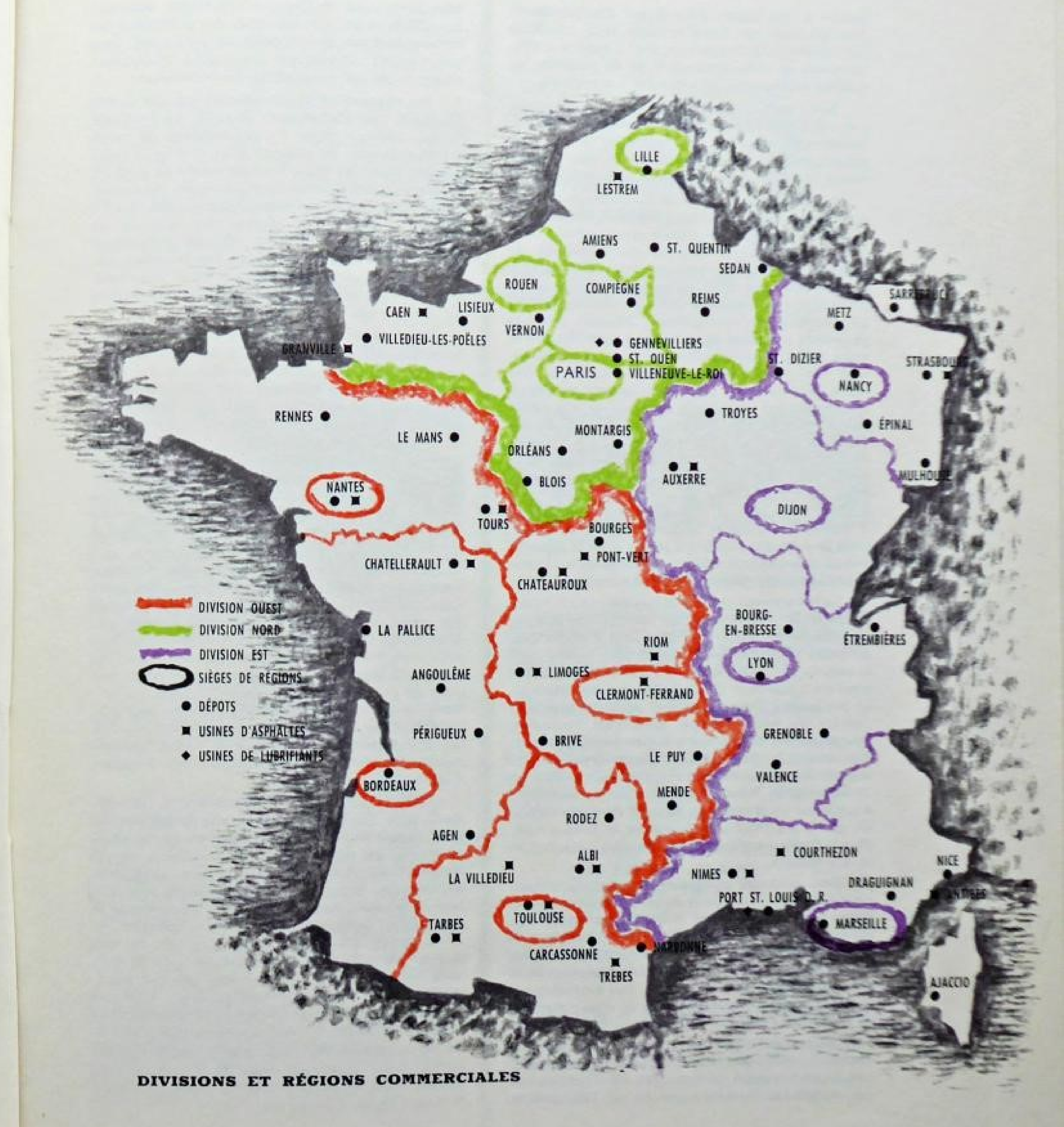
SPÉCIALITÉS AGRICOLES

Le chiffre d'affaires des spécialités agricoles a nettement progressé en 1955.

Ceci est dû, en particulier, aux ventes d'Esso 406, produit mis au point aux Etats-Unis par les laboratoires de la Standard Oil Company (New Jersey) et dont plusieurs années d'essai ont démontré les possibilités d'action sur la vigne. Jusqu'ici il a été importé et distribué en France par Esso Standard S.A.F. La construction d'une usine pour sa fabrication en France a été entreprise au début de 1956. Il sera fabriqué par la Compagnie Française California Spray Chemical et distribué par votre Société.

RÉSEAU DE DISTRIBUTION

L'organisation des réseaux de distribution et de vente au détail a été encore perfectionnée en 1955. Du point de vue des ventes, nos produits se classent en deux grandes catégories. La vente des produits blancs, essence, gas-oil, lubrifiant auto, nécessite une organisation perfectionnée, des investissements importants et l'utilisation d'un personnel de qualité



DIVISIONS ET RÉGIONS COMMERCIALES

soumis à des stages périodiques d'entraînement. Pour la plupart des autres produits, fuels, lubrifiants industriels, produits spéciaux, etc., il importe d'aller au-devant du consommateur et de lui proposer les qualités susceptibles de répondre à son attente.

Notre politique, en matière de service-stations, reste orientée vers la création d'affaires à meilleur rendement implantées principalement le long des voies à grand trafic, stations dans lesquelles le client trouve le maximum de services à sa disposition.

Parallèlement, nous avons fait porter nos efforts sur le perfectionnement du personnel des service-stations. Comme en 1954, des stages ont été organisés à l'école de Colombes pour les exploitants de gérances libres ou clients-revendeurs Esso Service et leurs employés. Nous avons apporté un soin tout particulier à la formation des nouveaux exploitants qui reçoivent un enseignement dispensé par des personnes qualifiées appartenant à notre Société et ayant une grande expérience de son organisation, ainsi que par des spécialistes de l'extérieur. Les cours, dont les sujets très variés ne sont pas limités simplement aux principales fonctions de la service-station, mais portent également sur de nombreuses questions ayant trait à l'automobile et à son fonctionnement, assurent à leurs participants des bases suffisantes pour leur permettre d'assumer la responsabilité de l'exploitation des postes qui leur sont confiés. Nous restons convaincus que la qualité et la variété des services rendus à la clientèle constituent la meilleure garantie à la fois pour le consommateur et le vendeur, dans une période où la concurrence se révèle chaque jour plus intense.

La présentation matérielle des stations fait également l'objet des soins les plus attentifs. Les pompes en bordure de trottoir ont été munies d'ovales Esso lumineux permettant leur identification rapide dans la nuit. La publicité routière a été intensifiée, notamment par l'utilisation de panneaux en métal déployé. Le bonhomme Esso, dont l'idée revient à la société danoise de notre Groupe, mais dont l'utilisation intensive est le fait de votre Société, a reçu le meilleur accueil du public, particulièrement auprès des jeunes. De plus, le retentissement de l'heureuse découverte de Parentis, accolée à la marque Esso, a contribué largement à la diffusion de nos produits Un grand jeu Esso a été organisé au mois d'août, dans l'intention de faire mieux connaître nos marques et nos stations.

Pour certaines catégories de produits, notamment les fuels, le pétrole et divers produits spéciaux, nous avons continué en 1955 à faire appel aux revendeurs-livranciers. Ceux-ci, qui exercent leur activité dans une région limitée, se trouvent proches du consommateur dont ils connaissent généralement bien les besoins. Leur action contribue à développer la notoriété de nos produits auprès d'une clientèle qu'ils peuvent toucher facilement et fréquemment.

Nous avons consacré des soins particulièrement attentifs à l'étude du marché au moyen de sondages, enquêtes statistiques, observations des réactions des consommateurs, tests de notoriété, etc. Les données recueillies nous permettent d'orienter utilement nos efforts et de jeter les bases des prévisions qui commandent nos programmes de fabrication dans une période d'expansion nécessitant l'adaptation constante de nos installations de distribution.

Nos réseaux de vente reposent sur une chaîne de dépôts dont l'importance s'accroît, au détriment de leur nombre, grâce à l'augmentation du rayon d'action du parc de camions-citernes et de la capacité des véhicules qui a été augmentée de près de 20 % avec l'utilisation de nouvelles unités modernes. Dans le cadre de la nouvelle réglementation, il a été décidé de mettre en service des camions de 28.000 litres. Ces véhicules articulés permettront d'élever à nouveau la moyenne des livraisons unitaires qui a été augmentée de plus de 16 % en 1955. Une première tranche de ces véhicules est en cours de construction.

Deux dépôts ont été ouverts en 1955 : l'un important, dans la banlieue sud de Paris, à Villeneuve-le-Roi, l'autre de moindre capacité, à Angoulême. Le dépôt de Paris-sud, alimenté directement par la branche sud du pipe-line Le Havre-Paris, mise en service en 1955, est venu apporter plus de souplesse dans notre système d'approvisionnement de la région parisienne où la consommation croît particulièrement rapidement. Des travaux ont été entrepris pour la construction d'un nouveau dépôt à Brive. Les différentes dispositions prises dans ce but ont permis de réduire le taux des pertes sur stock de 30 % par rapport à 1954.

Sur le plan administratif, l'ensemble de notre organisation de vente est découpé en trois divisions. Cette organisation permet une coordination rapide des ventes sur l'ensemble du territoire français, tout en laissant à chaque région une autonomie relative, permettant de tenir compte aisément des conditions locales du marché. Des contacts fréquents ont lieu entre les directeurs de régions et les chefs des secteurs de vente, qui tiennent les services centraux régulièrement informés des évolutions et des résultats enregistrés. Des comités étudient les mesures importantes avant qu'elles fassent l'objet de décisions d'application.

Nous ne saurions trop insister sur le rôle primordial de l'organisation dans une entreprise de l'importance de la vôtre. Votre Société est devenue ce qu'elle est actuellement grâce à une série de concentrations, entre les deux guerres, de sociétés de moyenne importance poursuivant chacune des buts déterminés, mais limités, qui ont compris rapidement tous les avantages qu'elles pouvaient retirer d'une action concertée, mettant en œuvre des moyens puissants dont le consommateur est le véritable bénéficiaire. Sa structure est restée en continuelle évolution. Elle demeure perfectible. A une consommation massive doivent répondre de très importants moyens de production et de distribution.

A l'expansion de cette consommation doivent s'adapter des organismes doués de la souplesse, du dynamisme et de l'acceptation du risque qui caractérisent l'esprit d'entreprise.

COMMENTAIRES FINANCIERS

Le Bilan et le Compte de Profits et Pertes pour l'exercice 1955 publiés dans le présent rapport sont commentés par votre Commissaire aux Comptes.

Nous n'attirerons donc votre attention que sur certains points particuliers qui méritent quelques explications. Il est à noter, dès maintenant, que les états financiers Esso Standard ne reflètent plus les opérations d'exploration et de production puisque la Société Esso REP a été créée en mai 1955. D'autre part, les profits de cette filiale ne viendront, en partie, accroître le bénéfice de votre Société que lorsque Esso REP procèdera à leur distribution sous forme de dividendes, distribution qui, en tout état de cause, ne peut avoir lieu qu'à partir de 1956.

IMMOBILISATIONS

Les dépenses d'immobilisations ont atteint en 1955, 5.163 millions de francs contre 5.295 millions en 1954 et s'analysent comme suit par activité :

	1954	1955
PRODUCTION	1.546	519 (4 MOIS)
NAVIGATION	1.143	1.631
RAFFINAGE	1.504	1.219
DISTRIBUTION ET ..... TRANSPORTS INTÉRIEURS	1.060	1.677
ADMINISTRATIF.......	42	117
	5.295	5.163

Si l'on exclut les dépenses relatives à la production qui ont été transférées depuis à la Société Esso REP, les dépenses propres aux activités normales d'Esso Standard ont été de 3.759 millions en 1954 et de 4.644 millions en 1955. Elles marquent ainsi une augmentation de près de 900 millions au cours de cette dernière année.

Cette augmentation résulte principalement des dépenses engagées en 1955 pour la Navigation, la Distribution et les transports intérieurs. Bien que les dépenses relatives à l'activité Raffinage marquent une légère diminution, nous devons signaler que d'importants projets ont été mis en route en 1955; ils ont été commentés dans la partie du rapport concernant cette activité.

AUTRES VALEURS IMMOBILISÉES

L'augmentation de cette rubrique résulte principalement de notre prise de participation dans la Société Esso REP qui s'élève à 3.123 millions en contrepartie de l'actif apporté à cette Société.

VALEURS D'EXPLOITATION

Compte tenu qu'à fin 1954, nos stocks comprenaient 370 millions de matériel et de matières consommables nécessaires à l'exploration et à la production, ils ont été maintenus à un niveau égal à celui de l'année précédente.

VALEURS RÉALISABLES A COURT TERME OU DISPONIBLES

Bien que notre chiffre d'affaires ait augmenté de 24 %, nos créances sur les clients n'ont augmenté que de 16 % représentant un peu plus d'un milliard de francs.

CAPITAUX PROPRES ET RÉSERVES

Dans un but de clarté, nous avons regroupé, sous cette rubrique, la réserve de modernisation qui figurait antérieurement dans les fonds de renouvellement ainsi que la réserve générale. Ces deux

EN MILLIONS DE FRANCS

ORIGINE DES RECETTES	1951	%	1952	%	1953	%	1954	%	1955	%
CARBURANTS AUTO	30.891	46,4	40.460	50.4	46 099	53.6	51.356	53.9	65.080	55
CARBURANTS AVIATION ET CARBUREACTEUR	1.923	2,9	2.691	3.3	3.156	3.7	4.034	4.2	5.125	4,3
PÉTROLE ET AUTRES PRODUITS BLANCS	1.610	2,4	1.811	2.3	1.642	1.9	1.593	1.7	1.685	1.4
GAS OIL	6.367	9,6	6.074	7.6	6.563	7.6	7.856	8.2	12.159	10.3
FUEL OIL DOMESTIQUE	1.725	2,6	2.004	2.5	2.241	2,6	2.163	2.3	2.962	2.5
FUEL OIL LÉGER	1.649	2,5	2.110	2.6	2.158	2.5	2.178	2.3	2.667	2,2
FUEL OILS LOURDS ET DISTILLATS	5.050	7,6	5.668	7	5.145	6	5.076	5.3	6.317	5.3
LUBRIFIANTS	10.924	16.4	9.904	12.3	9.093	10.6	9.619	10.1	10.979	9.3
BUTANE PROPANE	579	0.9	797	1	954	1.1	1.261	1.3	1.624	1,4
BITUMES	3.518	5.3	3.914	4.9	3.884	4.5	4.185	4.4	4.435	3,7
AUTRES PRODUITS	1.157	1.7	3.156	3.9	2.887	3.4	3.074	3.2	3.423	2,9
RECETTES D EXPLOITATION	453	0.7	1.107	1.4	1.725	2	2.418	2.5	1.628	1,4
RECETTES DIVERSES	683	1	655	0.8	457	0,5	549	0,6	299	0,3
	66.529	100%	80.351	100%	86.004	100%	95.362	100%	118.383	100%
TRANSACTIONS AVEC LES CONFRÈRES (OPÉRATIONS COMPENSÉES)	17.706		14.593		13.635		16.952		18.898	
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL	84.235		94.944		99.639		112.314		137.281	

AFFECTATION DES RECETTES	1951	%	1952	%	1953	%	1954	%	1955	%
ACHATS ET TRANSPORTS	24.904	37.4	31.551	39.2	31.190	36.3	32.085	33.7	37.443	31.6
DOUANES IMPOTS TAXES	25.976	39	31.021	38.6	36.810	42.8	43.581	45.7	57.344	48.4
FABRICATION DISTRIBUTION GESTION	5.939	9	8.337	10.4	9.803	11.4	8.812	9.3	11.937	10,1
APPOINTEMENTS ET SALAIRES	3.759	5.6	4.808	6	4.820	5.6	5.358	5.6	5.455	4.6
DEPENSES SOCIALES	2.767	4.2	2.093	2.6	1.929	2.2	2.237	2.3	2.513	2.1
PROVISIONS DOTATIONS TECHNIQUES	1.910	2.9	1.365	1.7	210	0.3	318	0.3	60	0,1
BENEFICE DE L EXERCICE :										
A DISTRIBUER AUX ACTIONNAIRES	953	1.4	953	1.2	953	1.1	1.359	1.4	1.359	1,2
INVESTI OU RESERVE	321	0.5	23	0.3	289	0.3	1.612	1.7	2.272	1,9
	66.529	100%	80.351	100%	86.004	100%	95.362	100%	118.383	100%
TRANSACTIONS AVEC LES CONFRÈRES										
ACHATS ET TRANSPORTS	16.919		14.559		13.574		16.923		18.865	
DOUANE	787		34		61		29		33	
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL	84.235		94.944		99.639		112.314		137.281	

réserves sont en effet libérées de l'impôt sur les Sociétés ; elles reflètent notre effort d'investissement pour la modernisation de notre équipement en vue d'accroître notre production et d'améliorer notre réseau commercial.

Conformément à l'autorisation qui lui a été donnée par l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires du 11 avril 1956, le Conseil d'Administration a procédé le 19 avril 1956 à une augmentation de capital de Frs 6.701.520.000 par incorporation de la Réserve de Modernisation, de la Réserve Générale et d'une partie du « Report à nouveau ».

DETTES A LONG TERME

L'accroissement de nos dettes à long terme s'explique principalement :

— pour 755 millions, par un emprunt à la Société Esso REP ; cette somme représente la contrepartie de l'abandon par ESSAF à la Société Financière des Pétroles FINAREP d'une part de 1 % dans le Capital d'Esso REP. Cette participation de FINAREP au Capital d'Esso REP a été réalisée par émission d'actions avec prime décidée lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires d'Esso REP du 9 décembre 1955 au cours de laquelle votre Société a renoncé, en faveur de FINAREP, à son droit préférentiel de souscription.

— pour 1.500 millions par la mobilisation jusqu'à leur plafond des ouvertures de crédit qui nous avaient été accordées pour la construction de l'Esso Paris et de l'Esso France. Nous précisons, par ailleurs, que 750 millions provenant de mobilisations antérieures ont été transférés au poste « Dettes à Court Terme », leur remboursement devant intervenir au cours du prochain exercice.

DETTES A COURT TERME

Le montant global de cette rubrique a peu varié mais on note cependant une diminution de 1.388 millions dans le poste « Autres créanciers » par suite, principalement, du transfert à la Société Esso REP de l'excédent des montants dûs sur ceux à recevoir au titre des opérations de production et de recherches assurées pour son compte durant le 4e trimestre 1954.

D'autre part, le poste « Comptes de régularisation - Passif » a augmenté de 935 millions de francs en raison de l'inscription dans ces comptes de la valeur de litiges qui étaient en cours avec l'Administration des Contributions Indirectes et que nous avons été amenés à provisionner par suite d'une jurisprudence récente portant sur des éléments analogues.

COMPTE DE RÉSULTATS

Le bénéfice de l'année 1955 s'élève à Frs 3.631 millions après constitution de la provision pour impôt sur les Sociétés, calculé au taux de 38 %, et les dotations habituelles aux Comptes d'amortissements et de provisions pour risques.

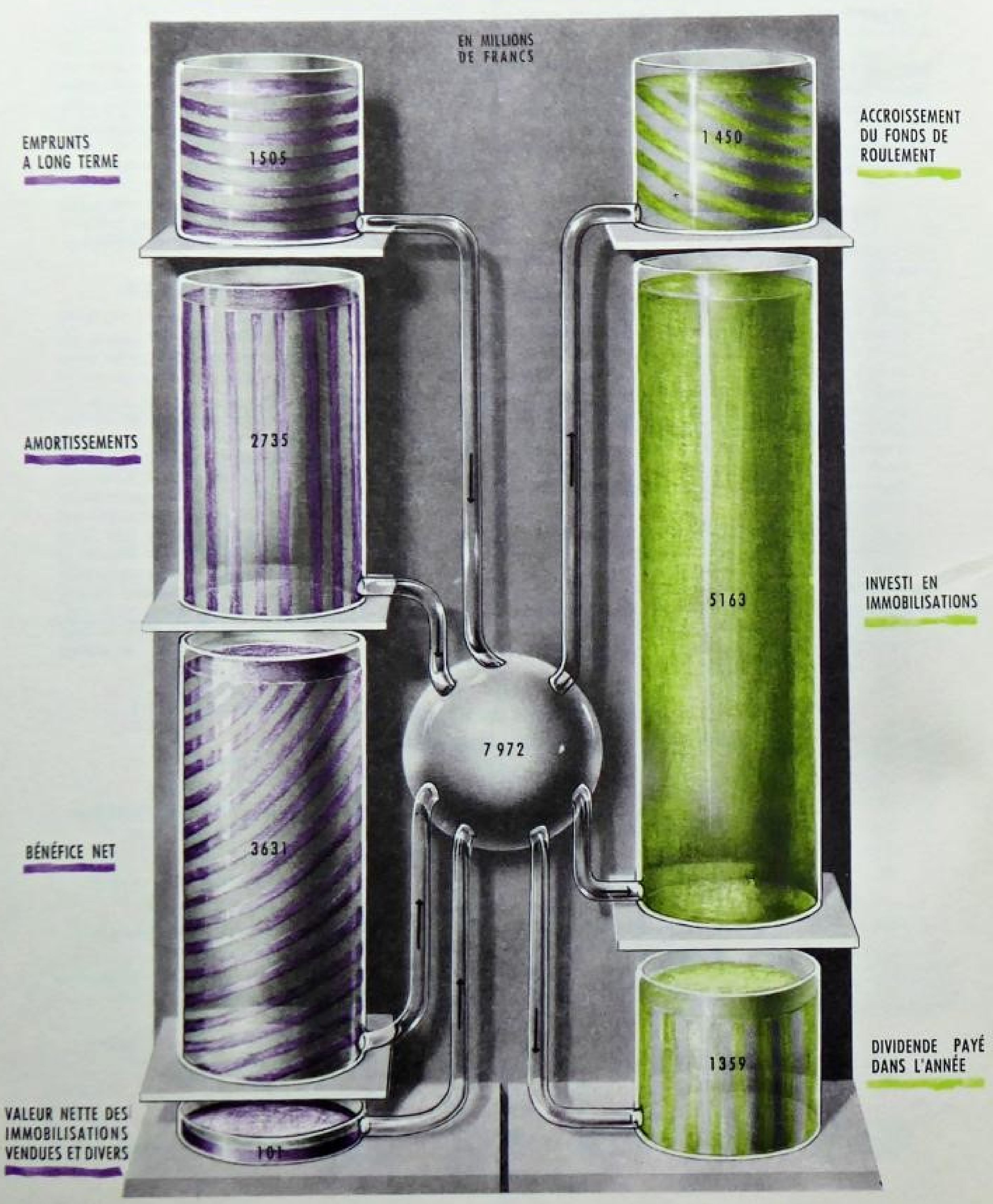
Les recettes totales de la Société se sont élevées à 137.281 millions de francs contre 112.314 millions en 1954. Dans ces recettes totales, le chiffre d'affaires commercial proprement dit entre pour 118.383 millions contre 95.362 millions en 1954. Le rapport entre le bénéfice et le chiffre d'affaires commercial est resté à peu près constant puisqu'il est de 3,07 % en 1955 contre 3,11 % en 1954. Les droits de douane et taxes intérieures ont cette année encore progressé plus rapidement que le montant des recettes (30,5 % contre 24 %). Toutefois, le relèvement des taxes intérieures a été en partie compensé par la suppression, depuis le 1er juillet 1955, des taxes sur le chiffre d'affaires frappant les produits pétroliers.

AFFECTATION DES BÉNÉFICES DE L'EXERCICE 1955

Il vous sera proposé de donner au bénéfice de l'exercice 1955 l'affectation ci-après, sous réserve des mesures fiscales qui pourraient intervenir avant la mise en paiement du dividende :

Réserve légale	Frs	181.600.000
Dividende brut, soit Frs 500 net par action après taxe calculée au taux de 18 %	Frs	1.359.397.561
Réserve générale	Frs	2.000.000.000
Report à nouveau	Frs	90.039.218
	Frs	3.631.036.779

UTILISATION DE L'EXCÉDENT DES RECETTES APRÈS RÈGLEMENT DES CHARGES COURANTES DE L'EXERCICE



PRINCIPALES PARTICIPATIONS AU 31 DÉCEMBRE 1955

Votre Société a maintenu ses participations dans les sociétés suivantes :

SOCIÉTÉ HAVRAISE DE MANUTENTION DE PRODUITS PÉTROLIERS

- Participation : 16,80 %.
- Activités : Réception de fuel oil pour soutes.
  Exportation ou réexpédition sur d'autres ports.

DÉPOTS DE PÉTROLE COTIERS.

- Participation : 24,20 %.
- Activités : Exploitation de dépôts de produits pétroliers à Dunkerque, Cherbourg et autres ports.

RAFFINERIE DU MIDI.

- Participation : 33,33 %.
- Activités : Exploitation de dépôts stockeurs en France.

SOCIÉTÉ DES TRANSPORTS PÉTROLIERS PAR PIPE-LINE (T.R.A.P.I.L.).

- Participation : 8,47 %.
- Activités : Construction et exploitation du pipe-line destiné à transporter les produits finis des raffineries de la Basse-Seine vers la Région Parisienne.

STANDARD-KUHLMANN.

- Participation : 49,96 %.
- Activités : Fabrication du Paraflow et des détergents vendus par nos services commerciaux.

SOCIÉTÉ ANONYME D'HABITATION A LOYER MODÉRÉ DE LA SEINE-MARITIME.

- Participation : 43,90 %.
- Activités : Construction de logements.

SOCIÉTÉ POUR LE RAMASSAGE ET LA RÉGÉNÉRATION DES HUILES USAGÉES.

- Participation : 16,44 %.
- Activités : Récupération et régénération d'huiles.

Au cours de l'année 1955, votre Société a participé à la création des sociétés suivantes :

SOCIÉTÉ ESSO DE RECHERCHES ET D'EXPLOITATION PÉTROLIÈRES ESSO REP

- Participation : 89 %.
- Activités : Recherches et exploitation de gisements d'hydrocarbures.

SOCIÉTÉ DU CAOUTCHOUC BUTYL (SOCABU).

- Participation : 22,30 %.
- Activités : Fabrication de caoutchouc synthétique.

Conformément aux dispositions de l'article 19 des statuts, le mandat des Administrateurs vient à expiration chaque année lors de l'Assemblée générale ordinaire. Vous aurez donc à procéder au renouvellement du Conseil d'Administration.

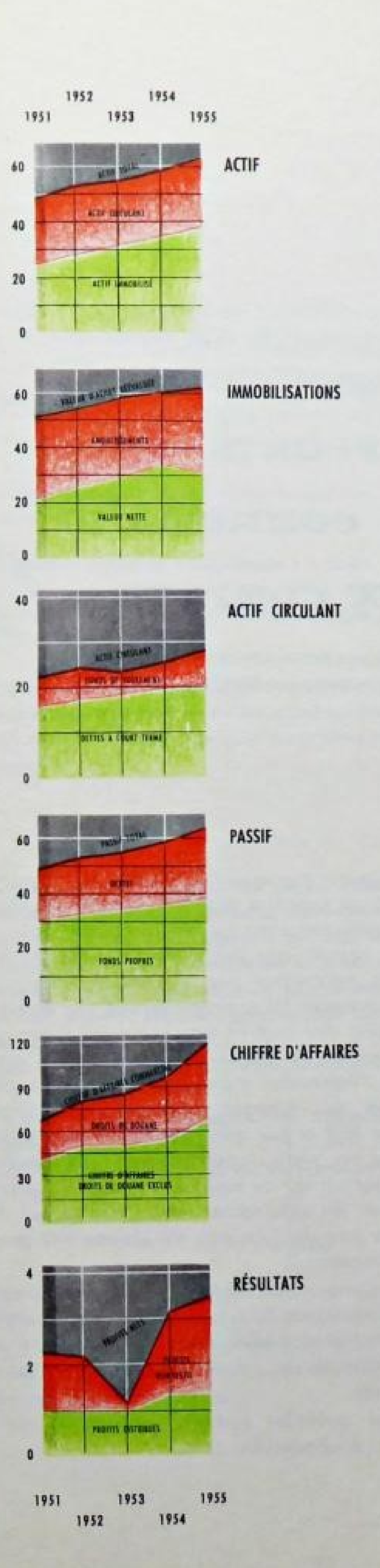
De plus, vous aurez à renouveler, pour une nouvelle période de trois ans, le mandat de vos Commissaires aux Comptes et à fixer leurs émoluments pour l'exercice 1956.

ANALYSE FINANCIÈRE ET COEFFICIENTS

EN MILLIARDS DE FRANCS

		1951	1952	1953	1954	1955
A	IMMOBILISATIONS (VALEUR D'ACHAT RÉÉVALUÉE)	50.8	53.5	56.8	60.2	62
B	AMORTISSEMENTS	27.2	27.4	28.1	28.3	30.8
C	IMMOBILISATIONS (VALEUR NETTE) (A — B)	23.6	26.1	28.7	31.9	31.2
D	AUTRES VALEURS IMMOBILISÉES	1.5	1.9	2.1	2.2	5.6
E	ACTIF IMMOBILISÉ (C + D)	25,1	28	30,8	34,1	36,8
F	VALEURS D'EXPLOITATION	11.4	11.8	11.7	11.7	11.2
G	VALEURS RÉALISABLES A COURT TERME ET DISPONIBLES	11.3	12.7	12.5	13.3	14.7
H	ACTIF CIRCULANT (F + G)	22.7	24.5	24.2	25	25.9
I	ACTIF TOTAL (E + H)	47,8	52,5	55	59,1	62,7
J	CAPITAUX PROPRES ET RÉSERVES	27.9	29.6	30.6	32.7	35.3
K	FONDS DE RENOUVELLEMENT ET PROVISIONS	2.4	2.8	3	3.3	3,4
L	DETTES A LONG TERME	1.1	2	2.9	2.7	4,1
M	DETTES A COURT TERME	16.4	18.1	18.5	20.4	19,9
N	PASSIF TOTAL (J + K + L + M)	47,8	52,5	55	59,1	62,7
O	FONDS DE ROULEMENT (H — M)	6.3	6.4	5.7	4.6	6,0
P^1	CHIFFRE D'AFFAIRES COMMERCIAL (Y COMPRIS DROITS DE DOUANE)	66.5	80.4	86	95.4	118,4
P^2	CHIFFRE D'AFFAIRES COMMERCIAL (DROITS DE DOUANE EXCLUS)	43.8	50.9	50.3	54.0	64,3
Q	RÉSULTATS NETS	2.27	2.18	1.24	2.97	3.63
R	BÉNÉFICE DISTRIBUÉ	0,95	0,95	0,95	1,36	1,36

	COEFFICIENTS	1951	1952	1953	1954	1955
1	LIQUIDITÉ $\frac{(H)}{M}$	1.38	1,35	1.31	1.23	1,30
2	TRÉSORERIE $\frac{(G)}{M}$	0.69	0.70	0.68	0.65	0.74
3	SOLVABILITÉ $\frac{(I)}{(L + M)}$	2.73	2.61	2.57	2.56	2,60
4	CAPITAUX CIRCULANTS $\frac{(H)}{I}$	0.48	0.47	0.44	0.42	0.41
5	ROTATION DE L'ACTIF CIRCULANT $\frac{(P^1)}{H}$	2.93	3.28	3.55	3.82	4.58
6	FINANCEMENT DE L'ACTIF IMMOBILISÉ $\frac{(J+K+L)}{E}$	1.25	1.23	1.18	1.14	1.16
7	MARGE NETTE (DROITS DE DOUANE INCLUS) $\frac{(100 \times Q)}{P^1}$	3,41	2,71	1,44	3,11	3,06
7 bis	MARGE NETTE (DROITS DE DOUANE EXCLUS) $\frac{(100 \times Q)}{P^2}$	5,18	4,28	2,47	5,50	5,62
8	RENTABILITÉ $\frac{(100 \times Q)}{J + K}$	7,49	6,73	3,69	8,25	9,38
9	DISTRIBUTION DES DIVIDENDES $\frac{(100 \times R)}{Q}$	41,9	43,6	76,6	45,8	38,5



COMMENTAIRES SUR LES COEFFICIENTS

COEFFICIENT DE LIQUIDITÉ

Il indique dans quelle mesure l'entreprise couvre ses dettes à court terme avec son actif circulant. S'il est supérieur à 1, il signifie que la valeur des stocks, des créances sur les clients et des sommes disponibles en Caisse et en Banque excède les dettes à court terme de la Société.

COEFFICIENT DE TRÉSORERIE

Ce coefficient permet de comparer les valeurs réalisables à court terme ou disponibles avec les dettes à court terme.

COEFFICIENT DE SOLVABILITÉ

Il exprime l'importance de l'actif total par rapport à l'ensemble des dettes.

COEFFICIENT DES CAPITAUX CIRCULANTS

Ce coefficient montre comment les capitaux mis en œuvre par l'entreprise se répartissent entre les immobilisations et les capitaux circulants.

COEFFICIENT DE ROTATION DE L'ACTIF CIRCULANT

Ce coefficient indique la vitesse globale de rotation de l'actif circulant par rapport au chiffre d'affaires.

COEFFICIENT DE FINANCEMENT DE L'ACTIF IMMOBILISÉ

Il montre dans quelle mesure les capitaux propres et empruntés à long terme sont utilisés pour financer l'actif immobilisé.

COEFFICIENT DE MARGE NETTE

La relation entre le bénéfice net et le chiffre d'affaires exprimée par ce coefficient donne une indication sur l'évolution des profits de la Société par rapport au volume des affaires réalisées.

COEFFICIENT DE RENTABILITÉ

C'est le pourcentage des profits par rapport à l'ensemble des capitaux propres (y compris les fonds de renouvellement); il permet de connaître le rendement des capitaux investis par les actionnaires de la Société, ses capitaux comprenant la part des profits qu'ils ont décidé de laisser à la disposition de l'entreprise.

COEFFICIENT DE DISTRIBUTION DES DIVIDENDES

Ce coefficient indique dans quelle proportion les profits réalisés sont distribués entre les actionnaires ou conservés par l'entreprise en vue de financer son expansion par l'accroissement et la modernisation de ses équipements.

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Mesdames, Messieurs,

Votre Assemblée Générale du 7 juillet 1954 m'ayant confié les fonctions de Commissaire de votre Société pour les exercices 1954 et 1955, j'ai l'honneur de vous rendre compte de ce mandat pour l'exercice 1955.

Conformément aux prescriptions de la loi de 1867 sur les sociétés anonymes, j'indique tout d'abord que les énonciations d'ordre comptable contenues dans le rapport du Conseil d'Administration ou dans des documents annexes ne soulèvent de ma part aucune observation.

Je rappelle, d'autre part, à titre de simple mémoire, que, depuis la rédaction de mon rapport sur les comptes de 1954, présenté à votre 51e Assemblée Générale, il a été tenu une 52e Assemblée réunie à titre extraordinaire, le 11 avril 1956, qui a, notamment, autorisé votre Conseil d'Administration à augmenter le capital en une ou plusieurs fois jusqu'au chiffre maximum de frs 17.870.720.000, par l'incorporation de réserves ou de bénéfices reportés.

En ce qui concerne les comptes de l'exercice 1955 qui vous sont soumis, la forme et les règles d'évaluation n'ont été modifiées par rapport à l'an dernier que sur quelques points particuliers, notamment par la création d'un poste distinct pour les navires citernes, par la simplification des chiffres exprimant les indemnités à recevoir au titre des Dommages de Guerre, par l'adjonction d'un poste relatif à la plus-value des éléments apportés à la Société Esso REP et par quelques modifications décidées par votre dernière Assemblée Générale ou portant sur de simples variantes de présentation; les explications utiles vous seront données lors de l'examen de chacun des postes intéressés.

Au cours de l'exercice, aucune réévaluation des postes du Bilan n'a eu lieu, mais quelques ajustements motivés ont été apportés aux chiffres découlant des réévaluations précédentes.

Voici quelques brèves explications sur le Bilan de l'exercice 1955 :

A L'ACTIF

Les FRAIS D'ÉTABLISSEMENT (frs 11.784.375) concernent exclusivement, comme l'an dernier, la prime de remboursement de frs 375 par obligation restant à courir.

Le chapitre des IMMOBILISATIONS (frs 31.210.521.162) se présente, en distinguant pour chaque poste, d'une part, le coût d'origine augmenté s'il y a lieu des réévaluations pratiquées et, d'autre part, les amortissements.

Les **immobilisations avant amortissements,** qui totalisaient l'an dernier, ont subi diverses modifications :	frs	60.164.729.094	
— Le poste « Dépenses d'exploration » a disparu, du fait de l'apport des avantages résultant de ces dépenses à la Société ESSO REP, apport décidé par votre Assemblée Générale extraordinaire du 14 avril 1955, ci	frs		1.151.178.685
— Les immobilisations relatives à la recherche et à l'exploitation du pétrole dans la région de Parentis ont été apportées à la Société ESSO REP ci	frs		1.676.430.768
— Des ventes, retraits et quelques ajustements ont diminué les immobilisations de	frs		1.164.291.124
	frs	60.164.729.094	3.991.900.577
Reste	frs	56.172.828.517	
— Des acquisitions et des travaux ont été effectués pour portant sur les terrains, baux et concessions, constructions, matériel, navires et autres immobilisations (ces trois dernières rubriques apparaissant cette année distinctement au bilan, alors qu'auparavant elles étaient groupées dans un poste unique intitulé « Matériel, outillage, navires citernes, mobilier, agencements, installations »), ainsi que sur les immobilisations en cours.	frs	5.844.741.171	
Le montant des Immobilisations avant amortissements s'élève ainsi à	frs	62.017.569.688	
Les **Amortissements concernant les immobilisations,** qui totalisaient l'an dernier	frs		28.294.154.102
ont fait l'objet de reprises du fait de ventes, de retraits et d'ajustements divers, pour	frs	941.477.811	
Il reste	frs		27.352.676.291
Par contre, des ajustements sont intervenus en augmentation, pour	frs		8.268.696
Votre Société a acquis trois navires citernes qu'elle exploitait en location-vente et les sommes versées précédemment, pour ladite location ont été inscrites dans le prix de revient de ces navires avec affectation, en contrepartie, aux amortissements, ci	frs		682.157.220
à reporter	*frs*		*28.043.102.207*

Report .... frs	*28.043.102.207*

Votre Société a, en vue de faire bâtir, acquis pour un prix inférieur à leur valeur nominale, des droits à dommages de guerre, acquisition qui a été inscrite dans le prix de revient des constructions; le montant de l'indemnité reçue de l'Etat, par la suite, a été porté en augmentation des amortissements desdites constructions, ci .... frs	9.706.000
Enfin, les dotations normales, effectuées aux taux habituels, ont été inscrites aux amortissements pour .... frs	2.731.047.789
avec contrepartie au compte de Résultats, et pour .... frs	23.192.530
au compte des frais payés d'avance, se rapportant, suivant l'usage, à l'amortissement des navires, pour la part imputée aux voyages en cours à la fin de l'exercice.	
Les amortissements d'immobilisations s'établissent ainsi à fin 1955 à. frs	30.807.048.526

Le chapitre des AUTRES VALEURS IMMOBILISÉES, d'un montant global de frs 5.554.341.926 comprend :

— Des prêts et des effets à plus d'un an :

— Des titres de participation en sensible augmentation, par suite, notamment, des apports en nature et de la souscription par votre Société, à la Société ESSO REP, pour frs 3.123.100.000;

— Des titres de l'emprunt libératoire du prélèvement exceptionnel 3 % 1948;

— Des titres de la Caisse Autonome de Reconstruction, en diminution, notamment parce que les titres dont l'échéance est maintenant à moins d'un an, figurent sous le poste « Effets à recevoir » dans le chapitre des Valeurs Réalisables à court terme;

— Des dépôts et cautionnements versés;

— Des créances à plus d'un an, assorties des dépréciations convenables.

Le chapitre des INDEMNITÉS A RECEVOIR POUR PERTES PAR FAITS DE GUERRE figurait l'an dernier pour frs 528.285.517, et se décomposait en deux parties : la valeur estimée des indemnités dues à votre Société, d'une part, et d'autre part, des provisions pour dépréciations couvrant les risques de non recouvrement.

L'an dernier, les indemnités à recevoir totalisaient avant dépréciations .... frs	1.069.931.601
Des encaissements, effectués en 1955, pour .... frs	8.197.415
ont réduit ces créances à .... frs	1.061.734.186

L'an dernier, le bilan décomposait en plusieurs rubriques les indemnités à recevoir. Il a paru inutile maintenant, de continuer à suivre au bilan, dans leur détail, les diverses catégories d'indemnités à recevoir; toutefois, pour permettre la comparaison avec celles de l'an passé, en voici la décomposition par rubriques :

— Pertes couvertes par assurance :

Stocks	frs	931.283	
Autres dommages	frs	357.821	
— Pertes couvertes par la législation	frs	1.014.775.663	
— Cargaisons déroutées	frs	45.669.419	
Egalité	frs		1.061.734.186

En 1954, les indemnités à recevoir avaient, fait l'objet, en ce qui concerne les pertes couvertes par la législation, d'une dépréciation pour frs 495.976.665, qui, dans l'état actuel de la question est considérée comme sans objet.

Par contre, la dépréciation concernant les cargaisons déroutées, a été maintenue, ci .... frs	45.669.419
Les indemnités à recevoir figurent donc, dépréciations déduites, pour un montant de ... frs	1.016.064.767

qui comprend :

— d'une part les indemnités dues pour stocks détruits, soit .... frs (sans changement) dont la contrepartie a été passée à l'époque, suivant la réglementation, au crédit du compte de Résultats,	931.283
— d'autre part, les autres indemnités, soit .... frs dont la contrepartie figure au passif pour ce même montant sous le poste « Provision pour Dommages de Guerre à Recevoir », lequel exprime la part d'indemnisations non encore encaissée.	1.015.133.484

On sait que, comme précédemment, c'est-à-dire sous le régime décrit dans la réponse ministérielle n° 7320 (Journal Officiel, séance du 18 mai 1949, page 2609), la « Réserve spéciale de réévaluation sur indemnités de pertes par faits de guerre (partie encaissée) » reçoit, en provenance de la « Provision Dommages de guerre à recevoir », l'inscription des encaissements relatifs à la « reconstruction » (ceux qui concernent les « réparations » sont, en effet, virés de la provision au crédit du compte de Résultats, puisque les dépenses de réparation ont figuré à son débit).

Les VALEURS D'EXPLOITATION, c'est-à-dire les stocks et les « en cours » figurent pour... frs en légère diminution par rapport aux chiffres de l'an dernier (frs 11.662.947.654).	11.192.160.949

Le matériel et les matières consommables en magasin, ainsi que les marchandises de revente, sont chiffrés au prix de revient d'achat; le pétrole brut est valorisé sur la base du prix d'achat, majoré du prix de revient du transport et des frais à l'arrivée aux raffineries; les produits finis et les produits en cours de fabrication sont chiffrés au prix d'achat augmenté du coût du transport et des frais à l'arrivée et des frais directs de fabrication.

Suivant l'usage de la Société, la rubrique des « en cours » ne comprend pas le coût des voyages maritimes en cours au 31 décembre 1955, lequel figure parmi les frais payés d'avance, au poste intitulé « Comptes de régularisation-actif ».

Les VALEURS RÉALISABLES A COURT TERME OU DISPONIBLES s'élèvent, à fin 1955, à..... frs montant qui dépasse légèrement celui de l'an dernier, en raison, notamment, d'une augmentation de frs 1.138.261.850 sur le poste « Clients ».	14.754.525.503

AU PASSIF

Le chapitre CAPITAL PROPRE ET RÉSERVES totalisant l'an dernier .... frs 24.124.937.494
a subi les variations suivantes :

— Affectation des bénéfices de 1954 à la « Réserve Légale », pour .... frs 230.200.000

— Transfert à un nouveau compte « Réserve Générale » d'une somme de............... frs 2.500.000.000
prélevée sur le « Report à nouveau » (lequel avait reçu lui-même le transfert d'une somme de frs 1.630.994.026 provenant du compte « Dotations pour approvisionnements techniques » devenu sans objet).

— Affectation des bénéfices de 1954 à la « Réserve Générale » pour..................... frs 1.000.000.000
ce qui porte le total de cette réserve à frs 3.500.000.000.

Les trois écritures précitées résultent des deuxième et troisième résolutions de votre Assemblée Générale ordinaire du 7 juillet 1955.
En outre, on constate une augmentation de la « Réserve spéciale de réévaluation sur investissement » pour .... frs 27.472.902
du fait de divers ajustements,
et de la même réserve concernant les dommages de guerre pour .... frs 4.909.226
en raison de l'encaissement d'indemnités (par virement de la « Provision Dommages de guerre à recevoir ») et de quelques ajustements.

La « Réserve pour modernisation » qui figurait sous le chapitre des fonds de renouvellement a été classée cette année avec les autres réserves, pour un montant inchangé de .... frs 3.000.000.000

Enfin, un poste nouveau figurant pour .... frs 337.249.439
a été créé sous l'intitulé de « Plus-value d'apport » pour enregistrer la différence entre la valeur nette comptable des éléments apportés en nature à la Société ESSO REP et leur valeur d'apport, ce qui résulte des décisions prises par votre Assemblée extraordinaire du 11 avril 1956.
Le chapitre « Capital propre et réserves » se trouve ainsi porté à fin 1955 à .... frs 31.224.769.061

Le REPORT A NOUVEAU, après les écritures rappelées ci-dessus et après affectation du reliquat des bénéfices de 1954 suivant la troisième résolution de votre Assemblée Générale ordinaire du 7 juillet 1955, apparaît pour .... frs 440.454.106

La PROVISION POUR RECONSTITUTION DE GISEMENTS D'HYDROCARBURES figure, sans changement, pour .... frs 197.628.000
dans un chapitre spécial, alors que, l'an dernier, elle était comprise dans le chapitre « FONDS DE RENOUVELLEMENT ».

La PROVISION DOMMAGES DE GUERRE A RECEVOIR a été ainsi dénommée par simplification, alors qu'elle s'intitulait, l'an dernier : « Provision pour réévaluation des indemnités de pertes par faits de guerre (partie non encaissée) »; elle est placée après le « Report à nouveau » et la « provision pour reconstitution de gisements d'hydrocarbures » alors que, l'an dernier, elle était placée avant le « Report à nouveau ».

Au chapitre des FONDS DE RENOUVELLEMENT ne se trouvent plus certains postes qui y figuraient l'an dernier et qui ont été classés ailleurs, ainsi que nous l'avons indiqué plus haut, à savoir :

— La dotation pour approvisionnements techniques .... frs 1.630.994.026

— La provision pour reconstitution de gisements .... frs 197.628.000

— La réserve pour modernisation .... frs 3.000.000.000

Il reste à ce chapitre :

— La dotation pour renouvellement du stock indispensable (augmentée de frs 160.000.000), soit frs 850.000.000

— Et la provision pour fluctuation de cours des matières premières achetées à l'étranger (diminuée de frs 100.000.000), soit .... frs 2.140.000.000

Ensemble.. frs 2.990.000.000

Le chapitre des PROVISIONS POUR RISQUES figure pour frs 193.917.000 se rapportant exclusivement à la provision pour risque de propre assureur, augmentée, en 1955, de frs 1.617.000.
La provision pour reclassification des navires, comprise dans ce chapitre l'an dernier, est inscrite maintenant avec les autres frais à payer, dans le poste « Comptes de régularisation-passif », pour frs 190.657.000. Elle prévoit des dépenses certaines de remises en état, en raison de la révision quadriennale.

Les DETTES A LONG TERME s'élèvent cette année à frs 4.159.475.977, et représentent les dettes qui sont, en principe, exigibles à plus d'un an.
Ce chapitre comprend : les obligations, les emprunts et diverses dettes à plus d'un an.
A la différence de l'exercice précédent, il ne comporte plus la consignation d'emballages à la clientèle, qui a été incluse dans le chapitre des dettes à court terme, la durée courante de rotation des emballages étant inférieure à un an.
Globalement, les dettes à long terme sont en augmentation par rapport à 1954 de frs 1.055.331.433, notamment du fait que les emprunts à plus d'un an se sont accrus de frs 1.505.000.000; il s'agit d'un emprunt au crédit fluvial (frs 750.000.000) contracté pour aider au financement des deux pétroliers Esso Paris et Esso France;
et d'un emprunt à la Société ESSO REP de frs 755.000.000.

Les DETTES A COURT TERME concernent, notamment, les sommes à régler aux fournisseurs et à la douane, les comptes de régularisation-passif (qui comprennent des provisions pour impôts pour frs 1.070.014.999) et les consignations d'emballages à la clientèle lesquelles, l'an dernier, figuraient parmi les dettes à long terme.

COMPTE DE RÉSULTATS

Ce compte est présenté comme l'an dernier; en voici une présentation résumée :

		Côté Pertes	Côté Profits
Le coût des produits vendus forme au total	frs	119.724.854.027	
et le coût de distribution et de gestion proprement dit	frs	11.665.749.163	
Ensemble	frs	131.390.603.190	

Dans ce total sont inclus des amortissements pour : frs 1.812.332.233 et frs 922.196.462 soit au total frs 2.734.528.695, comprenant :

— la dotation relative aux immobilisations que nous avons relevée plus haut pour .... frs 2.731.047.789

— et le transfert de .... frs 3.480.906

qui avait été, l'an dernier, inscrit aux frais d'avance (part d'amortissement des navires concernant les voyages en cours) d'où il a été viré au débit du compte de Résultats en 1955.

		Côté Pertes	Côté Profits
En regard de ces coûts, les ventes et recettes d'exploitation figurent pour	frs		136.982.307.735
laissant une marge de	frs		5.591.704.545
d'où sont déduites :			
— des provisions dites exceptionnelles pour	frs	60.000.000	
Reste	frs		5.531.704.545
Par ailleurs, en dehors de l'exploitation proprement dite, ont été enregistrés :			
— des profits financiers (intérêts et gestion du portefeuille), pour	frs		164.493.285
— le profit net sur ventes et retraits d'immobilisations	frs		130.052.319
— des encaissements sur réparation dommages de guerre	frs		3.288.189
— des profits divers pour	frs		815.540
Ensemble	frs		5.830.353.878
à reporter	*frs*		*5.830.353.878*

		Côté Pertes	Côté Profits
Report	*frs*		*5.830.353.878*
d'où il faut déduire certaines charges :			
— les dépenses de réparations et frais relatifs aux dommages de guerre	frs	35.744.244	
— l'impôt sur les bénéfices (au taux de 38 % en vigueur au moment de l'établissement du bilan)	frs	2.163.572.855	
Ensemble	frs	2.199.317.099	
ce qui laisse apparaître un bénéfice net de	frs		3.631.036.779

La répartition de ce bénéfice, telle que la propose votre Conseil d'Administration, ne donne lieu à aucune observation.

Il résulte finalement, de mes constatations, que les comptes de votre Société peuvent, à mon avis, être approuvés tels qu'ils vous sont présentés.

Paris, le 14 mai 1956.

Ch. Brunet,
Commissaire de Sociétés
agréé par la Cour d'Appel de Paris.

RAPPORT SPÉCIAL

prévu par la loi du 24 juillet 1867, article 40
modifié par un décret-loi du 8 août 1935
et par la loi du 4 mars 1943.

Conformément à la loi précitée, j'ai reçu avis de conventions intervenues entre votre Société d'une part, et d'autre part ses administrateurs ou d'autres entreprises dans lesquelles vos administrateurs auraient la qualité de propriétaire, associé en nom, administrateur ou directeur.

Voici quelques précisions sur ces conventions et sur leur exécution en ce qui concerne l'exercice 1955.

I

La Société ESSO REP et votre Société ont deux administrateurs communs : M. Serge SCHEER et M. Raymond B. YOUNG.

Votre Société a acheté à ESSO REP, en 1955, du pétrole brut pour un montant de l'ordre de frs 3 milliards et lui a vendu divers produits pour frs 124 millions.

Une convention est, d'autre part, intervenue entre votre Société et ESSO REP, aux termes de laquelle cette dernière bénéficie du concours de certains de vos services. La Société ESSO REP a prêté à votre Société une somme de frs 755 millions à 5 % l'an remboursable en 1975.

Les intérêts payés par votre Société à ESSO REP se sont montés, en 1955, tant sur le prêt que sur le compte courant, à frs 32.213.824.

II

La Société STANDARD-KUHLMANN et votre Société ont deux administrateurs communs : M. Serge SCHEER ET M. Raymond B. YOUNG.
La Société STANDARD-KUHLMANN utilise partiellement un bureau, dans les locaux de votre Société, 136, avenue des Champs-Elysées, et bénéficie du concours de certains services et de diverses fournitures, dont elle a été débitée au total pour frs 4.665.992.
De son côté, la Société STANDARD-KUHLMANN a effectué pour votre Société, au titre de fournisseur, des façonnages qui, aux termes d'accords intervenus le 13 mars 1952, ont été décomptés au prix de revient, le tout pour un total de frs 336.208.844.

III

La Société BOZEL-MALETRA et votre Société ont un administrateur commun : M. Serge SCHEER.
Votre Société a acheté en 1955 des produits chimiques pour un montant de frs 188.202.883.
Sur les ventes effectuées par votre Société pour le compte de BOZEL-MALETRA de certaines spécialités destinées à l'agriculture, vos commissions représentent frs 4.889.672.

IV

La Société STANSID et votre Société ont un administrateur commun : M. Raymond B. YOUNG.
Votre Société avait effectué pour la Société STANSID diverses études et recherches, qui lui avaient été débitées en 1954 pour frs 792.050, mais elles ont été annulées en 1955 et conservées en charge par votre Société.
D'autre part, la Société STANSID, utilisant partiellement un bureau de votre Société, a réglé, en 1955, un petit loyer de frs 10.000.

V

La BANQUE de PARIS ET DES PAYS-BAS et votre Société ont un administrateur commun : M. E. OUDOT.
La BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS traite des opérations courantes avec votre Société.

VI

La Société RHONE-POULENC et votre Société ont un administrateur commun : M. Léon NOEL.
Votre Société a acheté à cette Société des produits pour un montant de frs 69.697.613.

VII

M. Marcel KETTEL, Administrateur de votre Société a exercé également les fonctions de Conseil Technique et Professionnel de la Direction Générale, jusqu'à fin décembre 1955.

***

Telles sont les conventions dont, aux termes de l'article 40 de la loi, j'avais à vous rendre compte.

Paris, le 14 mai 1956.

Ch. Brunet,
Commissaire de Sociétés
agréé par la Cour d'Appel de Paris.

COMPTE DE RÉSULTATS

RECETTES

VENTES ET RECETTES D'EXPLOITATION	136.982.307.735
INTÉRÊTS ET DIVIDENDES REÇUS	159.990.985
AUTRES PRODUITS :	
Encaissements de l'exercice sur réparations dommages de guerre	3.288.189
Profit net sur ventes de titres en portefeuille	4.502.300
Profit sur ventes et retraits d'immobilisations	130.052.319
Divers	815.540
TOTAL DES RECETTES	137.280.957.068

CHARGES

COUT DES PRODUITS VENDUS :	
Matières premières et frais de fabrication	62.563.703.718
Taxes intérieures et Douane	54.079.792.152
Autres Taxes	1.269.025.924
Amortissements	1.812.332.233
COUT DE DISTRIBUTION ET DE GESTION :	
Frais	9.953.235.740
Taxes	790.316.961
Amortissements	922.196.462
AUTRES CHARGES :	
Réparations et frais relatifs aux dommages de guerre	35.744.244
PROVISIONS EXCEPTIONNELLES :	
Ajustement des provisions pour renouvellement des stocks et pour fluctuations de cours	60.000.000
IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES	2.163.572.855
TOTAL DES CHARGES	133.649.920.289
BÉNÉFICE DE L'EXERCICE 1955	3.631.036.779

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1955

ACTIF

	Avant Amortissements	Amortissements	Net
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT : 11.784.375			
Prime de remboursement des Obligations	18.750.000	6.965.625	11.784.375
IMMOBILISATIONS : 31.210.521.162			
Terrains, baux et concessions	2.755.138.465	2.755.021	2.752.383.444
Constructions	10.731.788.704	6.927.676.810	3.804.111.894
Matériel et Outillage	33.309.103.409	17.165.751.720	16.143.351.689
Navires-citernes	7.570.548.806	2.274.884.535	5.295.664.271
Autres Immobilisations	6.183.645.300	4.435.980.440	1.747.664.860
Immobilisations en cours	1.467.345.004	—	1.467.345.004

	Avant Provisions	Provisions pour dépréciation	Net
AUTRES VALEURS IMMOBILISÉES : 5.554.341.926			
Prêts à plus d'un an	179.467.384	—	179.467.384
Titres de participation	3.928.975.498	—	3.928.975.498
Emprunt 3 % 1948 inaliénable	33.825.000	—	33.825.000
Caisse Autonome de la Reconstruction	202.103.000	—	202.103.000
Dépôts et Cautionnements	23.319.847	—	23.319.847
Créances à long terme	1.188.257.708	1.606.511	1.186.651.197
PERTES PAR FAITS DE GUERRE INDEMNITÉS A RECEVOIR	1.061.734.186	45.669.419	1.016.064.767
VALEURS D'EXPLOITATION : 11.192.160.949			
Matériel et Matières consommables en magasin	1.711.929.626	—	1.711.929.626
Matières premières (pétrole brut)	2.113.458.742	—	2.113.458.742
Produits finis et marchandises	6.561.752.843	—	6.561.752.843
Produits en cours de fabrication	805.019.738	—	805.019.738
VALEURS RÉALISABLES A COURT TERME OU DISPONIBLES : 14.754.525.503			
Clients	8.051.644.167	137.442.908	7.914.201.259
Autres débiteurs	2.798.703.609	216.704.269	2.581.999.340
Comptes de régularisation - Actif	1.007.256.892	—	1.007.256.892
Prêts à moins d'un an	119.100.837	—	119.100.837
Effets à recevoir	945.207.037	—	945.207.037
Chèques et autres valeurs à encaisser	493.716.281	—	493.716.281
Titres de placement	17.125.219	153.860	16.971.359
Banques et Chèques Postaux	1.628.966.300	—	1.628.966.300
Caisse	47.106.198	—	47.106.198

TOTAL DE L'ACTIF : 63.739.398.682

PASSIF

CAPITAL PROPRE ET RÉSERVES : 31.224.769.061	
Capital Social	11.169.200.000
Réserve Légale	554.400.000
Réserve Spéciale de Réévaluation :	
— sur investissements	7.968.166.154
— sur indemnités de pertes par faits de guerre (partie encaissée)	4.695.753.468
Réserve pour modernisation	3.000.000.000
Réserve Générale	3.500.000.000
Plus-value d'apport	337.249.439
REPORT A NOUVEAU	440.454.106
PROVISION POUR RECONSTITUTION DE GISEMENTS	197.628.000
PROVISIONS DOMMAGES DE GUERRE A RECEVOIR	1.015.133.484
FONDS DE RENOUVELLEMENT : 2.990.000.000	
Dotation pour renouvellement du stock indispensable	850.000.000
Provision pour fluctuations de cours des matières premières achetées à l'étranger	2.140.000.000
PROVISIONS POUR RISQUES	
Provision pour risque de propre assureur	193.917.000
DETTES A LONG TERME : 4.159.475.977	
Obligations à plus d'un an	300.820.000
Emprunts à plus d'un an	3.755.000.000
Autres dettes à plus d'un an	103.655.977
DETTES A COURT TERME : 19.886.984.275	
Fournisseurs	2.106.012.486
Douane à payer	1.581.836.169
Autres créanciers	937.439.460
Impôt sur les bénéfices des Sociétés	888.700.455
Consignation d'emballages à la clientèle	281.061.775
Autres dettes à moins d'un an	796.480.478
Comptes de régularisation - Passif	2.265.569.340
Obligations à moins d'un an	13.430.000
Effets à payer	11.016.454.112
RÉSULTATS : BÉNÉFICE DE L'EXERCICE	3.631.036.779

TOTAL DU PASSIF : 63.739.398.682

RÉSOLUTIONS

1re RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes sur l'exercice 1955, approuve ces rapports ainsi que les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 1955 tels qu'ils ont été présentés et arrêtés. Elle approuve expressément les modifications apportées à la présentation du bilan tel qu'exposé dans le Rapport du Commissaire aux comptes.

2e RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, sur la proposition du Conseil d'Administration, décide de répartir ainsi qu'il suit le bénéfice de l'exercice 1955 :

Réserve légale	Frs	181.600.000
Dividende (Frs 608,5474165 par action)	Frs	1.359.397.561
Réserve générale	Frs	2.000.000.000
Report à nouveau	Frs	90.039.218
Total égal au bénéfice....	Frs	3.631.036.779

Le dividende brut distribué correspond à un dividende net de Frs 500 par action ancienne de Frs 5.000 nominal et de Frs 200 par action ancienne de Frs 2.000 nominal non encore regroupée, après déduction de la taxe proportionnelle calculée au taux de 18 %.

Toutefois, en cas de modification de cette taxe applicable au dividende distribué, tous pouvoirs sont donnés au Conseil d'Administration pour maintenir le dividende net par action aux mêmes montants dans la mesure du possible et selon ce qu'il jugera convenable par prélèvement du complément de dividende brut nécessaire sur le report à nouveau de l'exercice 1955 tel que ci-dessus constitué et éventuellement sur le report à nouveau disponible des exercices antérieurs.

Le dividende (coupon n° 17) sera payable sous déduction de l'impôt à une date fixée par le Conseil d'Administration et en tout état de cause avant le 20 juillet 1956 :

— pour les actions anciennes de Frs 5.000 nominal, aux guichets des Établissements suivants :

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS
MORGAN et Cie Inc., Paris
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
CRÉDIT LYONNAIS
COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS
BANQUE NATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE
CRÉDIT COMMERCIAL DE FRANCE
CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

— pour les actions anciennes de Frs 2.000 nominal bénéficiant des dispositions de l'alinéa 4 de l'article 6 du décret du 30 octobre 1948, aux guichets de la BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS, 3, rue d'Antin à Paris.

Les 1.340.304 actions nouvelles de Frs 5.000 représentent l'augmentation de capital réalisée par le Conseil d'Administration du 19 avril 1956, ayant été créées jouissance 1er janvier 1956, n'ont pas droit à ce dividende.

3e RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus de leur gestion au 31 décembre 1955 à

MM. Serge SCHEER
Robert ANDRE
Clair G. IRISH
Marcel KETTEL
Léon NOEL
Emile OUDOT
Robert PREAUD
Raymond B. YOUNG

Administrateurs ayant terminé leur mandat.

4e RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale élit comme Administrateurs pour une durée expirant à l'Assemblée Générale Ordinaire qui approuvera les comptes de l'exercice 1956 :

MM. Robert ANDRE
Clair G. IRISH
Marcel KETTEL
Léon NOEL
Emile OUDOT
Robert PREAUD
Serge SCHEER
Raymond B. YOUNG

5e RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale fixe à Frs 6 millions le montant des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration pour l'exercice 1956.

6e RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale nomme Commissaire aux comptes pour les exercices 1956, 1957 et 1958 :

M. Charles BRUNET
Commissaire de Sociétés
Agréé par la Cour d'Appel de Paris
demeurant 5, rue Joseph-Granier, Paris (7e),

et comme suppléant en cas d'empêchement de M. C. Brunet :

M. Gaston THIBAULT
Commissaire de Sociétés
Agréé par la Cour d'Appel de Paris
demeurant 62, rue Saint-Placide, Paris (6e).

L'Assemblée Générale fixe à Frs 400.000 pour l'exercice 1956 la rémunération du Commissaire aux comptes qui fera le Rapport à l'Assemblée Générale et à Frs 50.000 celle de l'autre Commissaire.

7e RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport établi par le Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867, approuve purement et simplement les dites conventions.

COMMENTAIRES FINANCIERS SUR LES RÉSULTATS CONSOLIDÉS D'ESSO STANDARD S.A.F. ET DE SA FILIALE ESSO REP

La consolidation comptable d'Esso Standard S.A.F. et de sa filiale Esso REP a pour but d'exprimer en termes financiers le résultat de l'activité de l'entité économique constituée par la «société mère» et sa filiale et de faire ressortir la valeur de l'actif représentant la part des actionnaires de la société mère au regard de cette même entité économique.

La préparation des documents consolidés a été exécutée comme suit :

Bilan consolidé

Esso Standard S.A.F. possédant 89 % du capital-actions de sa filiale Esso REP, la contrevaleur de ces actions a été éliminée de son portefeuille et, parallèlement, soustraite du capital d'Esso REP. Les dettes et créances entre les deux sociétés ont été également éliminées, ainsi que la part du profit de la filiale Esso REP dans le pétrole brut restant en stock à fin d'exercice chez Esso Standard S.A.F., lequel, étant encore propriété de l'entité économique, ne peut entraîner de profit dans le bilan consolidé.

La part revenant aux actionnaires « minoritaires » d'Esso REP, à raison de 11 % dans le capital, les réserves et les profits de cette Société, a été déduite pour chacun de ces postes et inscrite au bas du bilan consolidé sous la mention :

« Intérêts Minoritaires des Tiers dans Esso REP pour Fr 547.577.249. »

Compte de Résultats Consolidés

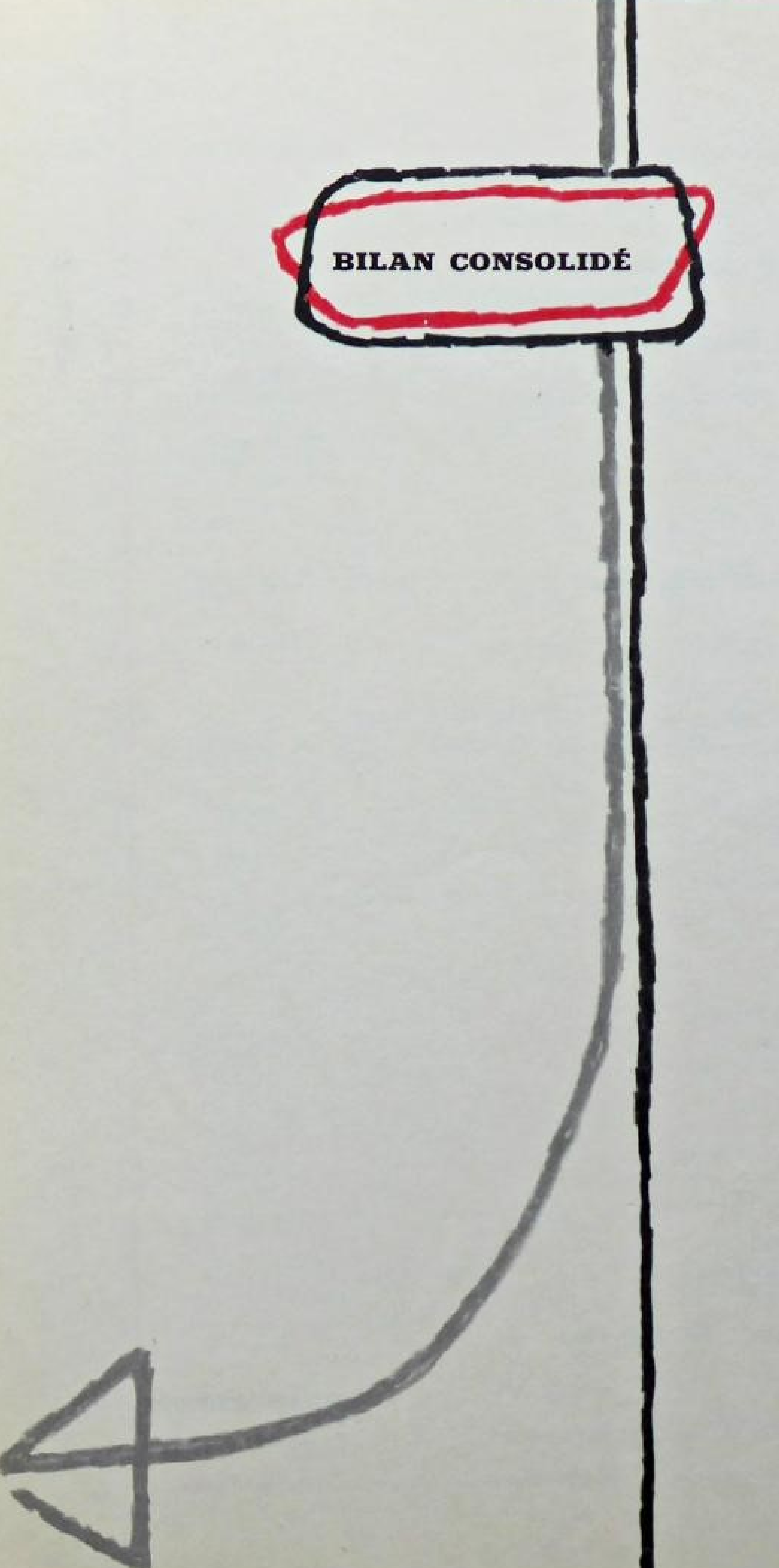
Pour la préparation des résultats consolidés, l'élimination des ventes d'Esso REP à Esso Standard S.A.F. a été effectuée pour un montant de 3.215 millions, ainsi que celle des recettes et charges de l'exercice entre les deux sociétés.

Après élimination de la part des actionnaires minoritaires d'Esso REP dans le bénéfice de l'exercice, ce dernier apparaît au compte de résultats global pour Fr 4.447.521.431, et représente le profit net consolidé de l'entité économique : « Esso Standard S.A.F. - Esso REP ».

COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉ

RECETTES	
VENTES ET RECETTES D'EXPLOITATION	140.874.749.904
INTÉRÊTS ET DIVIDENDES REÇUS	162.046.158
AUTRES PROFITS	140.362.891
TOTAL DES RECETTES	141.177.158.953
CHARGES	
COUT DES PRODUITS VENDUS :	
Matières premières, frais de fabrication et de production	60.146.834.920
Taxes et Redevances	55.803.973.005
Amortissements	1.930.854.697
COUT DE DISTRIBUTION ET DE GESTION :	
Frais	10.193.154.460
Taxes	798.379.869
Amortissements	953.142.248
CHARGES D'EXPLORATION	2.282.264.273
AUTRES CHARGES	35.744.244
PROVISIONS EXCEPTIONNELLES :	
Ajustement des provisions pour renouvellement des stocks et pour fluctuations de cours	60.000.000
Provision pour reconstitution des gisements	1.630.700.000
IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES DE L'EXERCICE	2.783.376.035
TOTAL DES CHARGES	136.618.423.751
BÉNÉFICE TOTAL	4.558.735.202
à déduire :	
PART DES INTÉRÊTS MINORITAIRES DES TIERS DANS ESSO REP	111.213.771
BÉNÉFICE NET CONSOLIDÉ	4.447.521.431

BILAN CONSOLIDÉ



BILAN CONSOLIDÉ

ACTIF

	Avant Amortissements	Amortissements	Net
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT : 932.727.323			
Prime de remboursement des Obligations	18.750.000	6.965.625	11.784.375
Frais de constitution et d'augmentation de Capital	30.945.786	30.945.786	—
Autres Frais d'Établissement	1.151.178.685	230.235.737	920.942.948
IMMOBILISATIONS : 34.455.160.102			
Terrains, baux et concessions	2.767.771.829	2.755.021	2.765.016.808
Travaux souterrains et sondages	1.753.500.090	101.006.456	1.652.493.634
Constructions	10.780.571.877	6.941.633.654	3.838.938.223
Matériel et Outillage	33.625.175.484	17.203.402.711	16.421.772.773
Navires-citernes	7.570.548.806	2.274.884.535	5.295.664.271
Autres Immobilisations	6.641.642.274	4.473.349.277	2.168.292.997
Immobilisations en cours	2.312.981.396	—	2.312.981.396

	Avant Provisions	Provisions pour dépréciation	
AUTRES VALEURS IMMOBILISÉES : 2.534.547.336			
Prêts à plus d'un an	280.042.819	—	280.042.819
Titres de participation	805.075.498	—	805.075.498
Emprunt 3 % 1948 inaliénable	33.825.000	—	33.825.000
Caisse Autonome de la Reconstruction	202.103.000	—	202.103.000
Dépôts et Cautionnements	26.849.822	—	26.849.822
Créances à long terme	1.188.257.708	1.606.511	1.186.651.197
PERTES PAR FAITS DE GUERRE			
INDEMNITÉS A RECEVOIR	1.061.734.186	45.669.419	1.016.064.767
VALEURS D'EXPLOITATION : 12.053.932.076			
Matériel et Matières consommables en magasin	2.547.773.788	—	2.547.773.788
Matières premières (pétrole brut)	2.139.385.707	—	2.139.385.707
Produits finis et marchandises	6.561.752.843	—	6.561.752.843
Produits en cours de fabrication	805.019.738	—	805.019.738
VALEURS RÉALISABLES A COURT TERME OU DISPONIBLES : 16.028.499.929			
Clients	8.182.680.401	137.442.908	8.045.237.493
Autres débiteurs	2.834.100.156	216.704.269	2.617.395.887
Comptes de régularisation - Actif	1.033.352.810	—	1.033.352.810
Prêts à moins d'un an	123.077.503	—	123.077.503
Effets à recevoir	945.207.037	—	945.207.037
Chèques et autres valeurs à encaisser	493.716.281	—	493.716.281
Titres de Placement	17.125.219	153.860	16.971.359
Banques et Chèques Postaux	2.705.311.354	—	2.705.311.354
Caisse	48.230.205	—	48.230.205
TOTAL DE L'ACTIF :			67.020.931.533

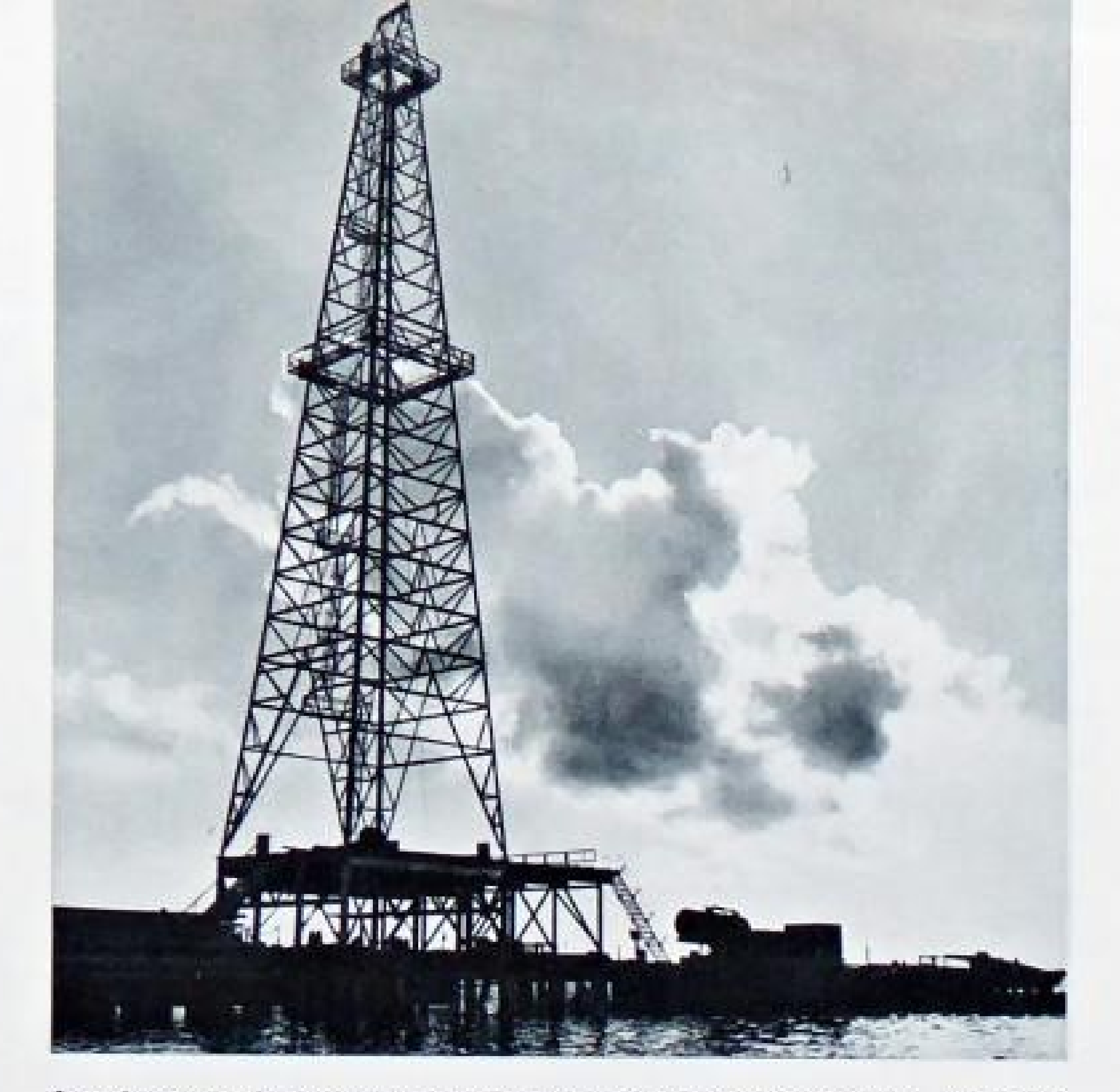
PASSIF

CAPITAL PROPRE ET RÉSERVES : 31.631.446.294	
Capital Social	11.169.200.000
Réserve Légale	554.400.000
Primes d'émission d'Actions	406.677.233
Réserve Spéciale de Réévaluation :	
— sur investissements	7.968.166.154
— sur indemnités de pertes par faits de guerre (partie encaissée)	4.695.753.468
Réserve pour modernisation	3.000.000.000
Réserve Générale	3.500.000.000
Plus-value d'apport	337.249.439
REPORT A NOUVEAU	440.454.106
PROVISION POUR RECONSTITUTION DE GISEMENTS	1.828.328.000
PROVISIONS DOMMAGES DE GUERRE	1.015.133.484
FONDS DE RENOUVELLEMENT : 2.990.000.000	
Dotation pour renouvellement du stock indispensable	850.000.000
Provision pour fluctuations de cours des matières premières achetées à l'étranger	2.140.000.000
PROVISION POUR RISQUES	
Provision pour risque de propre assureur	193.917.000
DETTES A LONG TERME : 3.404.475.977	
Obligations à plus d'un an	300.820.000
Emprunts à plus d'un an	3.000.000.000
Autres dettes à plus d'un an	103.655.977
DETTES A COURT TERME : 20.522.077.992	
Fournisseurs	2.728.625.255
Douane à payer	1.581.836.169
Autres créanciers	1.187.251.661
Impôt sur les bénéfices des Sociétés	1.493.665.110
Consignation d'emballages à la clientèle	281.061.775
Autres dettes à moins d'un an	796.480.478
Comptes de régularisation - Passif	2.279.126.498
Obligations à moins d'un an	13.430.000
Effets à payer	10.160.601.046
RÉSULTATS : BÉNÉFICE DE L'EXERCICE	4.447.521.431
INTÉRÊTS MINORITAIRES DES TIERS DANS ESSO REP	547.577.249
TOTAL DU PASSIF :	67.020.931.533

CE RAPPORT ANNUEL A ÉTÉ CONÇU ET RÉALISÉ PAR LE DÉPARTEMENT INFORMATION D'ESSO STANDARD SAF AVEC LA COLLABORATION DE "LIAISON ET INFORMATION FINANCIÈRES", ET IMPRIMÉ SUR LES PRESSES DE L'IMPRIMERIE SAPHO. COUVERTURE DE MITSCHKÉ

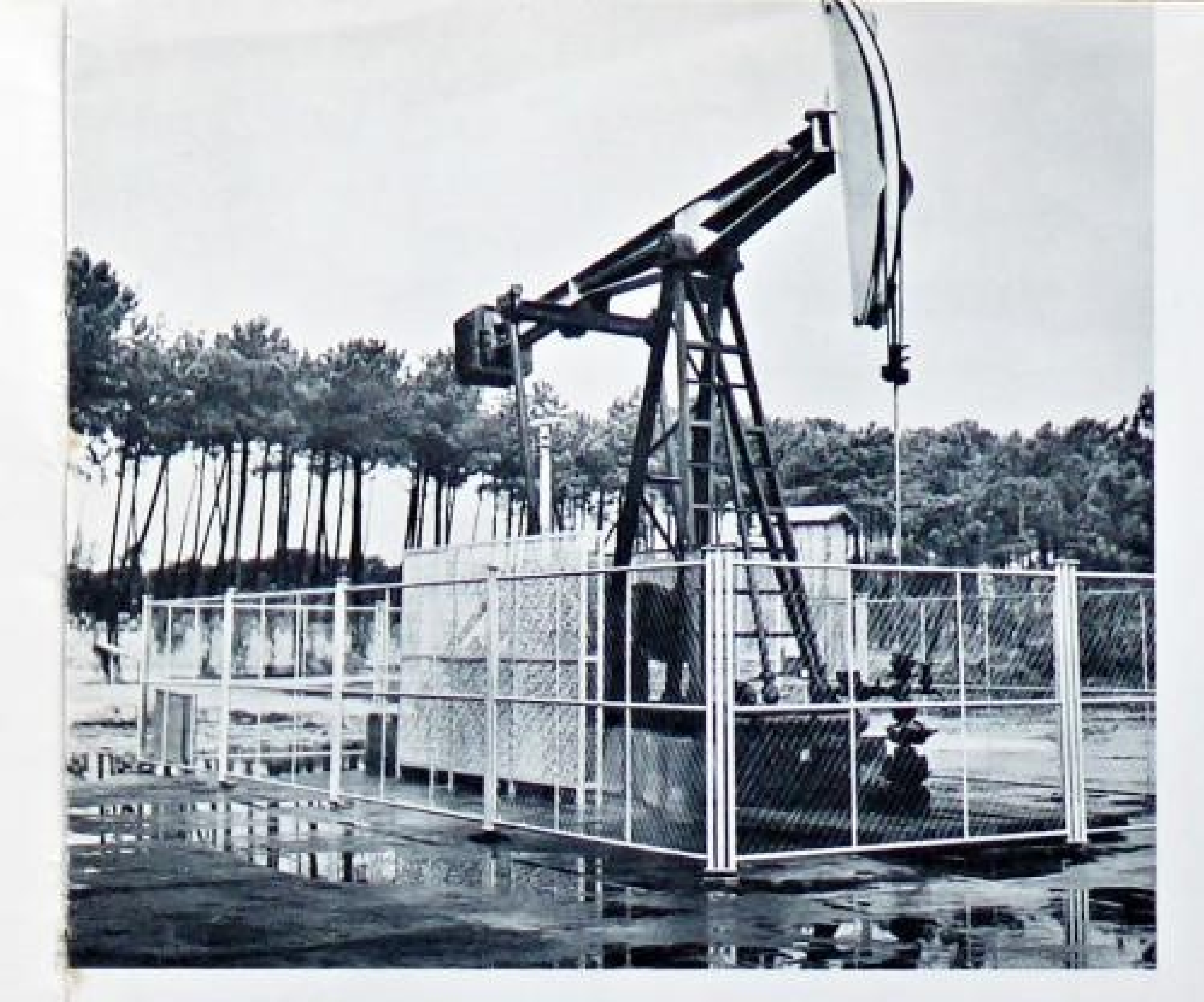


COUVERTURE
Esso Standard S.A.F. a toujours consacré une part importante de ses activités à la recherche de produits améliorés et au développement de ses fabrications. Dans ses laboratoires, elle fait appel au concours de nombreux ingénieurs et spécialistes expérimentés disposant du matériel le plus moderne.



Le gisement de Parentis s'étend sous le lac de Biscarrosse. En 1955, pour la première fois en Europe, des forages ont été exécutés sur l'eau. D'imposants derricks se sont reflétés dans les eaux du lac en apportant à cette région des Landes, si typiquement française, un aspect inattendu rappelant — en petit — celui du lac Maracaïbo.

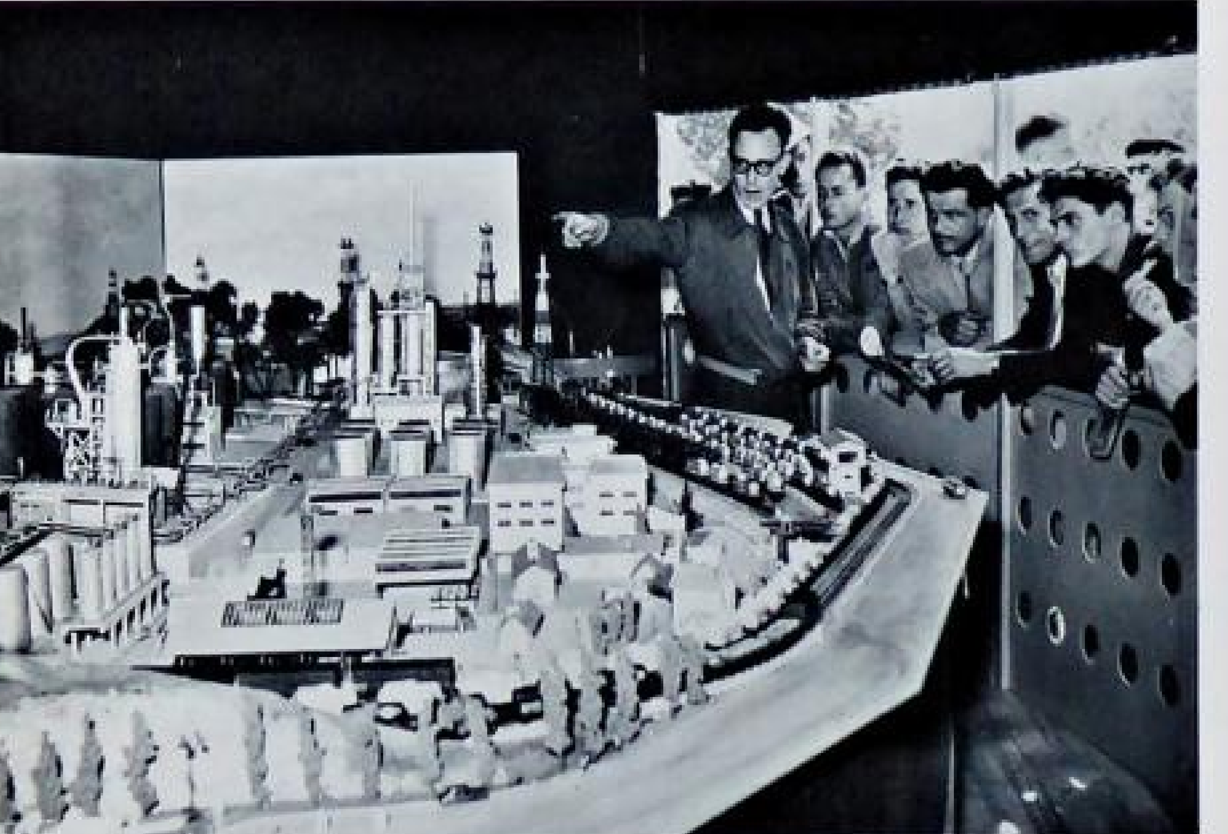




Certains puits, situés à la limite du gisement et pour cette raison faibles producteurs, ont été équipés d'une installation de pompage qui permet d'améliorer sensiblement leur rendement.

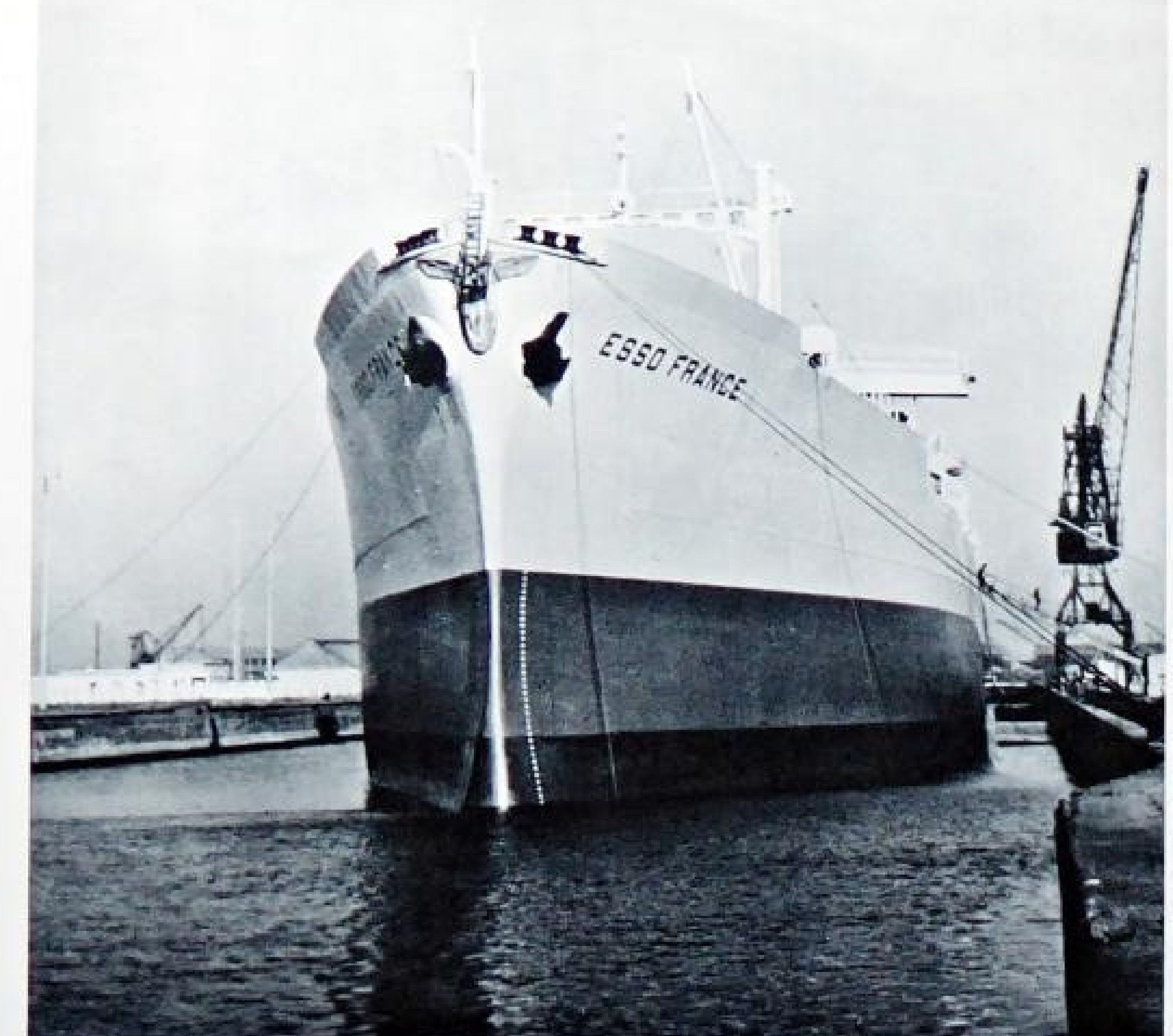
Plus de 80.000 personnes venues visiter les installations du gisement ont été accueillies au cours de l'été à Parentis. Les visites étaient complétées par une exposition où différentes maquettes, photos et dessins commentés par un guide, présentaient une synthèse des opérations de l'industrie du pétrole depuis la recherche jusqu'à la consommation.







L' « Esso France », super-pétrolier de 37.500 tonnes de port en lourd, construit par les Chantiers de l'Atlantique (Penhoët-Loire), a été mis en service au mois de décembre 1955. Le plus gros pétrolier français à sa sortie des chantiers, il était également le pétrolier de la marine marchande le plus rapide du monde. Aux essais, à pleine charge, il a dépassé 18 nœuds à la puissance de 19.000 CV.

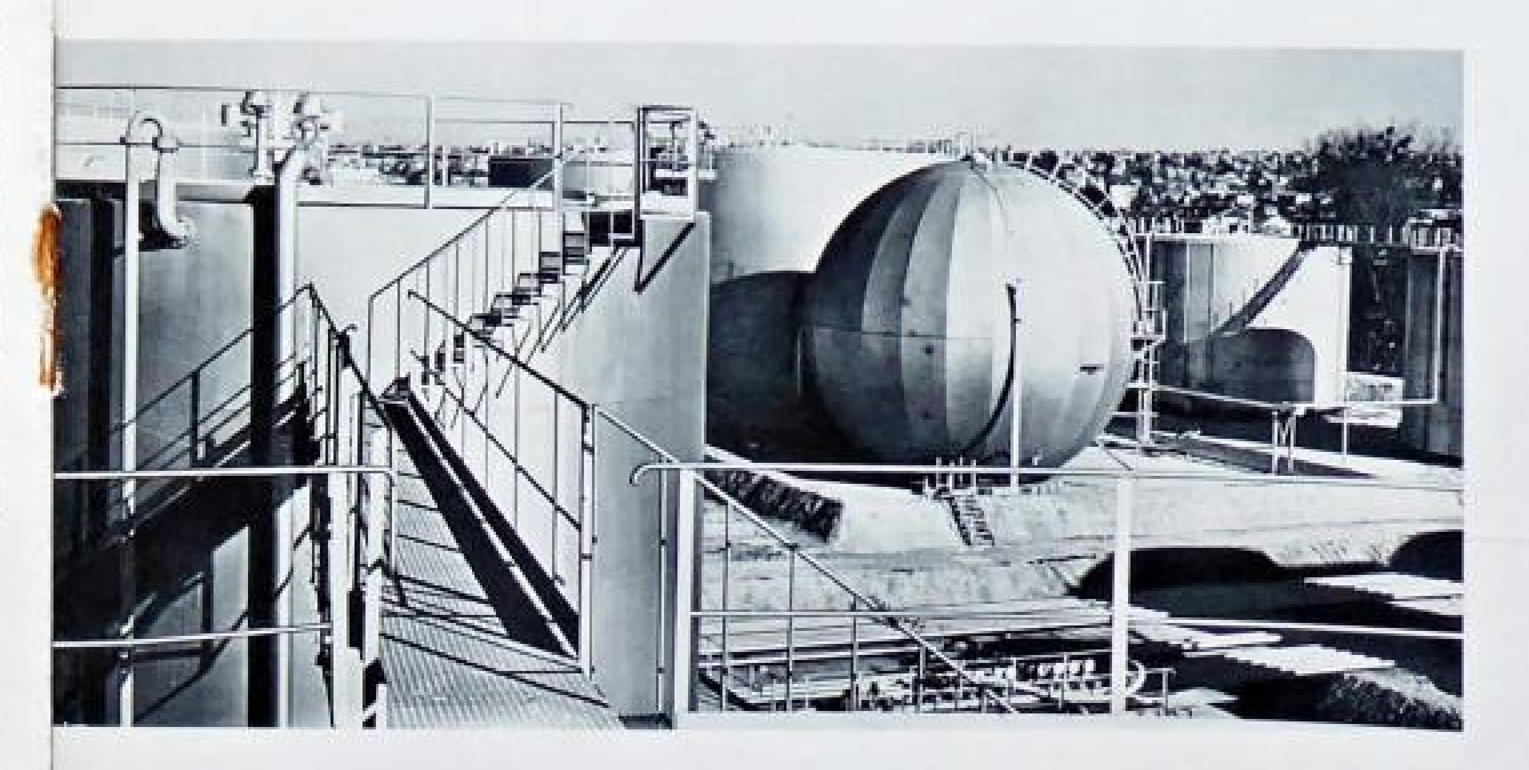




Continuant une tradition déjà reprise en 1954 pour l'«Esso Paris», Esso Standard S.A.F. a fait orner l' « Esso France » d'une figure de proue, dûe au ciseau du sculpteur Louis Leygue.



Les transports de produits pétroliers par voie fluviale s'accroissent chaque année. La flotte d'Esso Standard comprend 41 unités. Ci-contre, un de nos plus modernes automoteurs de 850 tonnes.



Un important dépôt « Paris-Sud » a été ouvert en 1955 dans la banlieue de Paris, à Villeneuve-le-Roi. Ce nouveau dépôt, alimenté directement par la branche sud du pipe-line Le Havre-Paris de la TRAPIL, mise en service également en 1955, améliore les conditions d'approvisionnement de la région parisienne où la consommation croît rapidement.

Le remplissage des camions gros-porteurs dans un dépôt et le ravitaillement des avions affectés aux lignes internationales sont des opérations délicates qui doivent être effectuées avec beaucoup de soin. Le personnel Esso chargé de ces opérations est soumis à un entraînement régulier et suit périodiquement des cours qui apportent à la clientèle des garanties indispensables de sécurité.



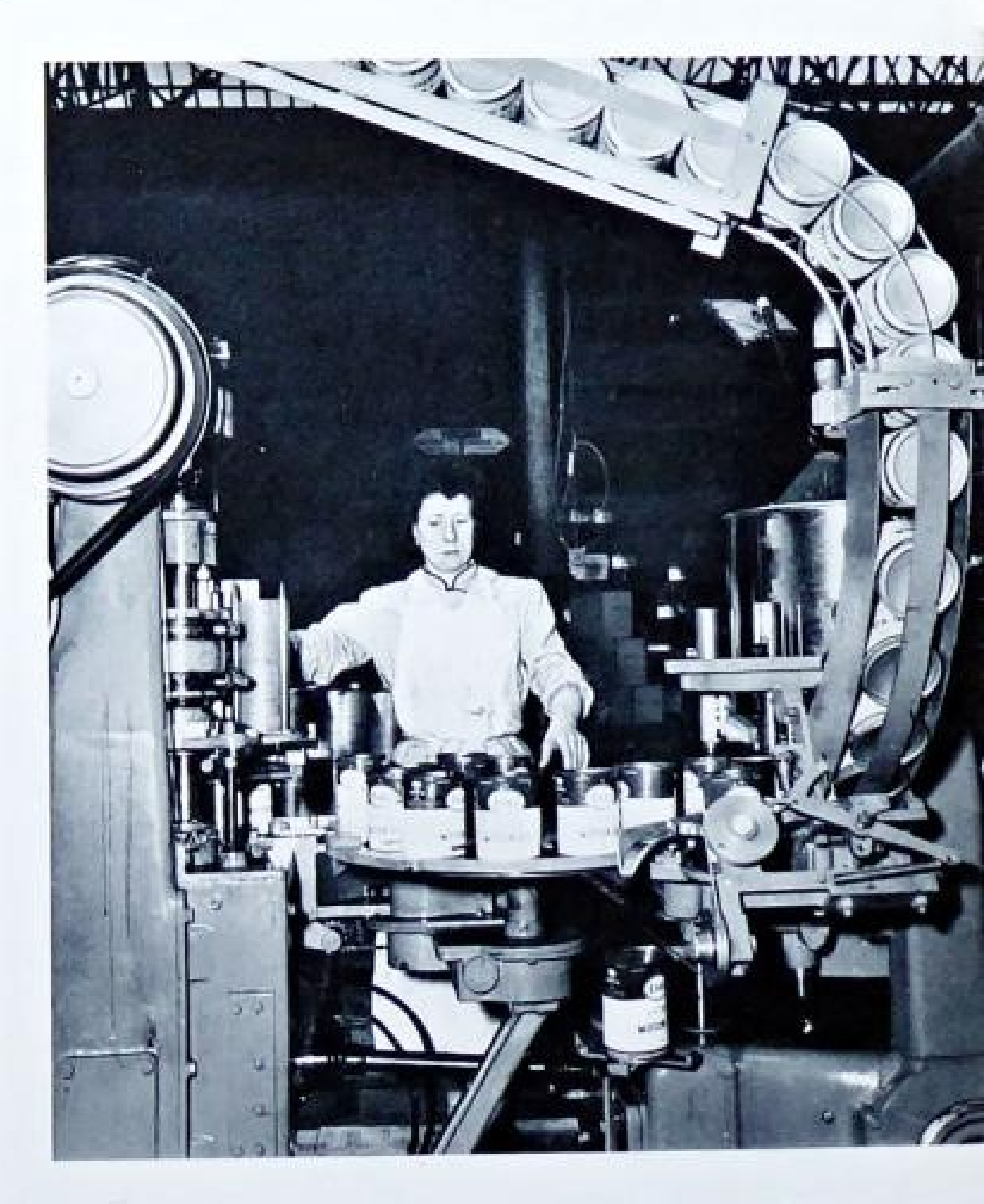




La présentation des service-stations fait l'objet de soins attentifs.
Bien que de construction économique, des installations importantes situées principalement le long des voies à grand trafic, mettent à la disposition de l'automobiliste, pour son ravitaillement en carburant, des services variés particulièrement appréciés.

En vue de développer la coopération entre l'industrie et l'enseignement, de nombreuses conférences ont été organisées à l'intention des professeurs et étudiants de plusieurs académies Ces conférences ont été accompagnées de la remise de panneaux éducatifs sur la production, le traitement et les utilisations du pétrole.





A l'usine de Gennevilliers : les opérations de conditionnement et d'emballage de l' « Esso Extra Motor Oil ». Toutes ces opérations sont exécutées mécaniquement, à la chaîne, par le matériel le plus moderne.

IMP. SAPHO - PARIS